



La revue des marchés publics



www.dgcmef.gov.bf

N° 4152 – Lundi 02 juin 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHÉS
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



La **revue**
des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle
des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 32

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 40
- *Marchés de travaux* P. 51
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 53

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 63
- *Marchés de travaux* P. 65
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 73



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DEMANDE DE PRIX N°2025-0025/MEF/SG/DMP DU 24/04/2025 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME SOLAIRE SUR LE SITE DE LA DIRECTION DES MOYENNES ENTREPRISES DES HAUTS BASSINS AU PROFIT DE LA DGI. Référence de la publication de l'avis : Revue des marchés publics. Quotidien des Marchés Publics : QUOTIDIEN N°4129-4130 DU MERCREDI 30AVRIL AU JEUDI 01 AVRIL 2025. Financement : Fonds du projet d'assistance technique et financière PATF-DGI 3. Référence de la convocation de la CAM : lettre N°2025-000209/MEF/SG/DMP/SMF-PC DU 05/05/202. Date de dépouillement : 09/05/2025 ; Nombre de plis reçus : huit (08) plis

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)	Montants corrigés (FCFA HTVA)	Montants lus (FCFA TTC)	Montants corrigés (FCFA TTC)	Observations
TKH SERVICES SARL	45 740 000		45 740 000	-	Non conforme pour les raisons suivantes : ✓ Incohérence entre les spécifications techniques et les prospectus (pour avoir proposé la marque JINKO au niveau des spécifications techniques et BR SOLAR au niveau des prospectus) à l'item 1 ; ✓ pour avoir proposé au niveau du prospectus du câble souple au lieu de câble rigide comme demande dans le dossier ; ✓ pour avoir proposé un conducteur des travaux monsieur BARAS Alex Anselme Wenzodo qui n'a pas le diplôme requis (il a un diplôme de Technicien Supérieur en Electricité Industrielle au lieu licence en énergie solaire comme demandé dans le DPX à la page 19).
DORIF Technologie SARL	47 853 000	47 853 000	48 025 440	48 025 440	conforme
GIFA SARL	38 700 000	51 000 000	45 666 000	53 196 000	Non conforme Erreur de calcul au niveau du montant total entraînant une variation de 16,49%.
WATAM. SA	47 590 000	47 340 250	50 166 700	50 735 995	Conforme : Erreur sur le montant en lettre à l'item 13 (250 en lettre et 250 000 en chiffre) entraînant une variation de 1,13%.
B.S.E.C	48 630 000	-	50 138 400	-	Non conforme pour les raisons suivantes: ✓ pour n'avoir pas proposé de marque, modèle références et spécifications techniques pour l'ensemble des équipements demandés ; ✓ pour avoir fourni deux (02) prospectus en ce qui concerne l'onduleur chargeur : un hybride et un chargeable simple.
M.G.F SARL	54 000 000	-	54 612 000	-	Non conforme pour les raisons suivantes: ✓ pour n'avoir pas proposé de prospectus pour l'item 12 ; ✓ le conducteur des travaux KABORE Hermann n'a pas le diplôme requis, il a une Licence en électricité industrielle au lieu de Licence en énergie solaire.
K.G.S SARL	42 010 000		43 865 800	-	Non conforme pour les raisons suivantes : ✓ pour n'avoir pas proposé de référence pour les items 3,4, 5, 9, 10, 11 et 12 ; ✓ pour n'avoir pas proposé de prospectus pour les items 1 ;3 ;4 ;5 ;6 ;9 ;11 ;12 ;14 et 15 ; ✓ le conducteur des travaux monsieur SANA Illiessa n'a pas joint de BEP.

NAMINATA CONSULTING ET SERVICES	38 700 000	-	-	-	Non conforme pour les raisons suivantes: ✓ Incohérence entre les spécifications techniques et les prospectus (Module de 330 W proposé au niveau des spécifications techniques proposées et 540 W sur les prospectus) à l'item 1; ✓ pour avoir proposé une batterie de 4800WH au lieu d'une batterie de 9600wh sur la fiche (48vx 200Ah) au niveau de l'item 05;
ATTRIBUTAIRE : à DORIF Technologie SARL pour un montant TTC de quarante-huit millions vingt-cinq mille quatre cent quarante (48 025 440) francs CFA avec un délai livraison quatre-vingt-dix (90) jours.					

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS				
Demande de prix a commandes N°2025-009/MJDHRI/SG/DMP du 14/05/2025 pour l'acquisition de produits pharmaceutiques (spécialités) au profit de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire (DGAP) - Financement : Budget Etat, Exercice 2025 ; Publication : Revue des Marchés Publics N°4141 du vendredi 16 mai 2025. Référence de la convocation : 2025/243-244-245 /MJDHRI/SG/DMP/SMF-PC du 21/05/2025 Nombre de plis reçu : deux (02) - Date de dépouillement : 26/05/2025.				
Moyenne des offres : 17 708 500 FCFA ; Enveloppe : 18 500 000 FCFA ;			M : 18 183 400 FCFA ;	
0,85M=15 455 890 FCFA ; 1,15M= 20 910 910 FCFA				
N° d'ordre	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en FCFA HTVA	Montants corrigés en FCFA HTVA	Observations
1	PHARMACIE FABERE SARL	Mini : 11 541 750 Maxi :17 708 500	Mini : 11 541 750 Maxi :17 708 500	CONFORME 1 ^{er}
2	PHARMACIE TANKO SARL	Maxi :16 619 105	-	NON COFORME -Absence de garantie de soumission ; -Absence du montant minimum sur la lettre de soumission.
Attributaire :		PHARMACIE FABERE SARL pour un montant minimum de onze millions cinq cent quarante-un mille sept cent cinquante (11 541 750) Francs CFA HTVA et un montant maximum de dix-huit millions quatre cent neuf mille sept cent cinquante (18 409 750) Francs CFA HTVA suite à une augmentation des quantités aux items 1, 2, 12, 23 et 24 qui passent respectivement de 75 ; 75 ; 375 ; 150 et 150 à 100 ; 100 ; 400 ; 175 et 175. Le taux de variation est de 3,96% et le délai de livraison de trente (30) jours par commande.		

ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE										
« DOCTEUR COMLAN ALFRED A. QUENUM »										
A DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N° 2025-05/MS/SG/ENSP/DG/DMP DU 22/04/2025 POUR ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DE L'ENSP - Quotidien n°4125 du 28/04/2025 Financement : Budget ENSP, Exercice 2025 Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés : 2025-006/MS/SG/ENSP/DG du 02/05/25 Date de dépouillement : 07/05/2025 - Nombre de plis : 20 - Date de délibération : 16/05/2025 ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DE L'ENSP										
Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
CLIC INFORMATIQUE	4 655 000	4 455 000	15 990 000	15 990 000		5 256 900		18 868 200	Non Conforme Pièces administratives non fournies (AJT/ANE) -Item 18 : quantité minimum 20 dans l'offre au lieu de 10 comme dans le DAO - Variation du a un rabais 16.94% sur le montant minimum et maximum HT	-
DAMAFA SERVICES	5 003 000	5 003 000	17 050 000	17 050 000		5 903 540		20 119 000	Conforme	2 ^{ème}
IDEAL CONCEPT SERVICES SARL	5 140 500	5 140 500	16 945 000	16 945 000		6 065 790		19 995 100	Conforme	3 ^{ème}
SOCIETE Z NEERE SARL	5 475 000	4 215 750	21 020 000	16 185 400		4 974 585		19 098 772	Non Conforme Pièces administratives non fournies (CNSS, AJE, DRTSS, CNF) Variation du a un rabais 23% sur le montant minimum et maximum HT	-
AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX SARL	4 601 000	4 601 000		16 358 000	5 429 180	5 429 180	19 302 440	19 302 440	Non Conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM)	-
L P A	4 213 500	4 213 500	16 330 000	16 330 000		4 971 930		19 269 400	Non conforme Pièces administratives non fournies	-

									(ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) Offre déséquilibrée Prix irréaliste pour : Item 1 à 5 : 5 000 Item 8 : 9 000 Item 9 : 6 000 Item 10 : 5 000 Item 12 : 5 000 Item 14 : 6 000 Item 15 : 5 000 Item 17 : 5 000 Item 18 : 5 000 Item 19 : 5 000	
INTEGRAL GROUP SARL	5 154 000		17 046 500						Non conforme Lettre de soumission Non Conforme (pas de signature sur la lettre de soumission)	-
ADBUTRAD	4 000 000	4 000 000		16 085 000	4 720 000	4 720 000	18 980 300	18 980 300	Conforme Seuil de tolérable de 5% est égal à 18 651 369 [19 633 020 - 26 562 322] Confirmation des prix et acceptation du taux de garantie de bonne exécution rehaussé à 30%. Augmentation des quantités des items : Item 15 passe de 10 à 30 Item 17 passe de 60 à 70 Item 18 passe de 40 à 50 Item 19 passe de 40 à 50 Item 20 passe de 20 à 30 Item 21 passe de 15 à 18 Item 22 passe de 10 à 18 Item 23 passe de 10 à 15 Item 24 passe de 15 à 20 D'où une augmentation du montant maximum HT à 18 425 000 F CFA Cela entraîne une variation de 14,55% du montant maximum HT	1 ^{er}
BMBC SARL	4 536 250		17 860 000						Non conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, DRTSS, CNF, RCCM)) Item 21 prix unitaire 331 000 en lettre et 131 000 en chiffre dans le bordereau des prix unitaires Item 24 prix unitaire 180 000 en lettre et 160 000 en chiffre dans le bordereau des prix unitaires Prix irréaliste pour : Item 1: 6 000 Item 2 : 7 500 Item 6: 8 750 Item 7: 5 000 Item 17: 6 000 Item 19: 8 000	-

									Item 20: 9 500 Item 25: 8 000 Item 26: 6 000 Les corrections sans rabais ont entraîné une variation à la hausse de + 3 894 000 soit un taux de +18.48 %.	
ECOTECH	5 703 500	4 448 730	21 170 000	16 512 600		5 249 501		19 484 868	Variation du a un rabais 22% sur le montant minimum et maximum HT	4 ^{ème}
YOSA PRO INFORMATIQUE SARL	4 645 000	4 645 000	20 305 000		20 305 000	5 481 100		23 959 900	Non conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) Offre déséquilibrée Prix irréaliste : 5 000 pour les items 1,5, 7, 19 et 25	-
GMS	4 065 600	4 065 600		15 758 000	4 797 408	4 797 408	18 594 440	18 594 440	Non conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) Offre déséquilibrée Prix irréaliste pour : Item 1: 4 000 Item 2: 4 000 Item 3: 4 200 Item 5 : 6 000 Item 7: 5 000 Item 8: 5 000 Item 10: 5 000 Item 19: 4 000 Item 22: 4 200 Item 23 : 4 000 Item 24: 5 000 Item 25 : 4 000 Item 26: 4 000	-
OUDIS SARL	3 762 000	4 215 750		16 185 400	4 439 160	4 974 585	19 530 770	19 098 772	Non conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) Offre déséquilibrée Prix irréaliste pour les items : Item 1: 5 500 Item 2: 5 000 Item 3 : 7 000 Item 5: 6 000 Item 7: 5 000 Item 8: 5 000 Item 10: 6 000 Item 14: 7 000 Item 15: 5 000 Item 19: 5 000 Item 22: 7 500 Item 23: 7 500 Item 25: 5 000 Item 26: 5 000	-
DAN-BARKI TRADING SARL	5 610 500	5 610 500	20 059 000	20 125 000		6 620 390		23 669 620	Non Conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM)	-
JEBNEJA SARL	4 300 000	5 610 500		20 125 000	5 074 000	6 620 390	22 031 500	23 669 620	Non Conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) Item 4 : quantité minimum 5 dans l'offre au lieu de 10 comme dans le DAO	-

									Item 08 : Erreur de calcul sur le montant minimum Item 17 : Erreur de calcul sur le montant minimum Les corrections ont entraîné une variation à la hausse de + 300 000 soit un taux de +1.36 %.	
EL DAR	3 979 000	3 755 380	19 607 000		14 531 689	4 431 349		17 147 393	Non conforme Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) Offre déséquilibrée Prix irréaliste pour les Items 1 à 14 ; 16 à 20, 22 ; 24 à 26 : 1000 Item 15 : 425 000 dans le bordereau des prix unitaires et 1 000 dans le devis Item 16 : 1 000 dans le bordereau des prix unitaires et 425 000 dans le devis Item 20 : 425 000 dans le bordereau des prix unitaires et 1 000 dans le devis Item 21 : 1 000 dans le bordereau des prix unitaires et 425 000 dans le devis Item 23 : 415 000 dans le bordereau des prix unitaires et 1 000 dans le devis Item 24 : 1 000 dans le bordereau des prix unitaires et 415 000 dans le devis Variation du partiellement a un rabais 5.62% sur le montant minimum et maximum HT Les corrections ont entraîné une variation à la baisse de – 4 967 800 soit un taux de – 21.47 %.	-
E T B	4 750 000	4 750 000		17 820 000	5 605 000	5 605 000	21 027 600	21 027 600	Non conforme Pièces administratives non fournies (ASC, DRTSS, CNF, RCCM, AJE)	-
PROMAT SARL	4 770 000	4 215 750		16 185 400	5 628 600	4 974 585	23 906 800	19 098 772	Non conforme Offre déséquilibrée Prix irréaliste pour les items 1 à 5 ; 7 à 10, 14,15,17,19 ;22,23,25 et 26 : 5 000 Variation du a un rabais 5% sur le montant minimum et maximum HT	-
JEHO NISSI SARL	4 465 000	4 197 100		17 244 300	5 268 700	4 952 578	21 647 100	20 348 274	Non Conforme Pièces admiratives non fournies (ASC, DRTSS, ASF , CNF, RCCM, AJE) Variation du a un rabais 6% sur le montant minimum et maximum HT	-

GLOBAL SAMI SARL	5 860 000	4 688 000		16 912 000	6 914 800	5 531 840	24 945 200	19 956 160	Non Conforme Pièces administratives non fournies (ASC, DRTSS, AJE) Variation du a un rabais 20% sur le montant minimum et maximum HT	-
Attributaire	ADBUTRAD pour : -un montant Minimum hors taxes de quatre millions (4 000 000) francs CFA -un montant Minimum toutes taxes comprises de quatre millions sept cent vingt mille (4 720 000) francs CFA -un montant Maximum hors taxes de dix-huit millions quatre cent vingt-cinq mille (18 425 000) francs CFA après augmentation de 14,55 % -un montant Maximum toutes taxes comprises de vingt un millions sept cent quarante un mille cinq cents (21 741 500) francs et CFA et avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2025.									

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

RESULTATS PROVISOIRES (ADDITIF) DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
 N°2025-01/CNAMU/DG/DMP du 06/01/2025 POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DANS LE CADRE DES DEMANDES DE COTATIONS AU PROFIT DE LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE GESTION 2025
 Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° n°4056 du vendredi 17 janvier 2025
 Financement : Budget de la CNAMU, exercice 2025 ; Date de dépôt : 23 Janvier 2025.
 Dates d'ouverture et de dépouillement : 23 Janvier au 14 Février 2025.

N°D.	NATURE DES PRESTATIONS	ENTREPRISES/RAISON SOCIALE	N°IFU/RCCM	ADRESSE/Tél	OBSERVATIONS
I.	Fourniture de consommables de bureau, matériels de bureau, fournitures de bureau, mobiliers de bureau, produits d'entretien	S.B.C.P	IFU N°00147710 U	Tél : 72 57 52 00	Retenu
1.		W.S.I.	IFU N°00038646 P	Tél : 70 27 32 36	Retenu
2.		PRESTIGE BUSINESS CENTER	IFU N°00041820 P	Tél : 71 33 43 63	Retenu
3.		SMS	IFU N° 00096350 T RCCM BFFDG 2017 A 233	Tél : 70 75 56 89	Retenu
4.		RONA LOGISTICS	IFU N° 00151587 X RCCM BFOUA 2021 A1002	Tél: 66 00 33 60	Retenu
5.		AND	IFU N° 00075985 R RCCM BFOUA 2016 A3757	09 BP: 72 Ouaga 09 Email: adnouedra@gmail.com Tél 79 92 00 00/73 80 29 80	Retenu
6.		TAMPANGA Holding	RCCM : BFOUA2021B2502 IFU : 00153867B	TEL : 78 03 74 90 / 76 87 08 10/ 70 88 43 41	Retenu
7.		STANDARD TRADING INTERNATIONAL (STI)	RCCM N*BF FDG 2020 B077/IFU N°00136001H	Tel: 77593010	Retenu
8.		EXCELLENCE SERVICES (ES)	RCCM N* BF FDG 2015 A013//IFU N°00063100S	Tél: 70281542	Retenu
9.		Poulma Sévices International	UFI 00169160K /RCCM BF FD 6202B23	Tél: 70872947	Retenu
10.		Yamous Espoir SARL	UFI 00174599P / RCCM BFFDG2022B028	Tél: 03880000	Retenu
11.		World Service Express	UFI 001317748U RCCM BFFDG/2020AD35	Tél: 04079027	Retenu
12.		SYRBA SARL	IFU N°00174837 L RCCM BFOUA2022B2083	07 BP 5445BOuaga 07 Tél: 70 31 38 77/77 06 66 67	Retenu
13.		BATI-PLUS	RC BF FDG 2001 A 016 IFU 000005492K	Tél : 70238596	Retenu
14.		ALIBABA'S ACTION SARL	IFU N°00145689 Y RCCM BF OUA2020 B	09 BP 708 OUAGA 09 Tél : 61 75 55 55	Retenu
15.		SOBITRA SARL	IFU 00173244N RC BF OUA 2022B0920	Tél : 72474795	Retenu
16.		GOSEN SERVICES INTERNATIONAL(GSI)	RCCM N* BF KPL 01 2023 B13 00052// IFU N°00207161A	Tél 71394600	Retenu
17.		NEMA SERVICE	IFU N°0072240 B RCCM BF KDG 2016 A 042 T	Tél:70 49 20 25	Retenu
18.		ANGEL'GROUP SARL	IFUN°00093185 D RCC BF OUA 2027 B 5620	01 BP 6955 OUAGA 01 Tél: 78 86 77 38/66 74 46 46	Retenu
19.		Etablissement J & P Commerce (EJPC)	IFU N°00045174 H RCCM BF KDG 2013 A 38	70 04 00 38	Retenu
20.	Etablissement Semdé Lassané (ESL)	IFU N°00071084 L RCCM BF KDG 2016 A 20	70 40 12 30/78 53 27 24	Retenu	

21.		Entreprise Ziwend Panga SARL (EZIP) SARL	IFU N°00105058 X RCCM BF KDG 2018 B129	Sect 4 Koudougou	Retenu
22.		Tiri Multitâches & logitics	IFUN°00251956 L RCCM BF KDG 01 2024 B13 00621	Tél: 70 44 63 80	Retenu
23.		NEMA SERVICE	IFU N°0072240 B RCCM BF KDG 2016 A 042 T	Tél:70 49 20 25	Retenu
24.		PRESTIGE BUSINESS CENTER	IFU N°00041820 P	Tél : 71 33 43 63	Retenu
25.		K. ROLL SERVICES (KRS)	IFU N°0028560 X RCCM BF KDG 2010	BP 79 Koudougou Tél: 76 75 46 73	Retenu
26.		SAFATI GROUP SARL	RCCM BF OUA 01 2025 B13 01548	09 BP 430 Ouaga 09, Sect. 23 Tél: 76 61 23 23/25 46 56 46	Retenu
27.		Agence le Figuier	IFU N°00014061 N RCCM BF OUA 2017 M 0668	10 BP 751 OUAGA 10 Tél : 70 06 20 96/78 82 42 24	Retenu
28.		M-TECH SARL	IFU N°00022032 C RCCM BF OUA 2009 2171	10 BP 805 Ouaga 10 Tél : 77 92 87 92	Retenu
29.		GROUP SIRAT	IFU N°00184963 B RCCM BF OUA 01 2022 B13	04 BP 8664 Ouaga 04 Tél : 70 83 84 94	Retenu
30.		GLACIER CAFE RIHYA	IFU N° 00192422 U, RCCM BFBBD 01 2023 M 01537	Sect. 12/Bobo-Dioulasso Tél : 78 96 96 31/65 79 51 51	Retenu
II.	Entretien et réparation de l'immobilier, BTP	ANGEL'GROUP SARL	IFUN°00093185 D RCC BF OUA 2027 B 5620	01 BP 6955 OUAGA 01 Tél: 78 86 77 38/66 74 46 46	Retenu
1.		Etablissement J & P Commerce (EJPC)	IFU N°00045174 H RCCM BF KDG 2013 A 38	70 04 00 38	Retenu
2.		SMS	IFU N° 00096350 T RCCM BFFDG 2017 A 233	Tél : 70 75 56 89	Retenu
3.		RONA LOGISTICS	IFU N° 00151587 X RCCM BFOUA 2021 A1002	Tél: 66 00 33 60	Retenu
4.		Etablissement Semdé Lassané (ESL)	IFU N°00071084 L RCCM BF KDG 2016 A 20	70 40 12 30/78 53 27 24	Retenu
5.		TAMPANGA Holding	RCCM : BFOUA2021B2502 IFU : 00153867B	TEL : 78 03 74 90 / 76 87 08 10/ 70 88 43 41	Retenu
6.		Entreprise Ziwend Panga SARL (EZIP) SARL	IFU N°00105058 X RCCM BF KDG 2018 B129	Sect 4 Koudougou	Retenu
7.		Tiri Multitâches & logitics	IFUN°00251956 L RCCM BF KDG 01 2024 B13 00621	Tél: 70 44 63 80	Retenu
8.		ELECTRICITE BATIMENT DU BURKINA (E.B.B)	IFU N°00046041 K	, Tél: 70 27 07 62/76 27 07 62	Retenu
9.		KAELLA SYSTEMS	IFU N°00051482 N,	Tél : 78 21 66 65/76 82 10 44	Retenu
10.		ENTREPRISE DABIRE WENDPENGA ET FRERES (E.D.W.F)	IFU N°00184662 K,	Tél : 70 33 98 51/78 76 66 62	Retenu
11.		NEMA SERVICE	IFU N°0072240 B RCCM BF KDG 2016 A 042 T	Tél:70 49 20 25	Retenu
12.		SAFATI GROUP SARL	RCCM BF OUA 01 2025 B13 01548	09 BP 430 Ouaga 09, Sect. 23 Tél: 76 61 23 23/25 46 56 46	Retenu
13.		K. ROLL SERVICES (KRS)	IFU N°0028560 X RCCM BF KDG 2010	BP 79 Koudougou Tél: 76 75 46 73	Retenu
III.	Fourniture de consommables informatiques, matériel informatique, entretien et maintenance informatique, développement de solutions numériques	Yelen Fintech	N°IFU 00167055 P RCCM BF OUA 2021 B1158	11 BP 141 Ouaga CMS 11 Tél: 226 25 31 11 11	Retenu
1.		SMS	IFU N° 00096350 T RCCM BFFDG 2017 A 233	Tél : 70 75 56 89	Retenu
2.		RONA LOGISTICS	IFU N° 00151587 X RCCM BFOUA 2021 A1002	Tél: 66 00 33 60	Retenu
3.		Tiri Multitâches & logitics	IFUN°00251956 L RCCM BF KDG 01 2024 B13 00621	Tél: 70 44 63 80	Retenu
4.		Entreprise Ziwend Panga SARL (EZIP) SARL	IFU N°00105058 X RCCM BF KDG 2018 B129	Sect 4 Koudougou	Retenu
5.		SAFATI GROUP SARL	RCCM BF OUA 01 2025 B13 01548	09 BP 430 Ouaga 09, Sect. 23 Tél: 76 61 23 23/25 46 56 46	Retenu
6.		TAMPANGA Holding	RCCM : BFOUA2021B2502 IFU : 00153867B	TEL : 78 03 74 90 / 76 87 08 10/ 70 88 43 41	Retenu
7.	ALIBABA'S ACTION SARL	IFU N°00145689 Y RCCM BF OUA2020 B	09 BP 708 OUAGA 09 Tél : 61 75 55 55	Retenu	

8.		Poulma Sévices International	UFI 00169160K /RCCM BF FD 6202B23	Tél: 70872947	Retenu
9.		Yamous Espoir SARL	UFI 00174599P / RCCM BFFDGD2022B028	Tél: 03880000	Retenu
10.		World Service Express	UFI 001317748U RCCM BFFDGD/2020AD35	Tél: 04079027	Retenu
11.		Etablissement J & P Commerce (EJPC)	IFU N°00045174 H RCCM BF KDG 2013 A 38	70 04 00 38	Retenu
12.		ANGEL'GROUP SARL	IFUN°00093185 D RCC BF OUA 2027 B 5620	01 BP 6955 OUAGA 01 Tél: 78 86 77 38/66 74 46 46	Retenu
13.		CIICF	IFU N°00154556 F	Tél : 76 52 51 27	Retenu
14.		TEKRE TECHNOLOGIE BF	IFU N°00154727 P	Tél : 70 99 93 20	Retenu
15.		TECHNOLOGY MARKET SARL	IFU N°00198338 V	Tél : 75 55 80 74	Retenu
16.		Etablissement J & P Commerce (EJPC)	IFU N°00045174 H RCCM BF KDG 2013 A 38	70 04 00 38	Retenu
17.		Etablissement Semdé Lassané (ESL)	IFU N°00071084 L RCCM BF KDG 2016 A 20	70 40 12 30/78 53 27 24	Retenu
18.		STANDARD TRADING INTERNATIONAL (STI)	RCCM N*BF FDG 2020 B077/IFU N°00136001H	Tel: 77593010	Retenu
19.		EXCELLENCE SERVICES (ES)	RCCM N* BF FDG 2015 A013//IFU N°00063100S	Tél 70281542	Retenu
20.		GOSEN SERVICES INTERNATIONAL(GSI)	RCCM N* BF KPL 01 2023 B13 00052// IFU N°00207161A	Tél 71394600	Retenu
21.		Tiri Multitâches & logitics	IFUN°00251956 L RCCM BF KDG 01 2024 B13 00621	Tél: 70 44 63 80	Retenu
22.		NEMA SERVICE	IFU N°0072240 B RCCM BF KDG 2016 A 042 T	Tél:70 49 20 25	Retenu
23.		K. ROLL SERVICES (KRS)	IFU N°0028560 X RCCM BF KDG 2010	BP 79 Koudougou Tél: 76 75 46 73	Retenu
24.		GLACIER CAFE RIHYA	IFU N° 00192422 U, RCCM BFBBD 01 2023 M 01537	Sect. 12/Bobo-Dioulasso Tél : 78 96 96 31/65 79 51 51	Retenu
IV.	Communication, Couverture médiatique, impression de documents administratifs, conception de gadgets publicitaires	KSD SARL	N°IFU 00206157 N RCCM BF OUA 01 2024 M 13976	Tél: 01 20 24 20/76 06 00 95	Retenu
1.		SMS	IFU N° 00096350 T RCCM BFFDGD 2017 A 233	Tél : 70 75 56 89	Retenu
2.		RONA LOGISTICS	IFU N° 00151587 X RCCM BFOUA 2021 A1002	Tél: 66 00 33 60	Retenu
3.		Tiri Multitâches & logitics	IFUN°00251956 L RCCM BF KDG 01 2024 B13 00621	Tél: 70 44 63 80	Retenu
4.		VIA-4C	IFU N°00191702 B	Tél : 70 53 14 15	Retenu
5.		ALIBABA'S ACTION SARL	IFU N°00145689 Y RCCM BF OUA2020 B	09 BP 708 OUAGA 09 Tél : 61 75 55 55	Retenu
6.		SYRBA SARL	IFU N°00174837 L RCCM BFOUA2022B2083	07 BP 5445BOuaga 07 Tél: 70 31 38 77/77 06 66 67	Retenu
7.		BATI-PLUS	RC BF FDG 2001 A 016 IFU 000005492K	Tél : 70238596	Retenu
8.		SOBITRA SARL	IFU 00173244N RC BF OUA 2022B0920	Tél : 72474795	Retenu
9.		Agence le Figuier	IFU N°00014061 N RCCM BF OUA 2017 M 0668	10 BP 751 OUAGA 10 Tél : 70 06 20 96/78 82 42 24	Retenu
10.		M-TECH SARL	IFU N°00022032 C RCCM BF OUA 2009 2171	10 BP 805 Ouaga 10 Tél : 77 92 87 92	Retenu
11.		GROUP SIRAT	IFU N°00184963 B RCCM BF OUA 01 2022 B13	04 BP 8664 Ouaga 04 Tél : 70 83 84 94	Retenu
12.		BRAND IMAGE-ETALONS FILMS SARL	IFU N°00037527 L	Tél : 50 30 09 78/77 66 66 96	Retenu
13.		INSIGNE D'AFRIQUE SARL	IFU N°00155242 W	Tél : 79 90 31 44	Retenu
V.	Entretien, réfection de bâtiment	ADN	IFU N° 00075985 R RCCM BFOUA 2016 A3757	09 BP: 72 Ouaga 09 Email: adnouedra@gmail.com Tél 79 92 00 00/73 80 29 80	Retenu

1.		ANGEL'GROUP SARL	IFUN°00093185 D RCC BF OUA 2027 B 5620	01 BP 6955 OUAGA 01 Tél: 78 86 77 38/66 74 46 46	Retenu
2.		NEMA SERVICE	IFU N°0072240 B RCCM BF KDG 2016 A 042 T	Tél:70 49 20 25	Retenu
3.		SMS	IFU N° 00096350 T RCCM BFFDG 2017 A 233	Tél : 70 75 56 89	Retenu
4.		RONA LOGISTICS	IFU N° 00151587 X RCCM BFOUA 2021 A1002	Tél: 66 00 33 60	Retenu
5.		Etablissement J & P Commerce (EJPC)	IFU N°00045174 H RCCM BF KDG 2013 A 38	70 04 00 38	Retenu
6.		Etablissement Semdé Lassané (ESL)	IFU N°00071084 L RCCM BF KDG 2016 A 20	70 40 12 30/78 53 27 24	Retenu
7.		Entreprise Ziwend Panga SARL (EZIP) SARL	IFU N°00105058 X RCCM BF KDG 2018 B129	Sect 4 Koudougou	Retenu
8.		Tiri Multitâches & logitics	IFUN°00251956 L RCCM BF KDG 01 2024 B13 00621	Tél: 70 44 63 80	Retenu
9.		K. ROLL SERVICES (KRS)	IFU N°0028560 X RCCM BF KDG 2010	BP 79 Koudougou Tél: 76 75 46 73	Retenu
10.		STANDARD TRADING INTERNATIONAL (STI)	RCCM N°BF FDG 2020 B077/IFU N°00136001H	Tel: 77593010	Retenu
11.		EXCELLENCE SERVICES (ES)	RCCM N° BF FDG 2015 A013//IFU N°00063100S	Tél 70281542	Retenu
12.		GOSEN SERVICES INTERNATIONAL(GSI)	RCCM N° BF KPL 01 2023 B13 00052/ IFU N°00207161A	Tél 71394600	Retenu
VI.	Location de salles	STANDARD TRADING INTERNATIONAL (STI)	RCCM N°BF FDG 2020 B077/IFU N°00136001H	Tél: 77593010	Retenu
VII.	Fourniture de pause-café et déjeuner	GLACIER CAFE RIHYA	IFU N° 00192422 U, RCCM BFBD 01 2023 M 01537	Sect. 12/Bobo-Dioulasso Tél : 78 96 96 31/65 79 51 51	Retenu
VIII.	Prestations intellectuelles (formations/renforcement de capacités, audit comptable)	Cabinet Building Talents For Africa (BTA) SARL	IFU N°00088510 P RCCM BF OUA 2017 B2351	Tél: 60 87 68 31	Retenu
1.		KSD SARL	N°IFU 00206157 N RCCM BF OUA 01 2024 M 13976	Tél: 01 20 24 20/76 06 00 95	Retenu
2.		FOCUS MANAGEMENT GROUP (FOMG)	IFU: 00038019A RCCM : BF OUA 2020 M 7132	01 BP 3001 Ouagadougou 01 Tél : 25 88 41 52 & 70 49 10 17	Retenu
3.		Leader Consulting SARL	IFU N°00099063 H RCCM BF OUA 01 2017 B1309444	01 BP 6000 Ouaga 01 Tél: 76 55 22 92/72 35 98 26	Retenu

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Demande de prix N°2025-010/MESRI/SG/UJKZ/P/PRM relative aux travaux de réhabilitation informatiques au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO (lot unique)- Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2025.

Publication : N°4098 du mardi 18 mars 2025 Page 18 - Date d'ouverture des plis : 20/05/2025 - Nombre de plis : Deux (02) à l'heure limite.

Lot unique : demande de prix N°2025-019/MESRI/SG/UJKZ/P/PRM relative aux travaux de réhabilitation informatiques au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations	Rang
	E.G.COB/TD SARL	-	-	Insuffisance technique du dossier du dossier d'appel à concurrence :	-
	Carmel Groupe	-	-	Insuffisance technique du dossier du dossier d'appel à concurrence	-
ATTRIBUTAIRE		Infructueux pour insuffisance technique du dossier du dossier d'appel à concurrence			

Demande de Prix n°2025-018/UJKZ/P/SG/PRM du 30 avril 2025 pour acquisition de petits matériels et outillages au profit des centres universitaires, UFR et instituts (03 lots). Financement : Budget de l'UJKZ, Exercice 2025. - Publication : revue N°4129 du 30/04/2025 P 46. - Date d'ouverture et de délibération : 09/04/2025. - Nombre de plis : 04

Lot 1 : Acquisition de petits matériels et outillages au profit des Centres universitaires

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HT	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations	Rang
	SODIKAD	-	3 566 880	-	3 556 260	Point 1.2 besoins de CUZ, item 15 ; discordance entre le montant en lettre et en chiffre au niveau des	

						prix unitaire 2000 au lieu de 5000 entrainant un taux de variation de -0,30 ; Offre anormalement basse avec un écart de 10,03% par rapport au seuil de calcul de l'offre anormalement basse Non conforme	Non classée
	UDM AFRIQUE	3 956 300	-	3 776 300	-	Point 1.2 besoins de CUZ, item 1 et 2 ; respectivement 10 000 au lieu 50 000 au niveau de la sommation des prix entrainant un taux de variation de -4.55 Conforme	2 ^{ème}
	WGSJ	3 997 750	-	-	-	Conforme	3 ^{ème}
	STWG SARL	3 391 100	-	-	-	Conforme	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE : STWG SARL pour un montant de trois millions trois cent quatre-vingt-onze mille cent (3 391 100) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours.

Lot 2 : Acquisition de petits matériels et outillages au profit de l'Ecole doctorale et des Instituts

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations	Rang
	SODIKAD	-	5 910 148	-	-	Offre anormalement basse avec un écart de 5,07% par rapport au seuil de calcul de l'offre anormalement basse Non conforme	Non classée
	UDM AFRIQUE	6 088 450	-	-	-	Conforme	3 ^{ème}
	WGSJ	5 791 500	-	-	-	Conforme	2 ^{ème}
	STWG SARL	5 383 700	-	-	-	Conforme	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE : STWG SARL pour un montant de cinq millions trois cent quatre-vingt-trois mille sept cents (5 383 700) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours.

Lot 3 : Acquisition de petits matériels et outillages au profit des UFR

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations	Rang
	SODIKAD	-	8 790 705	-	-	- Point 3.3 besoins de UFR-SEA, item 27 : tube PPR 25 proposé non conforme à coude PPR de 25 demandée dans la spécification technique ; - Point 3.4 besoins de UFR-SDS, item 60 : 5 clés infalsifiables ; cylindre sûreté multipoints proposé non conforme à 5 clés infalsifiables ; cylindre sûreté multipoints ; 2 rangées de goupilles demandées dans la spécification technique ; - Point 3.5 besoins de UFR-SVT, item 27, 28 et 29 : 300 mA proposé non conforme à 30 mA demandé dans la spécification technique. Non conforme	Non classée
	UDM AFRIQUE	8 680 698	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
	WGSJ	9 496 200	-	-	-	Conforme	2 ^{ème}
	STWG SARL	7 914 200	-	-	-	- Point 3.5 besoins de l'UFR-SVT, item 63 : date de livraison 16 jours proposée non conforme à 15 jours demandé ; - Point 3.5 besoins de l'UFR-SVT, item 64 : date de livraison 17 jours proposée non conforme à 15 jours demandé ; - Point 3.5 besoins de l'UFR-SVT, item 65 : date de livraison 18 jours proposée non conforme à 15 jours demandé. Non conforme	Non classée

ATTRIBUTAIRE : UDM AFRIQUE pour un montant de huit millions six cent quatre-vingt mille six cent quatre-vingt-dix-huit (8 680 698) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours.

Appel d'Offres Ouvert Accélééré n°2025-021/UJKZ/SG/P/SG/PRM du mardi 06 mai 2025 relatif à l'acquisition de billets d'avion au profit de l'université Joseph KI-ZERBO - **Financement** : Budget de l'Université, Exercice 2025 - **Publication** : revue n°4133 du mardi 06 mai 2025, Pages 45-46. - **Date de dépouillement** : Mardi 20 mai 2025 ; **Date de délibération** : Mercredi 21 mai 2025. - **Nombre de plis** : 02.

Lot unique : Acquisition de billets d'avion au profit de l'université Joseph KI-ZERBO

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
	MAUBAH VOYAGES	Mini : 66 050 000 HTVA Maxi : 131950 000 HTVA	Mini : 66 050 000 HTVA Maxi : 131950 000 HTVA	-	-	Offre hors enveloppe Non conforme
	WAHEGURU TRAVELS	Mini : 57 890 866 HT Maxi : 115 675 800 HT	Mini : 74 550 000 HT Maxi : 148 500 000 HT	-	-	-Erreur sur les items suivants : *Item1 : 950 000 au lieu de 709 800 *Item2 : 1 350 000 au lieu de 1 107 800

Appel d'Offres Ouvert Accélééré n°2025-021/UJKZ/SG/P/SG/PRM du mardi 06 mai 2025 relatif à l'acquisition de billets d'avion au profit de l'université Joseph KI-ZERBO - **Financement** : Budget de l'Université, Exercice 2025 - **Publication** : revue n°4133 du mardi 06 mai 2025, Pages 45-46. - **Date de dépouillement** : Mardi 20 mai 2025 ; **Date de délibération** : Mercredi 21 mai 2025. - **Nombre de plis** : 02.

Lot unique : Acquisition de billets d'avion au profit de l'université Joseph KI-ZERBO

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
						*Item3 : 1 950 000 au lieu de 1 213 733 -Ecart de +16 659 134 HT sur le montant mini et +32 824 200 HT sur le montant maxi. Soit un taux de +22,35% sur le mini +22,10 % sur la maxi. * Chiffre d'affaires non conforme Non conforme

ATTRIBUTAIRE : Néant

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix N°2025-013/CENOU/DG/PRM du 07/05/2025 pour Achat de matériels et d'équipements au profit du Centre national des œuvres universitaires (CENOU) - Financement : Budget du CENOU, Exercice 2025 Publication de l'avis : RMP N°4137 du lundi 12 mai 2025.

Date de d'ouverture des plis : 21/05/2025 - Lettre de convocation CAM : N° 2025-000019/CENOU/DG/PRM du 19/05/2025.

Nombre de plis reçus : vingt (20) - Date de délibération : 21/05/2025.

Lot 1 : achat de matériels spécifiques au profit des étudiants en situation de handicap au profit du CENOU

Borne inférieure : 4 012 274 TTC ; Borne supérieure : 5 428 370 TTC ; Seuil de tolérance : 3 811 660 TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	SOCIETE VALFAT SARL	4 150 000 HTVA	4 150 000 HTVA	Conforme 1 ^{er}
2	GCS SARL	3 749 450 TTC	3 177 500 HTVA 3 749 450 TTC	Non conforme Offre anormalement basse
3	PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	4 318 800 TTC	3 660 000 HTVA 4 318 800 TTC	Non conforme : Aucune pièce administrative fournie
4	C.O.S SARL	3 591 500 HTVA	3 591 500 HTVA	Non conforme : Aucune pièce administrative fournie

Attributaire provisoire

SOCIETE VALFAT SARL pour un montant minimum de quatre millions cent cinquante mille (4 150 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45).

Lot 2 : fourniture et pose de brasseurs et rhéostats au profit du CENOU

Borne inférieure : 15 488 698 TTC ; Borne supérieure : 20 955 297 TTC ; Seuil de tolérance : 14 714 263 TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	BURKINA PROPRE PRESTATIONS	13 108 212 HTVA	13 108 212 HTVA	Conforme : Prix confirmé 7 ^e
2	S2A CONSTRUCTION SARL	13 564 000 HTVA	13 564 200 HTVA	Erreur de sommation ; Variation du montant total= 0,01%. Non conforme : aucune pièce administrative fournie
3	TERA SATISFACTION (TS) SARL	13 941 600 HTVA 16 451 088 TTC	13 941 600 HTVA 16 451 088 TTC	Non conforme : aucune pièce administrative fournie
4	ENTREPRISE ZALA SEKOU BURKINA (EZASEK BURKINA)	14 800 740 HTVA	14 800 740 HTVA	Non conforme : -pièces administratives non fournies (attestation de situation cotisante, Attestation de l'agent judiciaire de l'Etat, attestation de soumission aux marchés publics, certificat de non faillite et attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier)
5	BRUDERSCHAFT SARL	12 742 800 HTVA	12 742 800 HTVA	Conforme Prix confirmé 2 ^e
6	SADEC SARL	15 181 644 TTC	12 865 800 HTVA 15 181 644 TTC	Conforme : Prix confirmé 4 ^e
7	SOCIETE VALFAT SARL	13 320 000 HTVA	13 320 000 HTVA	Conforme : 8 ^e
8	EZOBIF SARL	13 100 000 HTVA	13 100 000 HTVA	Conforme : Prix confirmé 6 ^e
9	E.N.G.C.I SARL	12 527 000 HTVA 14 781 860 TTC	12 527 000 HTVA 14 781 860 TTC	Conforme : Prix confirmé 1 ^{er}
10	GLOBAL TRADING ET NEGOCE (GTN)	16 039 976 TTC	13 593 200 HTVA 16 039 976 TTC	Non conforme : attestation de situation fiscale non fournie.
11	GENERAL TRADING CENTER INTER (GTCI) SARL	13 079 800 HTVA 15 434 164 TTC	13 079 800 HTVA 15 434 164 TTC	Conforme Prix confirmé 5 ^e

12	APMA SARL	13 038 000 HTVA	13 653 000 HTVA	Erreur sur la quantité à l'item 1 : 224 proposé au lieu de 244 demandé ; Variation du montant total= 4,72%. Conforme : 9 ^e
13	JEHO NISSI SARL	15 259 760 TTC	13 542 000 HTVA 15 979 560 TTC	Erreur sur la quantité à l'item 1 : 224 proposé au lieu de 244 demandé ; Variation du montant total= 4,72%. Non conforme attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier non fournie
14	PLANETE SERVICES	15 717 600 TTC	12 787 200 HTVA 15 088 896 TTC	Rabais de 4% Conforme : Prix confirmé 3 ^e
15	GCS SARL	13 956 804 TTC	11 810 600 HTVA 13 936 508 TTC	Différence entre les prix unitaires : 24 900 en lettres et 24 950 en chiffres à l'item 1 et 27 900 en lettres et 27 950 en chiffres à l'item 2 ; Variation du montant total = -0,15%. Non conforme : Offre anormalement basse
16	PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	16 012 600 TTC	13 570 000 HTVA 16 012 600 TTC	Non conforme : aucune pièce administrative fournie
17	C.O.S SARL	12 715 800 HTVA	12 703 600 HTVA	-Différence entre les prix unitaires : 26 900 en lettres et 26 950 en chiffres à l'item ; Variation du montant total = -0,10%. -Prix confirmé Non conforme : aucune pièce administrative fournie
18	ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS (ETB)	14 669 760 TTC	12 432 000 HTVA 14 669 760 TTC	Non conforme : - Offre anormalement basse ; -aucune pièce administrative fournie
19	ELT PUB SARL	15 717 600 TTC	13 320 000 HTVA 15 717 600 TTC	Non conforme : aucune pièce administrative fournie
Attributaire provisoire		E.N.G.C.I SARL pour un montant de quatorze millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents (14 399 500) F CFA HTVA soit seize millions neuf cent quatre-vingt-onze mille quatre cent dix (16 991 410) F CFA TTC avec une augmentation de quantité de l'item 1 de 70 unités correspondant à une variation de 14,95% du montant total. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.		
Lot 3 : achat de matériels pour les activités sportives et culturelles au profit du CENOU				
Borne inférieure : 7 297 287 TTC ; Borne supérieure : 9 872 801 TTC ; Seuil de tolérance : 6 932 423 TTC				
N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	ENTREPRISE ZALA SEKOU BURKINA (EZASEK BURKINA)	6 059 000 HTVA	5 843 000 HTVA	Différence entre les prix unitaires : 3 000 en lettres et 15 000 en chiffres à l'item 9 et 13 000 en lettres et 32 000 en chiffres à l'item 10 ; Variation du montant total = -0,36%. Non conforme : - Offre anormalement basse -pièces administratives non fournies (attestation de situation cotisante, Attestation de l'agent judiciaire de l'Etat, attestation de soumission aux marchés publics, certificat de non faillite et attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier)
2	EZOBIF SARL	5 700 000 HTVA	5 575 000 HTVA	Différence entre les prix unitaires aux items 24, 25, 26, 27et 28 : 20 000 en lettres et 25 000 en chiffres aux items 24, 25, 26, 27et 28 ; Variation du montant total = -2,19%. Non conforme Offre non ferme à l'item 6 (marque non précisée)
3	FUTUR IMMINENCE INTERNATIONAL CONSORTIUM	7 520 500 HTVA	7 520 500 HTVA	Conforme : 1 ^{er}
4	GENERAL TRADING CENTER INTER (GTCI) SARL	5 809 622 HTVA 6 855 353 TTC	5 839 250 HTVA 6 890 315 TTC	Erreur de calcul aux items 21, 22 et 23 et erreurs de sommation du montant total HTVA et montant total TTC ; Variation des montants totaux HTVA et TTC = 0,51%. Non conforme : Offre anormalement basse
5	JEHO NISSI SARL	8 537 300 TTC	7 235 000 HTVA 8 537 300 TTC	Non conforme - Offre non ferme à l'item 6 (marque non précisée) -attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier non fournie.
6	GCS SARL	7 510 110 TTC	11 939 550 HTVA 14 088 669 TTC	Erreurs de calcul aux items 1, 4, 5, 8, 12, 16, 17, 18, 20, 23, 27 et 28 ; Variation du montant total = 87,60%. Non conforme variation du montant corrigé supérieure à 15%.

7	C.O.S SARL	7 242 000 HTVA	15 125 000 HTVA	Erreurs de calcul aux items 1, 4, 5, 8, 12, 16, 17, 18, 20, 23, 27 et 28 ; Variation du montant total = 108,85%. <i>Non conforme</i> - variation du montant corrigé supérieure à 15% ; -aucune pièce administrative fournie.
Attributaire provisoire		FUTUR IMMINENCE INTERNATIONALE CONSORTIUM pour un montant de huit millions six cent trente-cinq mille cinq cents (8 635 500) F CFA HTVA avec une augmentation de quantité des items 1, 2, 3, 5, 6, 7, 17, 18, 19 et 20 respectivement de 10, 4, 4, 16, 10, 10, 1, 2, 1 et 1 correspondant à une variation de 14,83% du montant total. Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours.		

Demande de prix N°2025-014/CENOU/DG/PRM du 09/05/2025 pour l'acquisition d'équipements de logement et d'instruments de fanfare au profit du Centre national des œuvres universitaires (CENOU) - Financement : Budget du CENOU, Exercice 2025
Publication de l'avis : RMP N° 4139-4140 du mercredi 14 & jeudi 15 mai 2025.
Lettre de convocation CAM : N° 2025-000020/CENOU/DG/PRM du 19/05/2025. Nombre de plis reçus : vingt-huit (28).
Date d'ouverture : 23/05/2025.

Lot 1 : acquisition de lits pour les cités universitaires au profit du CENOU

BORNE INFERIEURE : 14 736 805 F CFA TTC

BORNE SUPERIEURE : 19 938 031 F CFA TTC

SEUIL DE TOLERANCE 13

999 965 F CFA TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	SOPABUCE SARL	14 700 000 TTC	17 346 000 TTC	Prix unitaire sur le bordereau des prix unitaires (24 486) différent du prix unitaire sur le devis (41 501) Variation = 18 % Variation supérieure à 15% Non conforme
2	HPMS SARL	12 300 000 HTVA	12 300 000 HTVA	Non conforme : Spécifications techniques non proposées.
3	SOSERVCO	9 770 000 HTVA	9 770 000 HTVA	Non conforme : Hauteur du lit non ferme
4	RES	12 000 500 HTVA	12 000 500 HTVA	Non conforme : Hauteur du lit non ferme
5	EMS	11 822 000 HTVA 13 949 960 TTC	11 820 000 HTVA 13 947 600 TTC	Erreur de calcul du prix total. Variation = -0,02% Non conforme : Offre anormalement basse
6	E.A.O	16 815 000 TTC	14 250 000 HTVA 16 815 000 TTC	Conforme : 5 ^{ème}
7	JEHO NISSI SARL	14 679 200 TTC	-	Rabais 5% Non conforme Non-respect du modèle de la lettre de soumission : pour le délai de validité de l'offre, le soumissionnaire indexe la clause 19.1 et non la clause 14 des instructions aux candidats (IC) du dossier de demande de prix. Il indexe la clause 4.2 des IC (ce qui n'existe pas) et non la clause 3.2 des IC.
8	ASL/SN SARL	12 990 000 HTVA	12 990 000 HTVA	Non conforme : Spécifications techniques non proposées.
9	ETS KM DISTRIBUTION	14 250 000 HTVA 16 815 000 TTC	14 250 000 HTVA 16 815 000 TTC	Non conforme : Pièces administratives non fournies
10	FASO ENTREPRISE MOUMBRA NANA	12 400 000 HTVA	12 400 000 HTVA	Conforme : 1 ^{er}
11	METAL SOMKIETA	12 390 000 HTVA	12 390 000 HTVA	Non conforme : Hauteur du lit non ferme
12	LIFA BUSINESS CENTER	11 900 000 HTVA	11 900 000 HTVA	Non conforme : Hauteur du lit non ferme
13	A2FC	14 693 950 TTC	17 228 000 TTC	Différence entre le prix unitaire en lettres (146 000) et le prix unitaire en chiffres (124 525). Variation = 17,24% Variation supérieure à 15% Non conforme
14	EKRAF MULTI-SERVICES	12 500 000 HTVA	12 500 000 HTVA	Non conforme : Hauteur du lit non ferme
15	EZOBIF SARL	11 500 000 HTVA	11 500 HTVA	Différence entre le prix unitaire en lettres (115) et le prix unitaire en chiffres (115 000). Variation = 99,90% Non conforme
16	KTS DISTRIBUTION SARL	12 458 000 HTVA	12 458 000 HTVA	Non conforme : Hauteur du lit non ferme
17	TRANSCEND	12 500 000 HTVA	12 500 000 HTVA	Conforme : 2 ^{ème}
18	PEA	14 750 000 TTC	12 500 000 HTVA 14 750 000 TTC	Conforme : 2 ^{ème} ex-aequo
19	C.O.S SARL	13 390 000 HTVA	13 390 000 HTVA	Non conforme : Pièces administratives non fournies
20	GCS SARL	16 036 200 TTC	13 590 000 HTVA	Conforme :

			16 036 200 TTC	4 ^{ème}
21	PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	13 829 600 TTC	13 829 600 TTC	Non conforme : Hauteur du lit non ferme
22	GTCI SARL	12 272 000 TTC	11 658 400 TTC	Rabais 5% Non conforme : Hauteur du lit non ferme
23	E.T. B	13 334 000 TTC	13 334 000 TTC	Non conforme : Hauteur du lit non ferme
24	ELT. PUB SARL	14 160 000 TTC	14 160 000 TTC	Non conforme : Hauteur du lit non ferme Pièces administratives non fournies
Attributaire provisoire		FASO ENTREPRISE MOUMBRA NANA pour un montant de quatorze millions cent trente-six mille (14 136 000) F CFA HTVA avec une augmentation de quantité de quatorze (14) unités correspondant à une variation de 14,00% du montant total. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours		
Lot 2 : acquisition de matelas pour les cités universitaires au profit du CENOU				
BORNE INFERIEURE : 23 936 125 F CFA TTC		BORNE SUPERIEURE : 32 384 169 F CFA TTC		SEUIL DE TOLERANCE : 22 739 319F CFA TTC
N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés En F CFA	Observations
1	SOPABUCE SARL	24 486 000 TTC	14 446 740 TTC	Prix unitaire sur le bordereau des prix unitaires (24 486) différent du prix unitaire sur le devis (41 501) Variation = -41 % Variation supérieure à 15% Non conforme
2	HPMS SARL	21 250 000 HTVA	21 250 000 HTVA	Non conforme : Pièces administratives non fournies
3	RES	23 500 000 HTVA	23 500 000 HTVA	Non conforme : Pièces administratives non fournies
4	EMS	19 837 000 HTVA 23 407 660 TTC	19 837 000 HTVA 23 407 660 TTC	Conforme : 3 ^{ème}
5	E.A.O	24 024 800 TTC	20 360 000 HTVA 24 024 800 TTC	Conforme : 5 ^{ème}
6	JEHO NISSI SARL	24 809 500 TTC		Rabais 5% Non conforme Non-respect du modèle de la lettre de soumission : pour le délai de validité de l'offre, le soumissionnaire indexe la clause 19.1 et non la clause 14 des instructions aux candidats (IC) du dossier de demande de prix. Il indexe la clause 4.2 des IC (ce qui n'existe pas) et non la clause 3.2 des IC.
7	ASL/SN SARL	19 860 000 HTVA	19 860 000 HTVA	Non conforme : -marque non précisée ; -épaisseur du matelas non ferme
8	ETS KM DISTRIBUTION	20 875 000 HTVA 24 632 500 TTC	20 875 000 HTVA 24 632 500 TTC	Non conforme : Pièces administratives non fournies
9	LIFA BUSINESS CENTER	19 820 000 HTVA	19 820 000 HTVA	Conforme : 2 ^{ème}
10	A2FC	24 249 000 TTC	20 550 000 HTVA 24 249 000 TTC	Conforme : 6 ^{ème}
11	PLANETE SERVICES	26 550 000 TTC	20 025 000 HTVA 23 629 500 TTC	Rabais 11% Non conforme : Pièces administratives non fournies
12	EZOBIF SARL	18 750 000 HTVA	18 750 000 HTVA	Non conforme : Épaisseur du matelas non ferme
13	KTS DISTRIBUTION SARL	22 500 000 HTVA	22 500 000 HTVA	Non conforme : Épaisseur du matelas non ferme
14	TRANSCEND	20 000 000 HTVA	20 000 000 HTVA	Conforme : 4 ^{ème}
15	PEA	24 603 000 TTC	20 850 000 HTVA 24 603 000 TTC	Conforme 7 ^{ème}
16	C.O.S SARL	22 950 HTVA	22 950 000 HTVA	Montant en lettres sur la lettre de soumission (22 950) différent du montant sur le devis (22 950 000). Non conforme
17	GCS SARL	25 901 000 TTC	21 950 000 HTVA 25 901 000 TTC	Conforme 8 ^{ème}
18	GTCI SARL	23 482 000 TTC	18 706 000 HTVA 22 073 080TTC	Rabais 6% Non conforme : Offre anormalement basse
19	E.T. B	22 892 000 TTC	19 400 000 HTVA 22 892 000 TTC	Conforme 1 ^{er}
20	ELT. PUB SARL	23 600 000 TTC	20 000 000 HTVA 23 600 000 TTC	Non conforme : Pièces administratives non fournies
Attributaire provisoire		ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS (E.T.B) pour un montant de vingt-deux millions deux cent trente mille quatre cents (22 230 400) F CFA HTVA, soit vingt-six millions deux cent		

<i>trente et un mille huit cent soixante-douze (26 231 872) F CFA TTC avec une augmentation de quantité de cinquante-huit (58) unités correspondant à une variation de 14,59% du montant total. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.</i>				
Lot 3 : acquisition d'instruments de fanfare au profit du CENOU				
BORNE INFERIEURE : 4 653 740F CFA TTC		BORNE SUPERIEURE : 6 296 236F CFA TTC		SEUIL DE TOLERANCE : 4 421 053 F CFA TTC
N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	SOL-ID TECH	4 275 000 HTVA	4 275 000 HTVA	Conforme : 2 ^{ème}
2	SELANGOR EVENEMENTIEL	5 570 000 TTC	5 570 000 HTVA	TVA non appliquée = 0 F CFA Conforme : 5 ^{ème}
3	F2IC	4 800 000 HTVA	4 800 000 HTVA	Conforme : 3 ^{ème}
4	KTS DISTRIBUTION SARL	3 150 000 HTVA	3 150 000 HTVA	Non conforme : Offre anormalement basse
5	C.O.S SARL	3 705 000 HTVA	3 755 000 HTVA	Prix unitaire de l'item 2 en lettres (250 000) différent de son prix unitaire en chiffres (225 000). Variation = 1,35% Non conforme : -marque de la grosse caisse non proposée ; -spécifications techniques de la canne de tambour major non conformes
6	GCS SARL	4 749 500 TTC	4 025 000 HTVA 4 749 500 TTC	Conforme : 1 ^{er}
7	GTCI SARL	4 556 546 TTC	3 887 679 TTC	Rabais de 4% Prix unitaires des items 6 et 7 en lettres (214 780 et 214 780) différents de leurs prix unitaires en chiffres (429 000 et 429 000). Variation = -11,12% Non conforme : Offre anormalement basse
8	E.T.B	4 301 100 TTC	4 088 700TTC	Erreur sur la quantité de l'item 5 : 2 au lieu de 3. Variation = -4,49% Non conforme : Offre anormalement basse
9	ELT. PUB SARL	4 961 900 TTC	4 737 700TTC	Erreur sur la quantité de l'item 5 : 2 au lieu de 3. Variation = -4,52% Non conforme : Pièces administratives non fournies
Attributaire provisoire		GENERAL DE COMMERCE ET SERVICES (GCS) SARL pour un montant de quatre millions vingt-cinq mille (4 025 000) F CFA HTVA, soit quatre millions sept cent quarante-neuf mille cinq cents (4 749 500) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.		

AGENCE D'INFORMATION DU BURKINA

Demande de prix N°2025-001/MCCAT/SG/AIB/DG/PRCP du 29/01/2024 pour l'acquisition de mobiliers de bureau et de mobiliers spécifiques pour la salle des rédactions au profit de l'AIB. Financement : BUDGET de l'AIB, EXERCICE 2025. Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4132 du 05/05/2025. Convocation : n° 2025- 001/MCCAT/SG/AIB/DG/PRCP du 07/05/2025 des membres de la commission d'attribution des marchés (CAM).
Date d'ouverture : 13/05/2025. Nombre de plis reçus : dix-sept (17). Nombre de lot : 02
Enveloppe prévisionnelle lot 1 : **30 000 000 F CFA TTC.**

N°	Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	INSER	23 050 000	-	23 050 000	-	-Absence de pièces administratives Item 3 : bureau directeur -Dimensions de dessus ; Hauteur 5cm propose au lieu d' Epaisseur 6cm -Dimension panneau latéral face; Epaisseur 5cm au lieu de hauteur : 5cm -Dimensions panneaux latéraux ; Longueur :72cm, largeur ;90cm, hauteur : 5cm proposées au lieu de hauteur :72cm, longueur :90cm, Epaisseur :5cm Dimension du caisson : Longueur : 45cm ; Largeur : 65cm ; hauteur : 55cm proposée au lieu de Largeur : 45cm ; Hauteur : 65cm ; Profondeur : 55cm Item 5 : bureau agent Bureau retour ; - Dimension caisson : Longueur : 45cm ; Largeur : 65cm ; Hauteur : 55cm proposées au lieu de Largeur : 45cm; Hauteur : 65cm; Profondeur : 55cm demandées Item 6 : Absence de Dimensions: Assise L/H/P 52 cm x (40 à 52 cm) x 50 cm ; Dossier H 65 cm dans les spécifications proposées Item 7 -dimensions caisson sur roulettes :	Non classé

						Hauteur : 45 cm Longueur : 55 cm Epaisseur : 50 cm Dimension caisson : Longueur : 45cm Largeur : 65cm Profondeur : 55cm Encombrement : 190x80x76 cm minimum Absence de marque du bureau, fauteuil, sur les photos proposées	
2	AGS	3 485 000	-	3 485 000	-	Non Conforme -discordance entre le montant lu sur la lettre de soumission et le cadre de devis estimatif. -Absence de pièces administratives -Absence de références des constructeurs et de références correspondantes aux spécifications proposées sauf fauteuil agent	Non classé
3	STE KKS Sarl	24 575 000	-	24 575 000	-	Non Conforme Item 8 : Le fauteuil secrétaire proposé dans le prospectus est non conforme aux spécifications d'un fauteuil orthopédique demandée	Non classé
4	ASL/SN Sarl	20 838 000	-	20 838 000	-	Non conforme Item 3 : Bureau directeur - Dimensions panneaux latéraux longueurs : 72cm largeur : 90cm de Hauteur : 72cm Longueur : 90cm proposées non conforme aux spécifications demandées - Le fauteuil secrétaire proposé dans le prospectus est non conforme aux spécifications d'un fauteuil orthopédique demandée Absence de marque des bureau, fauteuils sur les photos proposées	Non classé
5	KHAFIFA SARL	19 168 240	22 618 240	19 168 240	22 618 240	Conforme	1^{er}
6	E AO	22 310 000	26 325 800	22 310 000	26 325 800	Non conforme Item 8 : Le fauteuil secrétaire proposé dans le prospectus est non conforme aux spécifications d'un fauteuil orthopédique demandée	Non classé
7	MANSOUD MULTI SERVICES	21 312 200	-	21 312 200	-	Non conforme : Absences de dimensions panneau latéral face Dimensions panneau latéral face (en retrait de 5cm) avec décoration en maroquinerie : Hauteur : 72 cm Longueur : 152 cm Epaisseur : 5 cm Item 16 : Ecran : Tactile couleur, 4,2" TFT – LCD proposée non conforme aux spécifications demandées : Ecran : Tactile couleur, 4,3" TFT – LCD	Non classé
8	EMS	20 540 000	24 237 200	20 540 000	24 237 200	Conforme	4^{ème}
9	BAS-NEERE ENERGIE SCOLAIRE	22 676 500	-	22 676 500	-	Item 8 : fauteuil secrétaire -Absence de pièces administratives -Le fauteuil secrétaire proposé dans le prospectus est non conforme aux spécifications d'un fauteuil orthopédique demandée	Non classé
10	EKOF-WP	25 418 900	-	25 418 900	-	Non conforme -Absence de pièces administratives Absence de références du constructeur et de références correspondantes aux spécifications techniques proposées dans le prospectus annexé	Non classé
11	ETS KM DISTRIBUTION	19 865 000	23 440 700	19 865 000	23 440 700	Conforme	3^{ème}
12	LPA	21 100 000	24 898 000	21 100 000	24 898 000	Non Conforme -Absence de pièces administratives -Absence de marque, de références du constructeur sur : bureau directeur général ; fauteuil directeur général ; bureau directeur ; fauteuil directeur ; bureau agent ; fauteuil agent ; bureau secrétaire ; fauteuil orthopédique ; chaise visiteur DG ; salon complet ; chaises visiteurs avec accoudoir ; guéridon ; placard	Non classé
13	IMPACT AFRIQUE Sarl	19 050 000	22 479 000	19 050 000	22 479 000	Non Conforme Item 8 : fauteuil secrétaire -Absence de pièces administratives -Le fauteuil secrétaire proposé dans le prospectus est non conforme aux spécifications d'un fauteuil orthopédique demandée	Non classé
14	PENGR WENDE BUSINESS CENTER	18 970 000	22 384 600	18 970 000	22 384 600	Non Conforme Item 8 : fauteuil secrétaire -Absence de pièces administratives -Le fauteuil secrétaire proposé dans le prospectus est non conforme aux spécifications d'un fauteuil orthopédique demandée	Non classé
15	STC Sarl	19 260 000	22 726 800	19 260 000	22 726 800	Conforme	2^{ème}
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : KHAFIFA SARL pour un montant de dix-neuf millions cent soixante-huit mille deux cent quarante (19 168 240) francs CFA HTVA et d'un montant de vingt-deux millions six cent dix-huit mille deux cent quarante (22 618 240) francs CFA TTC et avec un délai d'exécution de 45 jours							
Enveloppe prévisionnelle lot 2 : 5 000 000 FCFA							
N°	Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		

1	AGS	20 990 000	-	20 990 000	-	Non Conforme : -discordance entre le montant lu sur la lettre de soumission et le cadre de devis estimatif -Absence de pièces administratives -Absence de prospectus pour tous les items comme demandés dans le dossier de demande de prix (photos en lieu et place des prospectus)	Non classé
2	RES	3 015 000	-	3 015 000	-	Non Conforme -Absence de pièces administratives ; - <i>Offre anormalement basse</i> OAB : 3 843 694 OAE : 5 200 293	Non classé
3	ASL/SN Sarl	3 270 000	-	3 270 000	-	Conforme	2eme
4	KHAFIFA	3 220 000	3 799 600	3 220 000	3799 600	Conforme	1^{er}
5	EMS	3 846 500	4 538 870	3 846 500	4 538 870	Conforme	3eme
6	BAS-NEERE ENERGIE SCOLAIRE	3 560 000	-	3 560 000	-	Non Conforme -Absence de pièces administratives -Le tableau proposé (PAPERBOARD) pouvant accueillir un bloc papier est non conforme aux spécifications demandées	Non classé
7	ETS KM DISTRIBUTION	3 125 000	3 687 500	3 125 000	3 687 500	Non Conforme <i>Offre anormalement basse</i> OAB : 3 843 694 OAE : 5 200 293	Non classé
8	PENGR WENDE BUSINESS CENTER	3 300 000	3 894 000	3 300 000	3 894 000	Conforme Absence de pièces administratives	Non classé
9	STC Sarl	2 625 000	3 097 500	2 625 000	3 097 500	Non Conforme <i>Offre anormalement basse</i> OAB : 3 843 694 ; OAE : 5 200 293	Non classé
10	PALETTES FASO Sarl	3 395 000	-	3 395 000	-	Non Conforme Absence de pièces administratives	Non classé

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : KHAFIFA SARL *pour un montant de trois millions deux cent vingt mille (3 220 000) francs CFA HTVA et d'un montant de trois millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent (3 799 600) francs CFA TTC* avec un délai d'exécution de **45 jours**

MANIFESTATION D'INTERET N° 2025-001/MCCAT/SG/AIB/DG/PRCP DU 29/04/2025 POUR RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET L'ÉLABORATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES (DAO) D'UN IMMEUBLE R+2 EXTENSIBLE EN R+4 ET DE BATIMENTS ANNEXES A USAGE DE BUREAUX AU PROFIT DE L'AGENCE D'INFORMATION DU BURKINA (AIB).

Tableau de l'évaluation des candidatures (application des critères)

N°	Cabinets	Accord de groupement	Le domaine des activités du candidat	Le nombre d'année d'expérience au moins cinq (05) ans	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues des cinq (05) dernières années (2020-2024)	Observations	Conclusion
1.	LE BATISSEUR DU BEAU		Conforme	Seize (16) ans	Conforme	43	Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt et d'autres manquent d'attestations de bonne exécution ou de rapports de validation	Retenu
2.	ARDI	-	-	-	-	-	ABSENCE D'AGREMENT	Non retenu
3.	INTER-PLAN	-	Conforme	Vingt-huit (28) ans	Conforme	03	Références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt manquent d'attestations de bonne exécution ou de rapports de validation	Non retenu
4.	BETBF	-	Conforme	Deux (02) ans	Conforme	00	Aucun projet similaire en rapport avec l'objet de l'étude.	Non retenu
5.	GROUPEMENT ARCADE/ CARURE/ CEITP/ AAPUI (ARCAE chef de file)	Fourni	Conforme	Vingt-trois (23) ans	Conforme	09	Certaines références similaires non comptabilisées car conclues avec des structures privées et leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt et d'autres sont antérieures a 2020 ou manquent d'attestations de bonne exécution ou de rapports de validation	Retenu
6	GROUPEMENT SAD ; ATELIERS 3 ARCHITECTE ;	Fourni	Conforme	Huit (08) ans	Conforme	00	Aucun projet similaire en rapport avec l'objet de l'étude	Non retenu

	BAT INGENIERIE-EXPERTISE							
7	2A.BC	-	Conforme	Seize (16) ans	Conforme	01	Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt et d'autres sont antérieures a 2020 ou manquent d'attestations de bonne exécution ou de rapports de validation	Retenu
8	GROUPEMENT CAURI ; HARMONY Sarl ; ACROPOLE ; AFRIK STUDIO ET PARTNERS	Fourni	Conforme	Treize (13) Ans	Conforme	15	Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt et d'autres sont antérieures a 2020 ou manquent d'attestations de bonne exécution ou de rapports de validation	Retenu
9	SATA-AFRIQUE SA	-	Conforme	Trente (30) Ans	Conforme	11	Aucun projet similaire en rapport avec l'objet de l'étude	Retenu
10	G5 ASSOCIATES	-	Conforme	Deux (02) Ans	Conforme	08	Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt	Retenu
11	GROUPEMENT CADY Sarl/ CAFI-B Sarl	Fourni	Conforme	Dix (10) ans	Conforme	10	Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt et d'autres antérieures a 2020 ou manquent d'attestations de bonne exécution ou de rapports de validation	Retenu

FONDS POUR L'ALPHABETISATION ET L'EDUCATION NON FORMELLE

Manifestation d'intérêt N°2025-02/FONAENF/DG POUR L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS
 Financement Budget FONAENF, Gestion 2025 - Date de publication de l'avis : Quotidien N°4124 du 23 avril 2025
 Convocation de la CAM : Lettre N°2025-096/FONAENF/DG du 13/05/2025 et Lettre N°2025-106/FONAENF/DG du 22/05/2025
 Date de délibération : Lundi 26 mai 2025 - Nombre de plis reçus : 19

N°	Soumissionnaire (Bureau)	Le domaine des activités du candidat (10 pts)	Références des quatre (04) marchés similaires des trois (03) dernières années (40 pts)	Démarche méthodologique (30 pts)	Le plan de travail (20 pts)	Total des points (100 pts)	Rang	Commentaires
Lot 1 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF								
1	Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali	10	40	26,5	17,5	94	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
2	PANAUDIT BURKINA	10	40	25	18	93	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
3	AUREC Afrique - BF	10	40	24,5	14,75	89,25	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
4	EPG	10	40	25,5	11	86,5	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
5	Groupement CONVERGENCE / SECCAPI	10	40	20	15	85	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
6	SOGECA INTERNATIONAL	10	40	26	8,5	84,5	6 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
7	CFEC Afrique SARL	10	40	26,5	7,5	84	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
8	FIDUCIAL AK	10	40	22,5	10	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
9	CIECAM	10	40	23,5	9	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
10	Groupement IAC / AEC	10	40	11	16	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
11	FIDEXCO SA	10	40	21	6	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
12	FORVIS MAZARS	10	40	15	9	74	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
13	2EC SARL	10	30	19,5	7	66,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé
14	CGIC-Afrique International	10	40	11,5	3,5	65	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés
15	CECAF	10	20	22,5	11	63,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des

								trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
16	Groupement FIDALLI Burkina / CBS	10	30	12,5	0	52,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs
17	CABINET METIS	10	10	15	10	45	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
18	FIDAF	10	10	16	6	42	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
19	WORLDAUDIT	10	0	19,75	5	34,75	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
Lot 2 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAFEN								
1	Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali	10	40	26,5	17,5	94	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
2	PANAUDIT BURKINA	10	40	25	18	93	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
3	AUREC Afrique - BF	10	40	24,5	14,75	89,25	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
4	EPG	10	40	25,5	11	86,5	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
5	Groupement CONVERGENCE / SECCAPI	10	40	20	15	85	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
6	SOGECA INTERNATIONAL	10	40	26	8,5	84,5	6 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
7	CFEC Afrique SARL	10	40	26,5	7,5	84	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
8	FIDUCIAL AK	10	40	22,5	10	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
9	CIECAM	10	40	23,5	9	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
10	Groupement IAC / AEC	10	40	11	16	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
11	FIDEXCO SA	10	40	21	6	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
12	FORVIS MAZARS	10	40	15	9	74	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
13	2EC SARL	10	30	19,5	7	66,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé
14	CGIC-Afrique International	10	40	11,5	3,5	65	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés
15	CECAF	10	20	22,5	11	63,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
16	Groupement FIDALLI Burkina / CBS	10	30	12,5	0	52,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs
17	CABINET METIS	10	10	15	10	45	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
18	FIDAF	10	10	16	6	42	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
19	WORLDAUDIT	10	0	19,75	5	34,75	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des

								attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
Lot 3 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF								
1	Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali	10	40	26,5	17,5	94	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
2	PANAUDIT BURKINA	10	40	25	18	93	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
3	AUREC Afrique - BF	10	40	24,5	14,75	89,25	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
4	EPG	10	40	25,5	11	86,5	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
5	Groupement CONVERGENCE / SECCAPI	10	40	20	15	85	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
6	SOGECA INTERNATIONAL	10	40	26	8,5	84,5	6 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
7	CFEC Afrique SARL	10	40	26,5	7,5	84	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
8	FIDUCIAL AK	10	40	22,5	10	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
9	CIECAM	10	40	23,5	9	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
10	Groupement IAC / AEC	10	40	11	16	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
11	FIDEXCO SA	10	40	21	6	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
12	FORVIS MAZARS	10	40	15	9	74	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
13	2EC SARL	10	30	19,5	7	66,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé
14	CGIC-Afrique International	10	40	11,5	3,5	65	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés
15	CECAF	10	20	22,5	11	63,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
16	Groupement FIDALLI Burkina / CBS	10	30	12,5	0	52,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs
17	CABINET METIS	10	10	15	10	45	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
18	FIDAF	10	10	16	6	42	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
19	WORLDAUDIT	10	0	19,75	5	34,75	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
Lot 4 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF								
1	Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali	10	40	26,5	17,5	94	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
2	PANAUDIT BURKINA	10	40	25	18	93	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
3	AUREC Afrique - BF	10	40	24,5	14,75	89,25	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
4	EPG	10	40	25,5	11	86,5	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
5	Groupement CONVERGENCE / SECCAPI	10	40	20	15	85	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
6	SOGECA INTERNATIONAL	10	40	26	8,5	84,5	6 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
7	CFEC Afrique SARL	10	40	26,5	7,5	84	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
8	FIDUCIAL AK	10	40	22,5	10	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
9	CIECAM	10	40	23,5	9	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
10	Groupement IAC / AEC	10	40	11	16	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
11	FIDEXCO SA	10	40	21	6	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
12	FORVIS MAZARS	10	40	15	9	74	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
13	2EC SARL	10	30	19,5	7	66,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure

								Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé
14	CGIC-Afrique International	10	40	11,5	3,5	65	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés
15	CECAF	10	20	22,5	11	63,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, à 2024)
16	Groupement FIDALLI Burkina / CBS	10	30	12,5	0	52,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs
17	CABINET METIS	10	10	15	10	45	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
18	FIDAF	10	10	16	6	42	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
19	WORLDAUDIT	10	0	19,75	5	34,75	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
Lot 5 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF								
1	Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali	10	40	26,5	17,5	94	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
2	PANAUDIT BURKINA	10	40	25	18	93	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
3	AUREC Afrique - BF	10	40	24,5	14,75	89,25	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
4	EPG	10	40	25,5	11	86,5	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
5	Groupement CONVERGENCE / SECCAPI	10	40	20	15	85	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
6	SOGECA INTERNATIONAL	10	40	26	8,5	84,5	6 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
7	CFEC Afrique SARL	10	40	26,5	7,5	84	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
8	FIDUCIAL AK	10	40	22,5	10	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
9	CIECAM	10	40	23,5	9	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
10	Groupement IAC / AEC	10	40	11	16	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
11	FIDEXCO SA	10	40	21	6	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
12	FORVIS MAZARS	10	40	15	9	74	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
13	2EC SARL	10	30	19,5	7	66,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé
14	CGIC-Afrique International	10	40	11,5	3,5	65	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés
15	CECAF	10	20	22,5	11	63,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
16	Groupement FIDALLI Burkina / CBS	10	30	12,5	0	52,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs
17	CABINET METIS	10	10	15	10	45	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés

								des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
18	FIDAF	10	10	16	6	42	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
19	WORLDAUDIT	10	0	19,75	5	34,75	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
Lot 6 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF								
1	Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali	10	40	26,5	17,5	94	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
2	PANAUDIT BURKINA	10	40	25	18	93	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
3	AUREC Afrique - BF	10	40	24,5	14,75	89,25	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
4	EPG	10	40	25,5	11	86,5	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
5	Groupement CONVERGENCE / SECCAPI	10	40	20	15	85	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
6	SOGECA INTERNATIONAL	10	40	26	8,5	84,5	6 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
7	CFEC Afrique SARL	10	40	26,5	7,5	84	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
8	FIDUCIAL AK	10	40	22,5	10	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
9	CIECAM	10	40	23,5	9	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
10	Groupement IAC / AEC	10	40	11	16	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
11	FIDEXCO SA	10	40	21	6	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
12	FORVIS MAZARS	10	40	15	9	74	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
13	2EC SARL	10	30	19,5	7	66,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé
14	CGIC-Afrique International	10	40	11,5	3,5	65	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés
15	CECAF	10	20	22,5	11	63,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
16	Groupement FIDALLI Burkina / CBS	10	30	12,5	0	52,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs
17	CABINET METIS	10	10	15	10	45	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
18	FIDAF	10	10	16	6	42	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
19	WORLDAUDIT	10	0	19,75	5	34,75	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
Lot 7 : Audit des comptes des opérateurs de la campagne 2023-2024 du FONAENF								
1	Groupement SEC DIARRA Burkina/ SEC DIARRA Mali	10	40	26,5	17,5	94	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
2	PANAUDIT BURKINA	10	40	25	18	93	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
3	AUREC Afrique - BF	10	40	24,5	14,75	89,25	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
4	EPG	10	40	25,5	11	86,5	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure

5	Groupement CONVERGENCE / SECCAPI	10	40	20	15	85	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
6	SOGECA INTERNATIONAL	10	40	26	8,5	84,5	6 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
7	CFEC Afrique SARL	10	40	26,5	7,5	84	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
8	FIDUCIAL AK	10	40	22,5	10	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
9	CIECAM	10	40	23,5	9	82,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
10	Groupement IAC / AEC	10	40	11	16	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
11	FIDEXCO SA	10	40	21	6	77	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
12	FORVIS MAZARS	10	40	15	9	74	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure
13	2EC SARL	10	30	19,5	7	66,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) Méthodologie et plan de travail insuffisamment détaillé
14	CGIC-Afrique International	10	40	11,5	3,5	65	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Méthodologie et plan de travail insuffisamment développés
15	CECAF	10	20	22,5	11	63,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
16	Groupement FIDALLI Burkina / CBS	10	30	12,5	0	52,5	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; Absence de plan de travail ; Méthodologie inadaptée à l'audit des opérateurs
17	CABINET METIS	10	10	15	10	45	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
18	FIDAF	10	10	16	6	42	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Insuffisance de marchés similaires associés des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)
19	WORLD AUDIT	10	0	19,75	5	34,75	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Aucun marché similaire associé des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande De Propositions N°0013/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMTI, relatif à l'ingénierie sociale pour la promotion de la demande en ouvrages d'assainissement autonome améliorés, de formation et d'encadrement des artisans, de supervision et de contrôle de travaux d'assainissement autonome dans les villes de Ténado et Kokologho (lot unique) – Financement : Budget ONEA 2025 – Publication de l'AMI : QMP N° 3836 du vendredi 15/03/2024 page 35 - Publication des résultats de l'AMI : QMP N°3926 du vendredi 19/07/2024 page 13 – Lot unique - Nombre de plis reçu : cinq (05) - Date d'ouverture des plis : 20 décembre 2024 à 09 Heures 05 minutes - Date de délibération : mardi 06 mai 2025.

Ingénierie sociale pour la promotion de la demande en ouvrages d'assainissement autonome améliorés, la formation et l'encadrement des Artisans, la supervision et le contrôle de travaux d'assainissement autonome dans les villes de Ténado et Kokologho (lot unique) :	Barèmes	Pli 1 BACED SARL	Pli 2 CCD SARL	Pli 3 Groupement SAPAD/BURED	Pli 4 Groupement SERAT & AC3E	Pli 5 BERA
A) EXPERIENCE SPECIFIQUE	10	10,00	10,00	3,00	3,00	10,00
B) CONFORMITE PLAN DE TRAVAIL ET METHODOLOGIE	50	46,93	41,08	35,59	41,33	43,82
b.1 Approche méthodologique	35	31,92	28,25	23,75	29,08	29,42
b.2 Plan de travail	10	10,00	9,00	8,08	8,50	10,00
b.3 Organisation et personnel	05	5,00	3,83	3,75	3,75	4,42
C) QUALIFICATION ET COMPETENCE DU PERSONNEL	40	40,00	39,25	39,13	40,00	39,88
a-Coordonnateurs (02)	15	15,00	14,50	14,50	15,00	15,00
b-Superviseurs (04)	10	10,00	10,00	9,88	10,00	9,88
c-Contrôleurs (04)	15	15,00	14,75	14,75	15,00	15,00
Score total	100	96,93	90,33	77,72	84,33	93,70
Classement	-	1 ^{er}	3 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	2 ^{ème}

Demande de Propositions Allégée N°0017/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMTI relative à la réalisation d'une études/enquête sur l'adoption des pratiques adéquates d'hygiène et d'assainissement par les populations urbaines au profit de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement - Financement : Budget ONEA, gestion 2024 – Date d'ouverture des propositions techniques et financières : 13/11/2024 à 09 Heures 00 minute - Nombre de plis reçu : deux (02) – Publication des résultats de l'AMI : quotidien n°3861 p.10 du vendredi 06/09/2024 - Date de délibération : 06/05/2025 – Méthode de sélection : moindre cout – Note technique minimale requise.

Nom du Bureau	Note Technique	Proposition Financière en F CFA	Classement	Observations
Groupelement EXPERTISE–ID/CAGEFIC	83,5	24 508 600	1 ^{er}	Retenu
Groupelement CETRI/BIST	63,5	22 046 825	2 ^{ème}	Non retenu. Le Soumissionnaire n'a pas obtenu la note technique minimale requise.
Recommandation d'attribution à la proposition ayant le cout le moins élevé.	Groupement EXPERTISE–ID/CAGEFIC pour un montant de vingt millions sept cent soixante-dix mille (20 770 000) soit vingt-quatre millions cinq cent huit mille six cents (24 508 600) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.			

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de prix n° 009/2025 lancée pour l'acquisition et la mise en service de solutions d'équilibreur de charge de couche 7 et de sécurité d'accès pour les applications de la SONABEL. Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics n° 4117 du lundi 14 avril 2025. Financement : Fonds Propres SONABEL. Lot unique.

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	NEURONES TECHNOLOGIES BURKINA FASO	62 972 757	62 972 757	Conforme

Attributaire provisoire : NEURONES TECHNOLOGIES BURKINA FASO pour un montant TTC de soixante-deux millions neuf cent soixante-douze mille sept cent cinquante-sept (62 972 757) F CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix N°2025-012/CENOU/DG/PRM du 05/05/2025 pour l'achat d'imprimés et de fournitures de bureau au profit du Centre national des œuvres universitaires (CENOU). Financement : Budget du CENOU, Exercice 2025 Publication de l'avis : RMP N°4135 du jeudi 08 mai 2025

Lettre de convocation CAM : N° 2025-000018/CENOU/DG/PRM du 13/05/2025. Nombre de plis reçus : treize (13).

Date d'ouverture : 19/05/2025.

Lot 1 : Achat de cartes CENOU (cartes de résidents en cité, cartes d'adhésion à la MUNASEB et divers imprimés) au profit du CENOU BORNE INFERIEURE : 3 852 121 F CFA TTC BORNE SUPERIEURE : 5 211 694 F CFA TTC SEUIL DE TOLERANCE : 3 659 515 F CFA TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	ENTREPRISE DAKUYO & FILS	3 280 000 HTVA	3 280 000 HTVA	Conforme - 3 ^{ème}
2	RESEAU NATIONAL DE COMMERCE (RENACOM) SARL	3 223 000 HTVA 3 803 140 TTC	3 223 000 HTVA 3 803 140 TTC	Conforme 2 ^{ème} Prix confirmé par lettre du 21/05/2025
3	ROYAL DÉVELOPPEMENT SARL	3 194 400 HTVA	3 194 400 HTVA	Non conforme : Prix confirmé par lettre du 22/05/2025 Pièces administratives non fournies
4	PHILS MEDIA SERVICES	3 888 100 TTC	3 295 000 HTVA 3 888 100 TTC	Conforme 4 ^{ème}
5	ENGCI SARL	3 890 000 HTVA 4 590 200 TTC Rabais : 15%	3 306 500 HTVA 3 901 670 TTC	Conforme 5 ^{ème}
6	DIGI PRINT	3 174 500 HTVA	3 147 500 HTVA	Erreur de calcul du montant total HTVA ; Variation = -0,85% Prix confirmé par lettre du 22/05/2025 Conforme 1 ^{er}

Attributaire provisoire DIGI PRINT pour un montant de **trois millions cent quarante-sept mille cinq cents (3 147 500) F CFA HTVA** avec un délai d'exécution de trente (30) jours

Lot 2 : Achat de fournitures de bureau au profit du CENOU

BORNE INFERIEURE : 15 665 960 F CFA TTC -BORNE SUPERIEURE : 21 195 122 F CFA TTC -SEUIL DE TOLERANCE : 14 882 662 F CFA TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	YISOREGA MULTI-SERVICES	Mini : 7 770 000 HTVA Maxi : 13 078 000 HTVA	Mini : 7 836 000 HTVA Maxi : 13 078 000 HTVA	Erreur sur la quantité minimum de l'item 4 : 36 au lieu de 30. Variation du montant minimum = 0,84% Non conforme : Spécifications techniques des items 1, 2, 5, 6, 28, 31, 34 et 39 non conformes aux spécifications techniques demandées.
2	GROUPE ASA Matériel SARL (G.A.M)	Mini : 9 379 230 TTC Maxi : 15 634 410 TTC	Mini : 7 948 421 HTVA Mini : 9 379 136 TTC Maxi : 13 249 368 HTVA Maxi : 15 634 254 TTC	Rabais de 0,001% Non conforme : Offre déséquilibrée au regard des prix unitaires des items : - 33 (carton de 5 rames de papier de 500 feuilles A4 blanches 80g) à 5000 F CFA ; - 34 (carton de 5 rames de papier de 500 feuilles A4 couleur de 80g « bleu ») à 5000 F CFA.
3	EZOBIF SARL	Mini : 7 929 600 HTVA Maxi : 13 223 500 HTVA	Mini : 7 884 600 HTVA Maxi : 13 148 500 HTVA	Prix unitaire en lettres (1500) différent du prix unitaire en chiffres (4000) de l'item 46 Variation du montant minimum = - 0,57% Variation du montant maximum = - 0,57% Non conforme :

				Offre déséquilibrée au regard du prix unitaire de l'item 4 (paquet de 25 boîtes à archive papier A4 capacité 900 feuilles) à 7000 F CFA
4	SOALLA DISTRIBUTION	Mini : 8 537 200 HTVA Maxi : 14 248 050 HTVA	Mini : 8 537 200 HTVA Maxi : 14 248 050 HTVA	Non conforme : Pièces administratives non fournies
5	SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	Mini : 10 133 500 HTVA Maxi : 16 895 500 HTVA	Mini = 9 120 150 HTVA Maxi = 15 205 950 HTVA	Rabais de 10% Non conforme : Offre déséquilibrée au regard des prix unitaires des items : - 33 (Carton de 5 rames de papier de 500 feuilles A4 blanches 80g) à 2000 F CFA ; - 34 (Carton de 5 rames de papier de 500 feuilles A4 couleur de 80g « bleu ») à 10000 F CFA ; - 41 (Boite de 50 stylos à bille bleu) à 15000 F CFA, - 47 (Boite de 100 trombones enrobés en plastique de 25 mm) à 5000 F CFA ; - 48 (Boite de 100 trombones enrobés en plastique de 33 mm) à 5000 F CFA ; - 49 (Boite de 100 trombones enrobés en plastique de 50 mm) à 5000 F CFA
6	EZAEL EQUIPEMENT ET DISTRIBUTION	Mini : 9 660 129 TTC Maxi : 16 529 145 TTC	Mini : 7 940 953 HTVA Mini : 9 370 325 TTC Maxi : 13 273 237 HTVA Maxi : 15 662 420 TTC	Erreur sur la quantité maximum de l'item 3 : 50 au lieu de 60 Variation du montant maximum = -2,31% Rabais de 3% Non conforme : Offre déséquilibrée au regard des prix unitaires des items : - 3 (Agrafeuse 24/6) à 32400 F CFA ; - 34 (Carton de 5 rames de papier de 500 feuilles A4 couleur de 80g « bleu ») à 60000 F CFA.
7	PLANETE SERVICES	Mini : 9 850 050 TTC Maxi : 16 494 630 TTC	Mini : 7 791 075 HTVA Mini : 9 193 469 TTC Maxi : 13 000 005 HTVA Maxi : 15 340 006 TTC	Erreur de sommation du montant minimum. Variation du montant minimum = -2,31% Rabais de 7% Prix confirmé par lettre n°2025-035/PS/DG/SP du 23/05/2025 Conforme : 1 ^{er}
Attributaire provisoire		PLANETE SERVICES pour un montant minimum de sept millions sept cent quatre-vingt-onze mille soixante-quinze (7 791 075) F CFA HTVA, soit neuf millions cent quatre-vingt-treize mille quatre cent soixante-neuf (9 193 469) F CFA TTC et un montant maximum de treize millions cinq (13 000 005) F CFA HTVA, soit quinze millions trois cent quarante mille six (15 340 006) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.		

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Demande de propositions allégée n°2025-0001/MESFPT/SG/DMP du 16/05/2025 portant présélection d'un (01) cabinet d'expertise agroalimentaire pour la surveillance des livraisons et le contrôle des quantités et de la qualité des vivres des établissements du post primaire et secondaire, des lycées scientifiques régionaux et de la restauration des candidats déplacés du BAC, session de 2025

Financement : CAST-cantines scolaires du secondaire, exercice 2025

Publication de l'avis à manifestation d'intérêt (AMI) : Quotidien des marchés N°4128 du mardi 29 avril 2025

Publication des résultats de l'AMI : Quotidien n°4138 du mardi 13 mai 2025

Référence de l'invitation des consultants à la DPA : Lettre n°2025-00001/MESFPT/SG/DMP du 14 mai 2025

Références de la convocation CAM : Lettre n°2025-00287/MESFPT/SG/DMP du 19 mai 2025

Date d'ouverture des propositions techniques : Lundi 26 mai 2025

Date d'ouverture de la proposition financière : Mardi 27 mai 2025

Date de délibération : Mardi 27 mai 2025

Nombre de soumissionnaires : Deux (02)

Procédure de passation : Demande de propositions allégée (DPA)

Le score technique minimum requis : 70 points

N°d'ordre	Cabinets ou bureau d'études	Appréciation de l'expérience pertinente du consultant (cabinet) pour la mission : 10 points	Notation de la Conformité du plan de travail et de la méthode proposés correspondant aux Termes de référence (TDR) : 30 points	Notation de la qualification et compétence du personnel clé pour la mission : 60 points	Notes technique s/100	Observations
1	TECAL-SATE	10	27	60	97	Qualifié et retenu pour l'ouverture de la proposition financière
2	BURKINA GLOBAL EXPERTISE (BGE) SARL	07	14,5	32,5	54	Non qualifié car la note obtenue est inférieure au score technique minimum requis (70 points). Les motifs de non satisfaction sont : Deux (02) projets similaires fournis au lieu de trois (03) exigés ; la méthodologie proposée ne prend pas en compte l'analyse à effectuer par les laboratoires habilités ; le plan de travail n'intègre pas le calendrier et le planning d'exécution de la mission ; les tâches des membres de l'équipe (personnel) ne sont pas cohérentes avec la mission ;

						l'attestation provisoire de Licence du quatrième contrôleur n'est pas valide et son CV n'a pas été fourni ; les agents de surveillance n'ont pas d'expérience professionnelle dans la surveillance des livraisons des produits agro-alimentaires.
Proposition financière						
Cabinet		Montant en F CFA TTC		Observations		
		Lu	Corrigé			
TECAL-SATE		39 200 000	39 200 000	Retenu pour la négociation du contrat		
Conclusion : Le cabinet TECAL-SATE est retenu pour la négociation du contrat.						

CENTRE NATIONAL DE SEMENCES FORESTIÈRES

RECTIFICATIF DE LA SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DU DOSSIER DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-10/MEEA/SG/CNSF/DG/PRM DU 28/04/2025 POUR LA CONFECTION ET LA POSE DE GRILLES DE PROTECTION SUR 15 KM.

BUDGET : CNSF/PARMEV-BF « EXERCICE 2025 » ; DATE DE DEPOUILLEMENT : 12 Mai 2025

NOMBRE DE PLIS RECU : Dix (10) ; NOMBRE DE LOTS : lot unique

REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics N°4132 du Lundi 05/05/2025

REFERENCE DE LA LETTRE D'INVITATION DES MEMBRES DE LA CAM : 2025-09/MEEA/SG/CNSF/DG/PRM du 08/05/2025

N°	Nom du soumissionnaire	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC		Les seuils en FCFA TTC	Rang	Observations
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé			
01	FASO GRILLAGE	9 532 500	9 532 500			[9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345	9 ^{ème}	Conforme
02	MAMBI SERVICES ET FILS	9 352 500	9 352 500			[9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345	9 ^{ème} ex	Conforme
03	SOCIETE PSAUMES 23			9 298 636	9 298 636	[9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345	4 ^{ème}	Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance
04	METAL SOMKIETA	9 423 194	9 423 194			[9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345	8 ^{ème}	Conforme
05	MAHME DISTRIBUTION SARL	7 877 658	7 877 658			[9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345	3 ^{ème}	Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance
06	SOCIO SARL	7 931 040	7 931 040			[9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345	5 ^{ème}	Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance
7	BOUBA TRAVAUX ET SERVICES			9 448 614	9 448 614	[9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345	6 ^{ème}	Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance
8	COGECAB IT/BTP-SARL	7 727 680	7 727 680			[9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345	2 ^{ème}	Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance
9	A et D SUPERFICIE	8 009 842	8 009 842			[9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345	7 ^{ème}	Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance
10	SHAID'SERVICES SARL	7 626 000	7 626 000			[9 471 942 – 12 814 981] Seuil de tolérance : 8 998 345	1 ^{er}	Conforme Offre anormalement basse mais en dessus du seuil de tolérance
ATTRIBUTAIRE : SHAID'SERVICES SARL		<ul style="list-style-type: none"> Pour un montant de pour un montant de Huit millions sept cent soixante-six mille (8 766 000) Francs CFA HTVA soit une variation de 14,95% après l'augmentation de la quantité (de 2542 à 2922) avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. 						

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Demande de prix : N°2025-03f/MARAH/SG/DMP : Acquisition de kits de production du niébé au profit des producteurs dans le cadre du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF).

Financement : Prêt FAD N°2100150043446 du 27 février 2023. Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N° 4114 du 09 avril 2025.

Date de dépouillement : 15/04/2025. Date de délibération : 15/05/2025.

Lettre de convocation CAM : N° 2025-082/MARAH/SG/DMP du 14/04/2025. Nombre de plis : huit(08). lots : Lot 3

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Acquisition de kits de production du niébé au profit des producteurs des régions du Nord et du Plateau Central						
Offre Anormalement Basse : 21 187 644 FCFA - Offre Anormalement Elevée : 28 665 636FCFA - Limite de Tolérance de 5% :20 128 262 FCFA						
Central D'Achat et de Vente de Produits Commerciaux (CAVPC)	21 999 600		21 999 600		Conforme	1 ^{er}
HEMA SERVICES	19 958 400		19 958 400		Non Conforme : Offre anormalement basse et en dessous limite de tolérance de 5%	Non classé
Inovatech Global Service –Sarl (IGS)	25 741 800		25 741 800		Conforme	2 ^{em}
Attributaire	Central d'Achat et de Vente de Produits Commerciaux (CAVPC) : pour un montant de vingt et un millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cents (21 999 600) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours. (Lot 1)					
Lot 2 : Acquisition de kits de production du niébé au profit des producteurs des régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest						
Offre Anormalement Basse : 21 756 156 FCFA - Offre Anormalement Elevée : 29 434 793 FCFA - Limite de Tolérance de 5% : 20 668 348 FCFA						

Central D'Achat et de Vente de Produits Commerciaux (CAVPC)	22 129 280		22 129 280		Conforme	2 ^{em}
HEMA SERVICES	21 413 600		21 413 600		Conforme	1 ^{er}
Inovatech Global Service –Sarl (IGS)	26 923 200		26 923 200		Conforme	3 ^{em}
Attributaire	HEMA SERVICES : pour un montant de : vingt et un millions quatre cent treize mille six cents (21 413 600) francs CFAHTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours. (Lot 2)					
Lot3 : Acquisition de kits de production du niébé au profit des producteurs des régions du Centre-Sud et du Centre-Est. Offre Anormalement Basse : 21 284 034 FCFA - Offre Anormalement Elevée : 28 796 046 FCFA - Limite de Tolérance de 5% : 20 219 832 FCFA						
HEMA SERVICES	19 958 400		19 958 400		Non Conforme : offre anormalement basse et en dessous limite de tolérance de 5%	Non classé
Inovatech Global Service –Sarl (IGS)	25 741 800		25 741 800		Conforme	1 ^{er}
Attributaire	Inovatech Global Service –Sarl (IGS) : pour un montant de vingt-cinq millions sept cent quarante et un mille huit cents (25 741 800) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours. (Lot 3)					

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC - PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO (GIP-PNVB)

Manifestation d'intérêt N°2025-03/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRM du 30/04/2025 en vue de la constitution d'une base de données complémentaires de fournisseurs/prestataires pour les procédures de demandes de cotation au titre de l'année 2025 au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) ; Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4132 du lundi 05 mai 2025 pages 145 à 146 ; Financement : Budget GIP-PNVB, Exercice 2025 ; Date de dépouillement : 14/05/2025 ; Nombre de plis reçu : Treize (13)

N°	Fournisseurs/prestataires	RCCM	IFU	Contacts téléphonique	Observations
Entretien, réparation et maintenance de véhicules à 2 roues					
1	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA	BF KDG 2016 M 185	00016026K	76 60 16 07 / 70 28 07 96 / 78 05 71 84	Retenu
2	ENTRPRISE BITIE ET FRERES SARL (EBF)	BF KDG 2021 B 226	00128503H	78 05 71 84 / 78 28 07 86 / 73 80 95 95	Retenu
3	PLANETE AUTOMOBILE	BF KDG 01 2023 A10 00110	00198802M	58 20 75 53 / 76 60 16 07 / 58 82 32 78	Retenu
4	EMERGENCE SERVICE INTERNATIONAL (E.S.I)	BF OUA 2017 A 9181	00098631Y	70 24 74 10 / 79 37 97 37 / 54 16 55 55	Retenu
5	BADO TRADE CORPORATE (BA.TRA.COR)	BF OUA 2016 A 2802	00074680Z	78 00 92 00 / 74 00 92 00 / 73 00 92 00	Retenu
6	GRACIERA SERVICES SARL	BF 01 OUA 2022 B 1114	00173471J	73 00 92 00 / 78 00 92 00 / 74 00 92 00	Retenu
7	DRAMKONA MULTI-SERVICES (DKM)	BF OUA 2012 A 5207	00043173H	70 76 98 67 / 76 68 54 57	Retenu
8	GLOBAL SAMY SARL	BF OUA 2020 B 0171	00130847A	54 14 59 00	Retenu
9	AZ NEW CHALLENGE	BF OUA 01 2015 A10 01581	00064349K	70 88 51 89 / 76 23 23 25	Retenu
Entretien, réparation et maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit du GIP-PNVB					
1	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE (GSA)	BF OUA 2009 A 4841	00024447C	76 60 56 98 / 70 25 93 41 / 78 28 62 33	Retenu
2	EMERGENCE SERVICE INTERNATIONAL (E.S.I)	BF OUA 2017 A 9181	00098631Y	70 24 74 10 / 79 37 97 37 / 54 16 55 55	Retenu
3	TECHNIK-SERVICES SARL	BF OUA 01 2022 B13 7345	00182677S	25 37 11 10 / 70 00 92 00	Retenu
4	GARAGE NOMBRE AUTO TURBO (GNAT)	BF OUA 2012 M 3397	00012147T	76 67 41 48 / 78 77 65 04	Retenu
5	GARAGE CONTROLE VEHICULE AUTOMOBILE (G.C.V.A)	BF OUA 2014 A 1309	00054057Y	70 33 30 96 / 78 50 50 93	Retenu
6	BBM - REPARATION ET PIECES DE RECHANGE (BBM-RPR)	BF OUA 2007 A 997	00010965X	70 23 73 05 / 78 03 03 59	Retenu
7	BADO TRADE CORPORATE (BA.TRA.COR)	BF OUA 2016 A 2802	00074680Z	78 00 92 00 / 74 00 92 00 / 73 00 92 00	Non retenu Agrément technique pour la maintenance du matériel roulant non fourni
8	GRACIERA SERVICES SARL	BF 01 OUA 2022 B 1114	00173471J	73 00 92 00 / 78 00 92 00 / 74 00 92 00	Non retenu Agrément technique pour la maintenance du matériel roulant non fourni

Demande de prix à commandes N°2025-04/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRM du 25/03/2025 pour l'acquisition de divers imprimés et de fournitures de bureau (lot 1) au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) ; Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4111 du vendredi 04 avril 2025 à la page 35 ; communiqué rectificatif du lot1 publié dans le quotidien N°4118 du mardi 15 avril 2025 à la page 65 ; Financement : Budget GIP-PNVB, Exercice 2025 ; Date de dépouillement : 22/04/2025 ; Date de délibération : 14/04/2025 ; Référence de la convocation de la CAM : Lettre N°2025-0000103/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRM du 17 avril 2025

Nombre de plis reçu ; Lot 1 : vingt-quatre (24)

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA TTC		Observations	Rang
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 1 : Acquisition de divers imprimés au profit du Groupement d'intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) E= 25 000 000 ; P= 20 691 070 ; M= 23 276 428 ; 0,85M= 19 784 964 ; 1,15M= 26 767 892 ; Seuil de tolérance (0,85M*5%) = 18 795 716						
FOCUS GOUP SARL	15 750 640 TTC	20 235 820 TTC	15 524 307	20 009 487	Conforme Discordance entre prix unitaire en lettre et en chiffre à l'item 3 : 24 en lettre et 24000 en chiffre entrainant un taux de variation de -1,45% du montant total minimum et -1,13% du montant total maximum	14 ^{ème}
LA BOITE NUMERIQUE	12 205 000 HT	16 215 000 HT	14 401 900	19 133 700	Conforme Montant de l'offre financière inclus dans l'intervalle du seuil de tolérance	11 ^{ème}
RDI SARL	9 651 220 TTC	21 822 920 TTC	9 497 820	21 386 320	Conforme	7 ^{ème}

					Discordance entre prix unitaire en lettre et en chiffre à l'item 6 : 20000 en lettre et 10000 en chiffre et à l'item 7 : 55000 en lettre et 65000 en chiffre ; le taux de variation est de -1,59% du montant total minimum et -2,00% du montant total maximum	
IMPRI-NORD SARL	18 298 850 TTC	22 918 550 TTC	18 298 850	22 918 550	Conforme	19 ^{ème}
ZONGO MARIETOU SERVICES	11 408 000 HT	14 922 000 HT	-	-	Non conforme Pièces administratives non complétées dans les délais	-
BECOME AFRICAN DISTRIBUTION	15 593 700 TTC	19 658 800 TTC	15 593 700	19 658 800	Conforme Montant de l'offre financière inclus dans l'intervalle du seuil de tolérance	16 ^{ème}
EXCELLENCE SERVICE	15 039 850 HT	18 500 200 HT	17 747 023	21 830 236	Conforme	18 ^{ème}
MK PROD SECU	7 111 500 HT	20 086 000 HT	7 334 232	20 715 094	Conforme Application du rabais de 12,6%	4 ^{ème}
WAFAR SARL	14 575 000 HT	20 042 000 HT	17 198 500	23 649 560	Conforme	17 ^{ème}
BIRAFFT HOLDING	13 940 000 HT	13 940 000 HT	-	-	Conforme La lettre de soumission ne fait pas ressortir ni de montant minimum ni de montant maximum	-
SAS GROUP SARL	15 312 270 TTC	19 390 940 TTC	15 312 270	19 390 940	Conforme Montant de l'offre financière inclus dans l'intervalle du seuil de tolérance	12 ^{ème}
B.C.S. SARL	9 629 343 TTC	20 012 116 TTC	9 623 443	20 003 266	Conforme Erreur de prix unitaire à l'item 1 ; 23000 en lettre et 23500 en chiffre ; le taux de variation est de -0,06% du montant total minimum et -0,04% du montant total maximum	8 ^{ème}
GRAPHIC TECHNIQUE SERVICE	5 959 590 TTC	19 901 290 TTC	14 762 390	19 901 290	Non conforme : Erreur de calcul du montant minimum à l'item 13 : 7 500 000 au lieu de 40000, le taux de variation s'élève à +147,71% sur le montant total minimum TTC ; Ecarté conformément à la circulaire n°2020-030/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020	-
JEHO NESSI SARL	12 375 511 TTC	24 915 042 TTC	-	-	Non conforme Bordereau des prix unitaires, cadre du devis et spécifications techniques fournis non en lien avec le lot1 tel que spécifié dans le dossier	-
ABC	6 765 000 HT	19 612 000 HT	7 982 700	23 142 160	Conforme	5 ^{ème}
LBH	15 475 700 TTC	19 517 200 TTC	15 475 700	19 517 200	Conforme Montant de l'offre financière inclus dans l'intervalle du seuil de tolérance	13 ^{ème}
UNION DECOR SARL	7 141 000 HT	20 218 500 HT	7 078 159	20 040 577	Conforme Application du rabais de 16%	1 ^{er}
HYPPOL SERVICE	9 434 572 TTC	19 775 974 TTC	9 434 572	19 775 974	Conforme Montant de l'offre financière inclus dans l'intervalle du seuil de tolérance	6 ^{ème}
PRESTATIONS EXPRESS LEADER	13 261 450 HT	17 425 000 HT	15 648 511	20 561 500	Conforme	14 ^{ème}
SITD	11 467 830 TTC	20 057 640 TTC	11 467 830	20 057 640	Conforme	9 ^{ème}
GMS	6 907 130 TTC	18 758 460 TTC	6 907 130	18 758 460	Non conforme Offre financière anormalement basse car en dessous du seuil de tolérance	-
SELECT HOUSE	7 729 800 HT	21 992 600 HT	7 205 720	20 501 502	Conforme Application du rabais de 21%	2 ^{ème}
EBSER SARL	7 447 000 HT	21 088 500 HT	7 311 167	20 703 846	Conforme Application du rabais de 16,8%	3 ^{ème}
PEA	13 109 800 TTC	24 249 000 TTC	11 929 818	22 066 590	Conforme Application du rabais de 9%	10 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	Lot 2 : UNION DECOR SARL pour un montant minimum Hors TVA de cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quarante (5 998 440) francs CFA et d'un montant maximum Hors TVA de dix-neuf millions cinq cent quatre mille huit cent (19 504 800) francs CFA, suite à l'augmentation des quantités maximum à l'item 2 de 5 unités et à l'item 6 de 10 unités soit une variation à la hausse de 14,85% du montant maximum hors TVA, avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours par commande					

Demande de prix à commandes N°2025-04/MSJE/GIP-PNVB//DG/SG/PRM du 25/03/2025 pour l'acquisition de divers imprimés et de fournitures de bureau (lot 2) au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) ; Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics. N°4111 du vendredi 04 avril 2025 à la page 35 ; Financement : Budget GIP-PNVB, Exercice 2025 ;
Date de dépouillement : 14/04/2025 ; Date de délibération : 14/04/2025 ;
Référence de la convocation de la CAM : Lettre N°2025-000087/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRM du 08 avril 2025.
Nombre de plis reçu ; Lot 2 : Quinze (15)

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA TTC		Observations	Rang
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau au profit du Groupement d'intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) E= 27 000 000 ; P= 22 897 427 ; M= 25 358 971 ; 0,85M= 21 555 125 ; 1,15M= 29 162 817 ; Seuil de tolérance : 0,85M*5%= 20 477 369						
E.S.C	12 115 650 TTC	22 528 560 TTC	12 102 150	22 501 560	Conforme Prise en compte de l'item 12 dans le calcul de la TVA entraînant un taux de variation de -0,11% sur le montant total minimum et -0,12% du montant total maximum	7 ^{ème}
JEHO NESSI SARL	15 139 400 TTC	25 697 450 TTC	-	-	Non Conforme	-

					Bordereau des prix unitaires et cadre du devis fournis non conformes au lot 2 tel que spécifié dans le dossier	
NAHHOURI SERVICES	9 072 000 HT	17 504 000 HT	-	-	Non Conforme Spécifications techniques non fournies	-
SOBAFI SARL	11 820 900 HT	21 975 300 HT	13 929 762	25 893 054	Conforme	12 ^{ème}
SAS GOUP SARL	12 713 497 TTC	23 825 144 TTC	12 693 193	23 784 536	Conforme Prise en compte de l'item 12 dans le calcul de la TVA entrainant un taux de variation de -0,16% sur le montant total minimum et -0,17% sur le montant total maximum	9 ^{ème}
BLESSING HORIZON	10 660 950 HT	19 451 900 HT	27 689 531	44 145 462	Non conforme Incohérences entre les montants en lettre et en chiffre : item 7 : 8500 en lettre et 85000 en chiffre ; item 42 : 12200 en lettre et 12000 en chiffre et item 50 : 12500 en lettre et 12000 en chiffre entrainant un taux de variation de +45% sur le montant total minimum et +52% sur le montant total maximum	-
LBH	11 327 528 TTC	21 753 536 TTC	11 321 588	21 741 656	Conforme Prise en compte de l'item 12 dans le calcul de la TVA entrainant un taux de variation de -0,05% sur le montant total minimum et maximum	5 ^{ème}
BANTIA SARL	13 001 576 TTC	24 105 602 TTC	13 044 776	24 163 202	Conforme Prise en compte uniquement de l'item 12 dans le calcul de la TVA entrainant un taux de variation de +0,33% sur le montant total minimum et +0,24% du montant total maximum	11 ^{ème}
RDI SARL	10 855 882 TTC	24 097 724 TTC	10 839 682	24 065 324	Conforme Prise en compte de l'item 12 dans le calcul de la TVA soient un taux de variation de -0,15% sur le montant total minimum et -0,13% sur le montant total maximum	4 ^{ème}
STC SARL	11 622 137 TTC	20 984 574 TTC	11 622 137	20 985 574	Conforme Montant de l'offre financière inclus dans l'intervalle du seuil de tolérance	6 ^{ème}
SELECT HOUSE	9 010 550 HT	18 302 700 HT	10 616 789	21 565 866	Conforme	2 ^{ème}
EBSER SARL	10 808 550 HT	22 050 700 HT	10 572 886	21 570 460	Conforme Application du rabais de 17%	1 ^{er}
EXCELLENCE SERVICE	10 788 500 HT	19 980 000 HT	12 698 030	23 511 600	Conforme	10 ^{ème}
MK PRO SECU	9 669 650 HT	19 598 300 HT	10 824 801	21 939 940	Conforme Application du rabais de 5%	3 ^{ème}
YISOREGA MULTI SERVICES	10 536 350 HT	19 582 700 HT	12 420 473	23 047 346	Conforme Erreur de quantité maximum à l'item 50 (16 au lieu de 18) entrainant un taux de variation de -0,15% sur le montant total maximum	8 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	Lot 2 : EBSER SARL pour un montant minimum Hors TVA de dix millions cinq cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-six (10 572 886) francs CFA et d'un montant maximum Hors TVA de vingt millions huit cent cinquante-huit mille quatre cent quatre-vingt-un (20 858 481) francs CFA, suite à l'augmentation des quantités maximum de l'item 42 de (110 unités) ; soit une variation à la hausse de 14% du montant maximum HTA, avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours par commande					

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Demande de Cotation n°2025-0238/MID/SG/DMP/SMF-PC pour l'acquisition de supports de communication pour la visibilité PCE-LON du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID). FINANCEMENT : *Don IDA 8910 BF*. Date d'ouverture et de délibération : 25 mars 2025. Nombre de Soumissionnaires : deux (02)

Soumissionnaires	Correction en plus ou moins-value/rabais ou remise		Montant corrigé en F CFA	Observations
	Moins-value	Plus-value		
BAOBAB WEB TV	-	-	HTVA : 31 767 524	Hors enveloppe
BCS SARL	HTVA : 526 500	18 643 200	HTVA : 18 080 700	Conforme
ATTRIBUTAIRE	BCS SARL pour un montant de dix-huit millions quatre-vingt mille sept cents (18 080 700) francs CFA HTVA soit vingt et un millions trois cent trente-cinq mille deux cent vingt-six (21 335 226) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de trente (30) jours .			

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE

Appel d'Offres N°2025-13/CO/M/DCP : Travaux de réhabilitation et installations électriques des bâtiments administratifs de la commune de Ouagadougou

Financement : Budget communal, gestion 2025 ; Publication : Quotidien des marchés Publics N°4094 du 12-03-2025

Date de dépouillement : 10/04/2025 ; Date de délibération : 14/05/2025

Lot 1 : Travaux de réhabilitation du dallage et travaux annexes à la Direction de la Sécurité Publique plus construction et réhabilitation de toilettes externes
à la Direction Générale des Services Sociaux

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA HTVA	Montant corrigé F CFA HTVA	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé/jours	Montant après ajustement F CFA HTVA	Rang	Conclusions 0,85M : 12 611 152,12
01	BTSA CORPORATION	11 220 492	11 135 492	Conforme	67 jours	11 174 466	2 ^{ème}	Conforme : -Erreur de sommation au sous total HTVA réhabilitation des toilettes externes -Erreur de quantité à l'item V.1 Soit une variation de -1,49%
02	IMMERSION AK DES TRAVAUX	11 053 701	11 053 701	Conforme	75 jours	11 136 604	1 ^{er}	Conforme
Attributaire		IMMERSION AK DES TRAVAUX pour un montant de onze millions cinquante-trois mille sept cent un (11 053 701) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de 75 jours						

Lot 2 : Travaux de réhabilitation des installations électriques de bâtiments administratifs de la commune de Ouagadougou

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé	Conformité technique	Rang	Conclusions
01	GROUPEMENT E.K.S.F. SARL/ENTREPRISE RAPIDE SERVICES/GLOBAL MULTI CONSTRUCTION	140 107 477	-	Non conforme	-	Non conforme : -Absence des agréments techniques de RAPIDE SERVICES et EKSF (chef de file) -Insuffisance du nombre d'expérience similaire des deux chefs de chantier, les deux techniciens en froid et les trois électriciens (01 seule expérience au cours des trois dernières années fournie au lieu de 02 exigées) -Chiffre d'affaire moyen inférieur à celui exigé : 183 739 987 F CFA fourni et 200 000 000 F CFA exigé -Le chiffre d'affaire moyen du chef de file est inférieur à 60% du chiffre d'affaire global -Caution de soumission non conforme (validité de 90 jours proposée au lieu de 120 jours exigés) -Pièces administratives de RAPIDE SERVICES ET GLOBAL MULTI CONSTRUCTION non fournies malgré le délai supplémentaire accordé

02	MAGASINS GENERAUX DU FASO SARL	148 307 851	-	Non conforme	-	Non conforme : -Absence des marques de tous les appareillages et les câbles électriques à l'exception de celles du Tableau Général Basse Tension (TGBT), le brasseur d'air et le projecteur mural luminaire all in one -Insuffisance du matériel proposé (la quantité proposée est inférieure à celle exigée) -Chiffre d'affaire non fourni -Absence de planning d'exécution -Absence de méthodologie d'exécution -Caution de soumission non conforme (validité de 90 jours proposée au lieu de 120 jours exigés) -Pièce administrative (attestation de situation fiscale) non fournie malgré le délai supplémentaire accordé
03	NET ELEC SARL	122 022 344	-	Non conforme	-	Non conforme : -Absence des marques de tous les appareillages et les câbles électriques à l'exception de celles du Tableau Général Basse Tension (TGBT), le brasseur d'air, le projecteur mural luminaire all in one et les disjoncteurs -Pièce administrative (attestation de situation fiscale) non fournie malgré le délai supplémentaire accordé
Infructueux pour absence d'offre conforme						

REGION DU CENTRE						
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2025-01/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM DU 02/04/2025 RELATIF LA REALISATION DES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA.						
FINANCEMENT : Financement : budget de l'Etat, Exercice 2025 ; Publication : Quotidien des marchés publics N°4113 du Mardi 08/04/2025						
Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)						
Ouverture : N°2025-0030/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 29/04/2025 ;						
Délibération : N°2025-0059/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 16/05/2025						
Date de dépouillement : du 08 Mai 2025 ; Date de délibération : 22/05/2025 ; Nombre de plis reçus : 04						
Soumissionnaire	Montant lu HTVA (F.CFA)	Montant lu TTC (F.CFA)	Montant corrigé HTVA (F.CFA)	Montant corrigé TTC (F.CFA)	Commentaires	Rang
Lot 1 :						
P = 185 451 160 FCFA TTC ; E = 200 000 000 FCFA TTC ; M = 194 180 464 FCFA TTC ; 0,85 M = 165 053 394 FCFA TTC ; Seuil de tolérance : 156 800 725 TTC						
SAAT SA	157 162 000	185 451 160	-	-	OFFRE CONFORME ET QUALIFIEE	1 ^{er}
Lot 2 :						
P = 24 093 299 FCFA TTC ; E = 30 000 000 FCFA TTC ; M = 27 637 320 FCFA TTC ; 0,85 M = 23 491 722 FCFA TTC ; Seuil de tolérance : 22 317 136 TTC						
Groupement MASSA SARL/ETH-GCT SARL	20 418 050	24 093 299	-	-	OFFRE CONFORME	1 ^{er}
Lot 3 :						
P = 104 946 250 FCFA TTC ; E = 120 000 000 FCFA TTC ; M = 113 978 500 FCFA TTC ; 0,85 M = 96 881 725 FCFA TTC ; Seuil de tolérance : 92 037 639 TTC						
AZ BUSINESS INTERNATIONAL	85 025 000	100 329 500	-	-	OFFRE CONFORME	1 ^{er}
E.KO.C.T CONSTRUCTION ET TRANSPORT	92 850 000	109 563 000	-	-	OFFRE CONFORME	2 ^{ème}
SAAT-SA	85 475 000	100 860 500	-	-	OFFRE NON CONFORME Le soumissionnaire a fourni le même personnel pour le lot 1 et le lot 3 ; comme il est seul au lot 1, le personnel a été affecté audit lot afin d'éviter l'infructuosité et cela en vertu de la combinaison la plus avantageuse pour l'Administration. Le soumissionnaire n'a pas fourni le matériel suivant pour le lot 3 : Camion porte compresseur, Camion d'accompagnement, Véhicule de liaison, Camion benne pour le transport de matériel et matériaux, Tractopelle de 75 CV, Camions- grues – 15T, Camions plateaux de 30T, Camions bennes de 15 à 25, Camions citernes de 8 000 litres minimum, Caisse à outils pour plombiers.	Non classé
Lot 4 :						
Le lot 4 est déclaré infructueux pour absence de soumissionnaire.						
ATTRIBUTAIRES :						

LOT 1 : SOCIETE AFRICAINE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SAAT-SA) pour un montant de cent quatre-vingt-cinq millions quatre cent cinquante-un mille cent soixante (185 451 160) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.

LOT 2 : Groupement MASSA SERVICES SARL/ENTREPRISE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES-GENIE CIVIL-TRANSPORT (ETH-GCT) SARL pour un montant de vingt-quatre millions quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (24 093 299) francs CFA TTC avec un délai de quatre-vingt-dix (90) jours.

LOT 3 : AZ BUSINESS INTERNATIONAL pour un montant de cent millions trois cent vingt-neuf mille cinq cents (100 329 500) francs CFA TTC avec un délai de cent vingt (120) jours.

LOT 4 : infructueux pour absence d'offre.

Demande de Propositions Allégées N°2025-01/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 12/05/2025 pour le suivi-contrôle et maîtrise d'œuvre sociale des travaux de réalisation d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) dans la région du Centre au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Centre (DREAE-C) ; FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2025 ; Publication des résultats de la manifestation d'intérêts : QMP n°4131 du vendredi 02 Mai 2025
Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)
Ouverture/ Délibération : N°2025-0045/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 12/05/2025
Date d'ouverture des plis : 20/05/2025 ; Date d'ouverture des propositions financières : 21/05/2025
Nombre de plis reçus : Lot1 : 03 ; lot2 : 02 ; lot3 : 02 ; Lot4 : 02
Score technique minimum requis : 75 points ; Méthode de sélection : Moindre coût

Soumissionnaire	Méthodologie et compréhension des TDR / 40 points	Qualification du Bureau dans le domaine des prestations durant les cinq (05) dernières pour les marchés de l'Etat et ses démembrements / 20 points	Pertinence de l'équipe multidisciplinaire pour répondre au mandat / 40 points	Total point sur 100	Montant lu	Montant évalué	Observations
Lot 1 : Suivi-contrôle et maitrise d'œuvre sociale des travaux de réalisation d'un (01) système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la région du Centre							
BETA-IC	30	8	39	77	11 065 450	-	Le Bureau n'a pas proposé une valeur ajoutée aux TDR ; Le Sociologue a fourni une maîtrise au lieu du BAC + 5 demandé ; aucune référence dans la Maitrise d'œuvre Sociale (MOS) dans les travaux de réalisation de système d'AEP n'a été fournie
CETRI	30	8	40	78	10 038 887	10 038 894,25	Le Bureau n'a pas proposé une valeur ajoutée aux TDR ; aucune référence dans la Maitrise d'œuvre Sociale (MOS) dans les travaux de réalisation de système d'AEP n'a été fournie
BERA	30	12	40	82	11 487 300	-	Le Bureau n'a pas proposé une valeur ajoutée aux TDR
Lot 2 : Suivi-contrôle et maitrise d'œuvre sociale des travaux de réalisation de cinq (05) forages à gros débit dans la région du Centre au profit de la DREAE-C							
CACI-C	38	18	32	88	5 991 450	-	Le sociologue n'a fourni que 3 références similaires/5 demandées dans le dossier ; l'environnementaliste a fourni 2 références similaires fournies au lieu de 3 demandées ; les deux contrôleurs ont fourni un diplôme de BAC+2 au lieu du BAC+3.
FASO INGENIERIE	26	18	40	84	4 360 100	-	Le Bureau n'a pas proposé de risques et hypothèses ainsi que qu'une valeur ajoutée aux TDR ; Il n'a pas pris en compte le temps nécessaire de déploiement du 2ème animateur. Aucun marchés relatif au champ captant n'a été fourni.
Lot 3 : Suivi-contrôle et Maitrise d'Œuvre sociale des travaux de réalisation de trois (03) Postes d'Eau Autonomes (PEA) dans la région du Centre au profit de la DREAE-C							
CAFI-B SARL	30	12	40	82	6 850 000	-	Le Bureau n'a pas proposé une valeur ajoutée aux TDR ; il n'a pas fourni des marchés similaires relatifs au suivi-contrôle des travaux de réalisation de réseau - de distribution (d'une longueur supérieure ou égale à de refoulement (d'une longueur supérieure ou égale à 1km) et tous les éléments pour le contrôle des travaux de génie civil (construction de bornes fontaines, local technique, local magasin, local dosatron, latrines VIP).

AGCOP	25	14	37	76	8 268 850	-	Le Bureau n'a pas proposé de risques et hypothèses ainsi que qu'une valeur ajoutée aux TDR ; Il n'a pas pris en compte le temps nécessaire de déploiement d'un contrôleur et d'un animateur. Il n'a pas fourni des marchés similaires relatifs au suivi-contrôle des travaux de réalisation de réseau- de distribution (d'une longueur supérieure ou égale à de refoulement (d'une longueur supérieure ou égale à 1km) et de système de traitement d'eau (système dosatron. Le sociologue proposé n'a pas atteint les 7 années d'expérience générale et le conducteur des travaux en génie civil n'a pas fourni une expérience générale de 7 ans demandée.
-------	----	----	----	----	-----------	---	--

Lot 4 : Suivi-contrôle et maîtrise d'œuvre sociale des travaux de réalisation de quatre (04) forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) dans la région du Centre au profit de la DREAE-C

FASO INGENIERIE	26	16	40	82	2 982 450	-	Le Bureau n'a pas proposé de risques et hypothèses ainsi que qu'une valeur ajoutée aux TDR. Il n'a pas pris en compte le temps nécessaire de déploiement d'un animateur. Absence de marchés similaires pour le suivi-contrôle des des travaux de sondage de forages après photo-interprétation et prospection et de champ captant. Le Bureau d'études a proposé le même personnel à l'exception des deux (02) contrôleurs pour les lots 2 et 4.
BERA	37	08	40	85	3 958 900	-	Le Bureau n'a pas proposé de risques et hypothèses ; Les marchés similaires non fournis pour suivi-contrôle des des travaux de champs captant (le débit minimal d'un forage du champs captant ; de de forages à gros débit ; de développement et essais de pompage de forages à gros débit ; de sondage de forages après photo-interprétation et prospection géophysique et des études de réalisation de Centres de production d'eau (CPE).

Attributaires :

Lot 1 : CETRI pour un montant de dix millions trente-huit mille huit cent quatre-vingt-sept (10 038 887) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent trente-cinq (135) jours et sera invité à la négociation en vue de la conclusion du contrat.

Lot 2 : FASO INGENIERIE pour un montant de quatre millions trois cent soixante mille cent (4 360 100) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent cinq (105) jours sera invité à la négociation en vue de la conclusion du contrat.

Lot 3 : CAFI-B SARL pour un montant de six millions huit cent cinquante mille (6 850 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent trente-cinq (135) jours et sera invité à la négociation en vue de la conclusion du contrat.

Lot 4 : BERA pour un montant de trois millions neuf cent cinquante-huit mille neuf cents (3 958 900) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent cinq (105) jours sera invité à la négociation en vue de la conclusion du contrat.

Demande de Propositions Allégées N°2025-0050/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 12/05/2025 pour l'étude de réalisation d'un système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la commune rurale de Pabré dans la région du Centre au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Centre (DREAE-C)

FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2025

Publication des résultats de la manifestation d'intérêts : QMP n°4134 du Jeudi 08 Mai 2025

Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)

Ouverture/ Délibération : N°2025-0047/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 12/05/2025

Date d'ouverture des plis : 27/05/2025 ; **Date d'ouverture des propositions financières :** 27/05/2025

Nombre de plis reçus : 02 ; **Score technique minimum requis :** 75 points ; **Méthode de sélection :** Moindre coût

Soumissionnaire	Methodologie et compréhension des TDR / 40 points	Qualification du Bureau dans le domaine des prestations durant les cinq (05) dernières pour les marchés de l'Etat et ses démembrements / 20 points	Pertinence de l'équipe multidisciplinaire pour répondre au mandat / 40 points	Total point sur 100	Montant lu	Montant évalué	Observations
-----------------	---	--	---	---------------------	------------	----------------	--------------

Lot unique : Etude de réalisation d'un système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la commune rurale de Pabré dans la région du Centre au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Centre (DREAE-C)							
CACI Conseils SA	37	10	38	85	24 626 600	-	Le Consultant n'a pas proposé risques et hypothèse dans son offre. L'hydraulicien n'a pas fourni de marchés similaires en études de calibrage, de reprofilage de cours d'eau. Absence de références dans le dimensionnement des châteaux d'eau ; du réseau d'adduction et de refoulement (d'une capacité supérieure à 2000 m3 pour le château surélevé et 1000 m3 pour la bache au sol ; dans l'élaboration détaillé des études techniques (APS APD) et du DAO et dimensionnement des stations de pompage de capacité supérieure à 100 m3/h munie d'un système de télégestion (APD + DAO)
CAFI-B SARL	28	5	37	70	-	-	Les risques et hypothèses proposés par le Consultant ne sont pas bien détaillés. La méthodologie proposée n'apporte pas de valeur ajoutée. L'hydraulicien n'a pas fourni de marchés références similaires en d'étude ou réalisation de barrage et études de calibrage, de reprofilage de cours d'eau études de calibrage, de reprofilage de cours d'eau. Absence de références dans des études d'analyse multicritères (AMC) pour l'identification de zone aquifère favorable et l'élaboration des cartes de potentialités en eau souterraine pour la zone de socle. le dimensionnement des châteaux d'eau ; du réseau d'adduction et de refoulement (d'une capacité supérieure à 2000 m3 pour le château surélevé et 1000 m3 pour la bache au sol ; dans l'élaboration détaillé des études techniques (APS ,APD) et du DAO et dimensionnement des stations de pompage de capacité supérieure à 100 m3/h munie d'un système de télégestion (APD + DAO)
Attributaire :							
Lot unique : CACI Conseils SA pour un montant de Vingt-quatre millions six cent vingt-six mille six cents (24 626 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours et sera invité à la négociation en vue de la conclusion du contrat.							

REGION DU CENTRE SUD								
SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES D'ANALYSES DES OFFRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-01/RCSD/PBZG/CDLG/M DU 28 AVRIL 2025 POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX (02) PERIMETRES MARAICHERS D'UN HECTARE + FORAGE AU PROFIT DES VILLAGES DE NABINKIESMA ET GOROURE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE DOULOUGOU								
Financement : PGPC/REDD+, gestion 2025								
Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4134 du 07 mai 2025								
Date de dépouillement : lundi 19 mai 2025								
Nombre de plis : trois (03)								
Convocation de la CCAM : L/n° 2025-04/ RCSD/PBZG/CDLG/SG/PRCP du 12/05/2025								
Date de délibération : 19 mai 2025								
Lot 1 : travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher d'un hectare + forage à Nabinkiesma								
SOUMISSIONNAIRE	SOUMISSION		Exhaustivité des offres	Montant de la Correction	Justification de la correction	Montant de l'offre corrigée		Classement
	HT	TTC				HT	TTC	
ENTREPRISE ACCORD SERVICE	9 400 000	11 092 000						2 ^{ème}
PAANI	11 228 814	13 250 000						3 ^{ème}
EKYF	9 300 000	10 974 000						1 ^{er}
Attributaire :	Ets KABORE YAHAYA ET FRERES (EKYF) pour un montant de neuf millions trois cent mille (9 300 000) F CFA en HT et dix millions neuf cent soixante-quatorze mille (10 974 000) F CFA en TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours							
Lot 2 : travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher d'un hectare + forage à Gorouré								
SOUMISSIONNAIRE	SOUMISSION		Exhaustivité des offres	Montant de la Correction	Justification de la correction	Montant de l'offre corrigée		Classement
	HT	TTC				HT	TTC	
ENTREPRISE ACCORD SERVICE	9 400 000	11 092 000	Non Conforme					Non classée : Au niveau du personnel, diplôme de topographe demandé, géomètre fourni
PAANI	11 228 814	13 250 000						2 ^{ème}
EKYF	9 300 000	10 974 000						1 ^{er}
Attributaire :	Ets KABORE YAHAYA ET FRERES (EKYF) pour un montant de neuf millions trois cent mille (9 300 000) F CFA en HT et dix millions neuf cent soixante-quatorze mille (10 974 000) F CFA en TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours							

REGION DES HAUTS BASSINS

Appel d'Offres Ouverts (AOO) N°2025-06-RHBS/PTUY/CHND/PRM pour les travaux d'aménagement de voiries de 18 km Houndé Bouéré en lot unique ; Convocation de la CCAM : lettre N°2025-12/RHBS/PTUY/CHND/SG/PRM du 22 mai 2025
Publication dans le Quotidien des Marchés publics N° 4124 du mercredi 23 avril 2025 ; Date de délibération : 26 mai 2025 ;
Financement : Budget Communal (Fond minier de développement Local), gestion 2025 ; Nombre de plis : 08 ;

M=1 072 818 256/0,85M=911 895 517 /seuil de tolérance=0.95(0.85M) =866 300 742

N°	Soumissionnaires	N° du lot	Montants HTVA en FCFA		Montant TTC		RANG	Observations
			LU	Corrigé	LU	Corrigé		
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE DE 18KM HOUNDE-BOUERE								
01	Groupement EYF/SOGEDIS SARL	01	847 472 450	-	1 000 017 491	-	Non classé	NON CONFORME : diplôme de BELEM Souleymane est CAP en mécanique automobile hors le DAO demande CAP en maçonnerie
02	Groupement EGC-BGC/ SAOH-BTP		764 319 925	-	901 897 512	-	3 ^{ème}	CONFORME
03	Groupement ECHA/AFRICA KOSMOS		803 232 050	-	947 813 819	-	5 ^{ème}	CONFORME
04	E.G.BTP		762 818 400	-	900 125 712	-	2 ^{ème}	CONFORME
05	E.C.W SARL		962 540 300	-	1 135 797 554	-	7 ^{ème}	CONFORME
06	Groupement KO ET FILS / SEG NA BTP SARL		737 288 136	-	870 000 000	-	1 ^{er}	CONFORME
07	Groupement ESDP SA/BCI SARL		932 626 250	-	1 100 498 975	-	6 ^{ème}	CONFORME
08	SOBUCOP S.A		770 552 700	-	909 252 186	-	4 ^{ème}	CONFORME
Attributaire Provisoire			GROUPEMENT KO ET FILS/ SEG NA BTP pour un montant HTVA de Sept cent trente-sept millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (737 288 136) FCFA et d'un montant TTC de huit cent soixante-dix millions (870 000 000) FCFA avec un délai d'exécution de 210 jours					

Demande de proposition allégée N°2025-005/RHBS/PTUY/CHND/SG/SG/PRM pour le recrutement d'un bureau d'étude pour le suivi-contrôle des travaux de constructions d'infrastructures de santé au profit de la commune de Houndé en deux (02) lots
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4132 du lundi 05 mai 2025
Date de dépouillement : 20/05/2025 ; Financement : Budget Communal / FMDL, Gestion 2025
Nombre de point exigé :75 ; Mode de sélection : Moindre cout
Nombre de plis : 02 (Lot 1 : 02 offres ; lot 2 : 02 offres ;)

N°	Soumissionnaires	Note techniques	MONTANT lu		MONTANT CORRIGE		Délai d'exécution	Délai de validité	Rang	Observations
			Montant lu en HTVA	Montant lu en TTC	Montant corrigé en HTVA	Montant corrigé en TTC				
LOT1 : Suivi contrôle des travaux de construction d'un CSPS à Bombi										
01	GROUPEMENT AC-CONCEPT/ CET-BTP ET SERVICES	93	-	5 500 000	-	-	120 jours	60 jours	2 ^e	RAS
02	Groupement CEMP SARL/GI Conseil/TRACE Conseil SARL	92	3 558 000	4 198 440	-	-	120 jours	60 jours	1 ^{er}	RAS
Attributaire Provisoire			Groupement CEMP SARL/GI Conseil/TRACE Conseil SATES avec un montant HTVA de trois millions cinq cent cinquante-huit mille (3 558 000) FCFA avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours							
Lot 2 : Suivi contrôle des travaux de construction d'un mur de clôture sur chacun des sites : au CSPS du secteur 4, au CSPS Urbain de Houndé et au CSPS du secteur 3										
01	GROUPEMENT AC-CONCEPT/ CET-BTP ET SERVICES	93	-	6 100 000	-	-	120 jours	60 jours	1 ^{er}	RAS
02	Groupement CEMP SARL/GI Conseil/TRACE Conseil SARL	92	5 338 500	6 299.430	-	-	120 jours	60 jours	2 ^e	RAS
Attributaire Provisoire			GROUPEMENT AC-CONCEPT/ CET-BTP ET SERVICES pour un montant TTC de six millions cent mille (6 100 000) FCFA pour un délai de réalisation de cent vingt (120) jours							

REGION DU NORD

Demande de prix : N°2025-005/MATM/RNRD/GVT-OHG/SG du 29 Avril 2025 pour les Travaux de réhabilitation et extension de deux (02) adduction d'eau potable (Gourga province du Yatenga et Rambo province du Loroum) pour le compte de la direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement. Publication : Revue des marchés publics N°4134 du mercredi 07 mai 2025 ;
Date de dépouillement : 19 Mai 2025 ; Financement : UNICEF, gestion 2025.

Lot unique :Travaux de réhabilitation et extension de deux (02) adduction d'eau potable (Gourga province du Yatenga et Rambo province du Loroum) pour le compte de la direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement

Soumissionnaires	Montants en francs CFA HTVA		Observations
	Lu	Corrigé	
ETH-GCT	47 375 000	47 375 000	CONFORME RAS
EWK	38 660 000	38 660 000	NON CONFORME

			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Note sur les spécifications et les caractéristiques techniques des équipements proposés : Non Fourni ➤ Planning Fourni non conforme : Certaines tâches non mentionnées tel que : le temps du développement des forages, des analyses, le temps des essais géotechniques pour dimensionnement du château et les levées topographiques non définis. -Planning d'approvisionnement des agrégats non fournis ➤ Méthodologie d'exécution non conforme L'ensemble des tâches développées ne concernent pas les travaux demandés dans le dossier mais sont en lien avec d'autres projets (PEA) de 10 m3, 20m3, 30m3 Certaines tâches non mentionnées : - La méthode du pompage n'a pas été expliquée. - La réhabilitation des bornes fontaines et du château métallique n'a pas été expliquée. - La méthode de prélèvement et les différents paramètres d'analyses n'ont pas été mentionnées. ➤ Copie paraphée du CCTP Fourni non conforme - Le dossier paraphé n'est pas celui visé par le contrôle financier
ACMG	45 610 000	45 610 000	CONFORME RAS
LOK SERVICE	40 675 000	40 675 000	<p style="text-align: center;">NON CONFORME</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Note sur les spécifications et les caractéristiques techniques des équipements proposés : Non Fourni ➤ Planning Fourni non conforme : Certaines tâches non définies tel que : - Le temps du développement des forages, - Le temps des essais géotechniques pour dimensionnement du château - Le temps pour les levées topographiques. - Le temps de durcissement du béton pour la semelle du château qui est de 04 semaines au lieu de 03 semaines. - Le temps de l'élaboration des dossiers d'exécution et plan de recollement non défini ➤ Méthodologie d'exécution non conforme Non maîtrise de la consistance des travaux pour les réhabilitations des AEPS (les sources d'eaux ne sont pas des puits maraichères) ; Les tâches principales ne sont pas mentionnées et décrites dans la mise en œuvre dans la méthodologie : - Implantation topographique, l'étude géotechnique entrant dans la mise en œuvre du château. etc - Le pompage de longue durée préconisée par le dossier est de 72 heures avec une remontée de 24 qui n'a pas été expliquée - La méthode de réalisation du château métallique de 20m3 sur le site de Gourga et la réhabilitation complète du château existant pour l'AEPS Rambo n'ont pas été expliquées ➤ Copie paraphée du CCTP non Fourni Non fourni
Attributaire	ACMG pour un montant de Quarante-cinq millions six cent dix mille (45 610 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de Soixante-quinze (75) jours.		

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

Demande de prix N° 2025-012/MS/SG/CHUR-OHG/DMP

Travaux d'extension du réseau des fluides médicaux

Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, Exercice 2025

Publication de l'avis : Quotidien N° 4137 du 12 mai 2025

Date de dépouillement : le 21 mai 2025. Nombre de plis reçus : Un (01)

Montant prévisionnel : vingt-neuf millions deux cent quatre-vingt-dix mille (29 290 000) de F CFA TTC

Soumissionnaires	Offres financières lues en F CFA HT/TTC	Offres financières corrigées en F CFA TTC	Observations
ALLIANCE G4 PLUS	29 249 840 F CFA TTC 24 788 000 F CFA HTVA	29 249 840 F CFA TTC	Offre conforme, 1er
ATTRIBUTAIRE	ALLIANCE G4 PLUS pour un montant de vingt-neuf millions deux cent quarante-neuf mille huit cent quarante (29 249 840) F CFA TTC . Le délai d'exécution de soixante (60) jours.		

Demande de prix N° 2025-013/MS/SG/CHUR-OHG/DMP

Acquisition de produits alimentaires

Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, Exercice 2025

Publication de l'avis : Quotidien N° 4138 du mardi 13 mai 2025

Date de dépouillement : 21 mai 2025. Nombre de plis reçus : six (06)

Estimation prévisionnelle du coût :

Lot 1 : onze millions sept cent mille (11 700 000) FCFA TTC

Lot 2 : neuf millions six cent cinquante mille (9 650 000) FCFA HTVA
 Lot 3 : trois millions six cent cinquante mille (3 650 000) F CFA TTC
 Détermination des offres anormalement basses et/ou élevées

Lot 1 : borne inférieure = 9 073 676 et borne supérieure = 12 276 150
 Lot 2 : borne inférieure = 7 767 193 et borne supérieure = 10 508 556
 Lot 3 : borne inférieure = 2 768 646 et borne supérieure = 3 745 815

Soumissionnaires	Montants lu	Montants corrigés	Observations
Lot 1 : Acquisition de divers produits alimentaires			
3M-SLI	8 229 800 F CFA TTC	9 711 164 F CFA TTC	Offre conforme, 3ème
G.C.I.S. SARL	9 035 260 F CFA TTC	9 035 260 F CFA TTC	Offre anormalement basse
AZ NEW CHALLENGE	9 185 710 F CFA TTC	9 185 710 F CFA TTC	Offre conforme, 2ème
GLOBAL SAMY SARL	9 116 680 F CFA TTC	9 116 680 F CFA TTC	Offre conforme, 1er
STC SARL	8 637 600 F CFA TTC	8 637 600 F CFA TTC	Offre anormalement basse
Lot 2 : Acquisition de lait pour le service d'imagerie médicale			
3M-SLI	8 009 500 F CFA TTC	8 009 500 F CFA HTVA	Offre conforme, 1er
AZ NEW CHALLENGE	9 071 000 F CFA HTVA	9 071 000 F CFA HTVA	Offre conforme, 3ème
GLOBAL SAMY SARL	8 683 070 F CFA HTVA	8 683 070 F CFA HTVA	Offre conforme, 2ème
STC SARL	7 715 175 F CFA TTC	7 715 175 F CFA HTVA	Offre anormalement basse
Lot 3 : Acquisition de vivres pour l'alimentation des mères d'enfants hospitalisés au CREN et les indigents du service social			
ELIA DISTRIBUTION	2 170 000 F CFA HTVA	2 296 900 F CFA TTC	Offre anormalement basse
3M-SLI	2 739 850 F CFA TTC	2 923 900 F CFA TTC	Offre conforme, 3ème
AZ NEW CHALLENGE	2 831 500 F CFA TTC	2 831 500 F CFA TTC	Offre conforme, 1er
GLOBAL SAMY SARL	2 859 240 F CFA TTC	2 859 240 F CFA TTC	Offre conforme, 2ème
STC SARL	2 428 840 F CFA TTC	2 428 840 F CFA TTC	Offre anormalement basse
ATTRIBUTAIRES	LOT 1 : GLOBAL SAMY SARL pour un montant de neuf millions cent seize mille six cent quatre-vingt (9 116 680) FCFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours. Lot 2 : 3M-SLI pour un montant de huit millions neuf mille cinq cents (8 009 500) FCFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours LOT 3 : AZ NEW CHALLENGE pour un montant de deux millions huit cent trente un mille cinq cents (2 831 500) FCFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.		

AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

COMMUNIQUE

A la suite de l'adoption de la loi et de ses décrets d'application, l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) a élaboré et relu des projets d'arrêté relatifs aux marchés publics.

Elle a posté sur son site à l'adresse électronique suivante : <https://www.arcop.bf/projets-darretes-sur-la-commande-publique-soumis-a-lamendement-des-acteurs/> lesdits projets afin d'inviter les acteurs de la commande publique de l'administration, du secteur privé et de la société civile à transmettre leurs observations à l'Autorité de régulation de la commande publique, à l'adresse arcop@arcop.bf, **au plus tard le 2 juin 2025.**

Le Chef de service statistiques, chargé de l'intérim

Bouakarou GNESSIEN

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (ONEA)

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) porte à la connaissance des éventuels candidats à l'Appel d'Offres Ouvert International N°011/2025/ONEA/ DG/SG/DM/SMFC relatif à la fourniture d'équipements électriques et électromécaniques au profit de l'ONEA paru dans la revue des marchés publics n°4120 du jeudi 17 avril 2025, que ses services techniques ont constaté des insuffisances dans les spécifications techniques au niveau des lots 3 et 6.

Aussi, les différents candidats ayant déjà acheté le dossier pourront passer récupérer les nouvelles spécifications techniques y relatives.

Par ailleurs, l'ouverture des plis initialement prévue le **lundi 02 juin 2025 est reportée au lundi 09 juin 2025 à 09 h 00 mn.**

*Le Directeur des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Souleymane SANNE



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

PROJET D'URGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RÉSILIENCE

Acquisition et livraison d'alevins tilapia de oreochromis niloticus au profit des personnes vulnérables pour le grossissement en cages flottantes.

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Date de la Demande de Cotation : 30 mai 2025

Pays : Burkina Faso

Composante 3 : « Relance économique communautaire et autonomisation »

Source de financement : Banque mondiale (Crédit IDA D7610 BF, 68190 BF, Subvention IDA E1000 BF, 71810 BF)

Objet du Marché : Acquisition et livraison d'alevins tilapia de oreochromis niloticus au profit des personnes vulnérables pour le grossissement en cages flottantes.

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025....278. / MEF/SG/PUDTR/UCP-SPM

Référence STEP: [BF-PUDTR-493303-GO-RFQ](#)

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et livraison d'alevins tilapia de oreochromis niloticus au profit des personnes vulnérables pour le grossissement en cages flottantes.
2. Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif entre autres l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base à ce titre cet avis est publié en vue de sélectionner les fournisseurs pour l'acquisition d'équipement pour les maternités réalisées par le PUDTR dans la région du Centre Est.
3. La passation des Marchés sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise à Ouagadougou, l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH, ex-bâtiment de la Coopération Suisse au Burkina Faso. 01 BP : 1126 Ouaga 01, Téléphone : (+226) 25 31 20 03 / 70 74 59 19 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1er étage de l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH.
6. Les offres devront être remises au secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1er étage de l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH au plus tard **10 juin 2025 à 10 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les **locaux du projet à partir de 10h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant d'un **million (1 000 000) Francs CFA**
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) ou depuis la date de création de l'entreprise pour celle qui a moins de trois (03) ans d'un montant d'au moins de 22 500 000 millions de Francs CFA ou une ligne de crédit de 6 000 000 millions de Francs CFA
 - Avoir un (01) marché similaire d'un montant minimum de 15 000 000 FCFA au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024) : joindre la copie de la 1ère page ou page de garde et celle de la page de signature des marchés ainsi que la copie de l'attestation de bonne fin d'exécution ou le PV de réception provisoire dudit marché sans réserve.
9. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront sur les sites désignés et le délai de livraison sera de **trente (30) jours**.
10. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du PUDTR

Martial Wilfried BASSOLE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

Acquisition et livraison d'aliments tilapia au profit des personnes vulnérables pour le grossissement du tilapia dans les cages flottantes

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Date de la Demande de Cotation : 30 mai 2025

Pays : Burkina Faso

Composante 3 : « Relance économique communautaire et autonomisation »

Source de financement : Banque mondiale (Crédit IDA D7610 BF, 68190 BF, Subvention IDA E1000 BF, 71810 BF)

Objet du Marché : Acquisition et livraison d'aliments tilapia au profit des personnes vulnérables pour le grossissement du tilapia dans les cages flottantes

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025_...279. / MEF/SG/PUDTR/UCP-SPM

Référence STEP: [BF-PUDTR-493301-GO-RFQ](#)

11. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'**acquisition et livraison d'aliments tilapia au profit des personnes vulnérables pour le grossissement du tilapia dans les cages flottantes**.
12. Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif entre autres l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base à ce titre cet avis est publié en vue de sélectionner les fournisseurs pour l'acquisition et livraison d'aliments tilapia au profit des personnes vulnérables pour le grossissement du tilapia dans les cages flottantes.
13. La passation des Marchés sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
14. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise à Ouagadougou, l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH, ex-bâtiment de la Coopération Suisse au Burkina Faso, 01 BP : 1126 Ouaga 01, Téléphone : (+226) 25 31 20 03 / 70 74 59 19 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
15. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1er étage de l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH.
16. Les offres devront être remises au secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1^{er} étage de l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH au plus tard **10 juin 2025 à 10 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les **locaux du projet à partir de 10h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
17. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **trois millions (3 000 000) FCFA**
18. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) ou depuis la date de création de l'entreprise pour celle qui a moins de trois (03) ans d'un montant d'au moins de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de Francs CFA ou une ligne de **vingt-quatre millions (24 000 000) de Francs CFA**
 - Avoir un (01) marché similaire d'un montant minimum de soixante millions (60 000 000) FCFA au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024) : joindre la copie de la 1^{ère} page ou page de garde et celle de la page de signature des marchés ainsi que la copie de l'attestation de bonne fin d'exécution ou le PV de réception provisoire dudit marché sans réserve.
19. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront sur les sites désignés et le délai de livraison sera de **trente (30) jours**.
20. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du PUDTR

Martial Wilfried BASSOLE

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

Acquisition et installation d'équipements et matériels de production de poissons en cages flottantes.

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Date de la Demande de Cotation : 30 mai 2025

Pays : Burkina Faso

Composante 3 : « Relance économique communautaire et autonomisation »

Source de financement : Banque mondiale (Crédit IDA D7610 BF, 68190 BF, Subvention IDA E1000 BF, 71810 BF)

Objet du Marché : Acquisition et installation d'équipements et matériels de production de poissons en cages flottantes.

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025_...280. / MEF/SG/PUDTR/UCP-SPM

Référence STEP: [BF-PUDTR-493297-GO-RFQ](#)

Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'**acquisition et installation d'équipements et matériels de production de poissons en cages flottantes**.

Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif entre autres l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base à ce titre cet avis est publié en vue de sélectionner les fournisseurs pour l'**acquisition et installation d'équipements et matériels de production de poissons en cages flottantes**.

La passation des Marchés sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise à Ouagadougou, l'immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH, ex-bâtiment de la Coopération Suisse au Burkina Faso, 01 BP : 1126 Ouaga 01, Téléphone : (+226) 25 31 20 03 / 70 74 59 19 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1er étage de l'immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH.

Les offres devront être remises au secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1^{er} étage de l'immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH au plus tard **10 juin 2025 à 10 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les **locaux du projet à partir de 10h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **cinq millions (5 000 000) FCFA**

Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) ou depuis la date de création de l'entreprise pour celle qui a moins de trois (03) ans d'un montant d'au moins de **cent quatre-vingt-neuf millions (189 000 000) Francs CFA** ou une ligne de crédit de **cinquante millions (50 000 000)** de Francs CFA
- Avoir un (01) marché similaire d'un montant minimum de cent vingt millions (120 000 000) FCFA au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024) ; joindre la copie de la 1^{ère} page ou page de garde et celle de la page de signature des marchés ainsi que la copie de l'attestation de bonne fin d'exécution ou le PV de réception provisoire dudit marché sans réserve.

Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront sur les sites désignés et le délai de livraison sera de **trente (30) jours**.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du PUDTR

Martial Wilfried BASSOLE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DES STRUCTURES DU MEEA

Avis de demande de prix
N°2025--038F--/MEEA/SG/DMP
Financement : BUDGET DE L'ÉTAT-EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de consommables informatiques au profit des structures du MEEA** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en **neuf (09) lots** distincts et indivisibles comme suit :

Indiquer si la demande de prix porte sur un ou plusieurs lots : **neuf (09) lots**

- **lot 01** : acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale de la Préservation de l'Environnement (DGPE) et du Projet de Reverdissement des Centres Urbains-Burkina Faso (PRCU-BF) ;
- **lot 02** : acquisition de consommables informatiques au profit de l'Autorité de Régulation de la Sécurité Nucléaire (ARSN) ;
- **lot 03** : acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) ;
- **lot 04** : acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) ;
- **lot 05** : acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC), du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) et du Secrétariat Permanent pour la REDD+ (SP/REDD+) ;
- **lot 06** : acquisition de consommables informatiques au profit du Projet de promotion de l'Hygiène, de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la COVID 19 et au changement climatique en milieu rural dans Huit Provinces au Burkina Faso (PHEPA-8P) ;
- **lot 07** : acquisition de consommables informatiques au profit du Projet de réalisation de vingt-sept (27) systèmes d'Adduction d'Eau Potable dans la région du Centre-Est (PAEP-CE) ;
- **lot 08** : acquisition de consommables informatiques au profit du Projet de réalisation de vingt-sept (27) systèmes d'Adduction d'Eau Potable dans les régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun (PAEP-2R) ;
- **lot 09** : acquisition de consommables informatiques au profit du Projet d'Approvisionnement en Eau Potable dans les Localités Fragiles (PAEP-LF).

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **quinze (15) jours par commande et par lot**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, **sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant **non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA** pour chacun des **lots 01, 04, 05, 07, 08 et 09** et de **dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 02, 03 et 06** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- **lot 01** : cent vingt mille (120 000) FCFA ;
- **lot 02** : soixante mille (60 000) FCFA ;
- **lot 03** : quatre-vingt mille (80 000) FCFA ;
- **lot 04** : trois cent mille (300 000) FCFA ;
- **lot 05** : cent trente mille (130 000) FCFA ;
- **lot 06** : soixante mille (60 000) FCFA ;
- **lot 07** : cent mille (100 000) FCFA ;
- **lot 08** : cent mille (100 000) FCFA ;
- **lot 09** : cent vingt mille (120 000) FCFA.

Ces offres devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, **avant le 11/06/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de **cinquante-trois millions sept cent quarante-six mille six cents (53 746 600) F CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)** répartis comme suit :

- **Lot 01** : six millions (6 000 000) de F CFA TTC ;
- **Lot 02** : trois millions (3 000 000) de F CFA TTC ;
- **Lot 03** : quatre millions (4 000 000) de F CFA TTC ;
- **Lot 04** : quatorze millions six cent cinquante-cinq mille six cents (14 655 600) F CFA TTC ;
- **Lot 05** : six millions neuf cent vingt-quatre mille (6 924 000) F CFA ;
- **Lot 06** : trois millions (3 000 000) de F CFA ;
- **Lot 07** : cinq millions (5 000 000) de F CFA ;
- **Lot 08** : cinq millions (5 000 000) de F CFA ;
- **Lot 09** : six millions cent soixante-sept mille (6 167 000) F CFA.

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM*

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

INSTITUT GEOGRAPHIQUE DU BURKINA

ENTRETIEN, LA MAINTENANCE ET LA REPARATION DU MATERIEL ROULANT AU PROFIT DE L'INSTITUT GEOGRAPHIQUE DU BURKINA

Avis de demande de prix

N°2025-001/MID/SG/IGB/DG/PRM

Financement : BUDGET INSTITUT GEOGRAPHIQUE DU BURKINA EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics Exercice 2025, de l'Institut Géographique du Burkina (IGB).

1. L'Institut Géographique du Burkina (IGB) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'entretien, maintenance et réparation du matériel roulant au profit de l'Institut Géographique du Burkina (IGB) tel que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés de la Catégorie 2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les prestations objet de la présente demande de prix sont constituées en **lot unique** : L'ENTRETIEN, LA MAINTENANCE ET LA REPARATION DU MATERIEL ROULANT AU PROFIT DE L'INSTITUT GEOGRAPHIQUE DU BURKINA (IGB)

Le budget prévisionnel du lot est : **cinquante millions (50 000 000) F CFA TTC.**

3. Le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque ordre de commande est de quinze (15) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de la demande de prix à l'Institut Géographique du Burkina (IGB), sis au 651, Avenue de l'Indépendance,

Tél. : 25 33 19 73 / 79 37 47 67, Bureau Personne responsable des marchés. Lundi 7h 30 à 16h 00mn et vendredi 7h 30 à 16h 30mn.

5. Tout candidats éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Bureau de la Personne responsable des marchés / Tél 79 37 47 67 de l'IGB et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la caisse de l'IGB, Lundi 7h 30 à 16h 00mn et vendredi 7h 30 à 16h 30mn.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Données particulières de la demande de prix., et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d' **un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA**, devront parvenir à la Direction Générale/Bureau Personne responsable des marchés de l'Institut Géographique du Burkina (IGB) au plus tard le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU.** soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Alizetta SIDIBE/ KOMBOÏGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

ENTRETIEN DE PESE-ESSIEUX DANS LES LOCALITES DE OUAGADOUGOU, ZABRE, NAGREONGO, BONYOLO, OUESSA, TANGHIN-DASSOURI, BOBO- DIOULASSO, DAKOLA ET NIANGOLOKO

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°: 2025- 10/MSECU/SG/ONASER/PRM du 16 mai 2025
Financement: Budget ONASER, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de L'Office National de la Sécurité Routière (ONASER).

1- L'ONASER lance une demande de prix ayant pour objet **entretien et réparation de pèse-essieux à Ouagadougou, Zabré, Nagréongo, Bonyolo, Ouessa, Tanghin-Dassouri, Bobo- Dioulasso, Dakola et Niangoloko au profit de l'ONASER (lot unique)** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en lot unique entretien et réparation de pèse-essieux à Ouagadougou, Zabré, Nagréongo, Bonyolo, Ouessa, Tanghin-Dassouri, Bobo- Dioulasso, Dakola et Niangoloko au profit de l'ONASER.

3- Le délai ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de M. KABORE Etienne ; Personne Responsable des Marchés,
Rue : **sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane**
Étage/n° de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1^{er} bureau à droite.
Ville : Ouagadougou.
Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10
Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : (00226) 25 37 44 78
Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés
N° et rue : **ONASER sis à Ouaga 2000-1296 ville, 10 BP 656 OUAGA**
Étage/n° de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1^{er} bureau à droite
Ville : Ouagadougou
Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10
Pays : Burkina Faso
Téléphone : (00226) 25 37 44 78
Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com).et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA à l'Agence Comptable de l'ONASER.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat .

6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant sept cent cinquante mille **(750 000) F CFA**. Elles devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable des marchés de l'ONASER sis à Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane- 10), avant **le 11/06/2025 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la commission d'attribution des marchés

KABORE Etienne
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

AGENCE BURKINABÈ DE L'ELECTRIFICATION RURALE

FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SYSTEMES D'ENERGIE PRODUCTIVE A TRAVERS LE POMPAGE SOLAIRE DANS LES REGIONS DE LA BOUCLE DU MOUHOUN, DES CASCADES, DES HAUTS BASSINS, DU NORD ET DU CENTRE-OUEST.

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°018-2025/ABER/DG/DMP**

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Gestion 2025 de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER).

21. L'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture et l'installation de systèmes d'énergie productive à travers le pompage solaire dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins, du Nord et du Centre-ouest, telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.

22. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **cent cinquante (150) jours**.

23. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01, du lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

24. Tout Candidat intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** au service comptabilité de l'ABER.

25. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, avant le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

26. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

27. Le montant prévisionnel du marché est estimé à **cent millions (100 000 000) francs CFA TTC**.

28.

NB :

✓ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à [30% à 40%] en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ;

✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de [30% à 40%] en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH

FOURNITURE DE PRE-IMPRIMES ET DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES A LA SONABEL ALLOTIS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N° 016/2025

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2025 afin de financer la fourniture d'équipements.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés à commandes pour la **fourniture de pré-imprimés et de consommables informatiques et bureautiques à la SONABEL allotis comme suit :**

- 3.
- ✓ lot 1 : fourniture de pré-imprimés ;
 - ✓ lot 2 : fourniture de consommables et matériels informatiques ;
 - ✓ lot 3 : fourniture de consommables et matériels de bureau ;
 - ✓ lot 4 : fournitures de carnets.

Les fournitures seront financées sur les ressources propres de la SONABEL et sont estimées à :

- ✓ lot 1 : cent cinquante-trois millions quatre cent mille (153 400 000) F CFA TTC ;
- ✓ lot 2 : quatre-vingt-cinq millions cinq cent cinquante mille (85 550 000) F CFA TTC ;
- ✓ lot 3 : quatre-vingt-cinq millions cent quatre-vingt-dix mille (85 190 000) F CFA TTC ;
- ✓ lot 4 : vingt-trois millions six cent mille (23 600 000) F CFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de **trente (30) jours au plus tôt et soixante (60) jours au plus tard pour chaque lot par commande.**

4. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 15 heures 00 minute.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA** pour le **lot 1, cinquante mille (50 000) F CFA** pour les **lots 2 et 3** et **trente mille (30000) F CFA** pour le **lot 4**. Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **1^{er} juillet 2025 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- ✓ lot 1 : trois millions (3 000 000) F CFA ;
- ✓ lot 2 : un million sept cent mille (1 700 000) F CFA ;
- ✓ lot 3 : un million six cent mille (1 600 000) F CFA ;
- ✓ lot 4 : quatre cent soixante-dix mille (470 000) F CFA.

Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 100 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **1^{er} juillet 2025 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

NB :

✓ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOCAL ET INSTALLATION DE SYSTEME DE POMPAGE
POUR ALIMENTER ZINIARE A PARTIR DE LA CONDUITE DN1000 A BOUDTENGA**

Avis de Demande de Prix
N°023/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI
Financement : Budget ONEA, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés gestion 2025, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

1. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix, l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément technique U3**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **six (06) mois**.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier de Demande de Prix dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07h 30mn à 16h 00mn du lundi au jeudi et de 07h 30mn à 16h 30mn les vendredis.

5. Tout candidat éligible intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le dossier de Demande de Prix complet ou retirer un jeu complet dudit dossier dans les bureaux de la Direction Financière de l'ONEA moyennant paiement d'un montant **non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA**.

6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies ainsi que la version numérique exploitable (Word et Excel) sur clé USB** conformément aux données particulières de la Demande de Prix et accompagnées d'une garantie de soumission **d'un montant de trois millions (3 000 000) Francs CFA**, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat courrier-arrivée de la Direction Générale de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12, Pissy, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 au plus tard le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre expédiée par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

NB : - Le montant prévisionnel est de **cent dix-huit millions (118 000 000) FCFA TTC** ;

- Conformément aux dispositions de l'article 115 alinéa 4 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants ;
- Conformément aux dispositions de l'article 116 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires qui présenteront des offres déséquilibrées verront le taux de la garantie de bonne exécution passer à 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué des avenants le cas échéant en cas d'attribution.

**Le Directeur des Marchés de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Souleymane SANNE

Travaux de construction d'un RDC du laboratoire R+1 à Nagrin au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré

N°2025-002/MESRI/EPO/DG/PRCP DU 23/05/2025

Suivant autorisation n° 2025-030/MESRI/EPO/DG du 26 mai 2025

Financement : Budget de l'EPO Exercice 2025

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés exercice 2025, de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou (EPO).
 2. L'EPO dispose du Budget Etat exercice 2025, afin de financer des travaux de construction d'un RDC du laboratoire R+1 à Nagrin. Les travaux sont constitués en **lot unique** et le budget prévisionnel du marché est de **trois cent quarante millions soixante-onze mille quatre cent cinquante-trois (340 071 453) F CFA TTC** ;
 3. L'EPO sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour des travaux en BTP.
 4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 62 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la commande publique de l'EPO sise à NAGRIN au côté Ouest du feu tricolore suivant celui de l'HOTEL PALACE de Ouaga 2000 18 BP 234 Ouagadougou 18, **tel (+226) 72 71 72 72**, les jours ouvrables et aux heures suivantes : de 7h 30 à 16h00 et 16h30mn pour les vendredis.
 6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations.
 7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme en espèces non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable de l'EPO**.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : à la Personne Responsable de la Commande Publique de l'EPO sise à NAGRIN au côté Ouest du feu tricolore suivant celui de l'HOTEL PALACE de Ouaga 2000 18 BP 234 Ouagadougou 18, tel (+226) 72 71 72 72 au plus tard le **16/06/2025 à neuf (09) heures**. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de neuf (09) heures dans la salle de réunion de la Direction générale de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou à NAGRIN. Les offres remises en retard ne seront pas ouvertes.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **cinq millions cent mille (5 100 000) F.CFA**. Conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
 9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiée au point 19.1 des IC et au DPAO.
 10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/06/2025 à neuf (09) heures** dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'EPO à Nagrin.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Mahamoudou SAVADOGO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

AGENCE BURKINABÈ DE L'ELECTRIFICATION RURALE

TRAVAUX POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE VINGT (20) LOCALITES RURALES DU BURKINA FASO EN SEMI-POSE SIMPLE (LOTS 1 A 3)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°017-2025/ABER/DG/DMP**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, Gestion 2025 de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER). L'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'achèvement des travaux d'électrification de vingt (20) localités rurales du Burkina Faso en semi-pose simple (lots 1 à 3).

Les travaux sont répartis en trois (03) lots comme suit :

Lot 1 : Achèvement des travaux d'électrification de dix (10) localités rurales de Gouera, Koukouesso, Saala, Bama, Zigla-Polace, Pakala, Goyenga, Bindaoghin, Tovor et Bomboila dans les régions des Hauts-Bassins, Cascades, Centre-Sud, Centre-Est, Sud-Ouest et Boucle du Mouhoun en semi-pose simple ;

- **Lot 2 : Achèvement des travaux d'électrification de six (06) localités rurales de Tintilou, Vipalogo, Koudiere, Guirga, Sampangou et Lesogtenga dans les régions du Centre-Est, Plateau-Central et du Centre en semi-pose simple ;**

- **Lot 3 : Achèvement des travaux d'électrification de quatre (04) localités rurales de Fanka, Bourra, Guibkoudgo et Tanlarghin dans les régions Centre-Sud, Centre-Nord et Centre en semi-pose simple.**
avec un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours par lot.

Compte tenu de l'importance du projet, les soumissionnaires peuvent postuler pour l'ensemble des lots, mais ne peuvent être attributaire de plus d'un (01) lot.

La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01** Téléphone : +226 25 37 45 01 Courriel : info@aber.bf du lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 1 et deux cent mille (200 000) francs CFA pour chacun des lots 2 et 3 au service comptabilité de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), **sis à la Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01**. La méthode de paiement sera par numéraire.

Le Dossier d'appel d'offres sera adressé par la procédure main à main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01 Téléphone : +226 25 37 45 01 Service courrier, au plus tard le **1^{er} juillet 2025 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : treize millions (13 000 000) francs CFA pour le lot 1, huit millions (8 000 000) francs CFA pour le lot 2 et six millions (6 000 000) francs CFA pour le lot 3.

29. Les montants prévisionnels des lots sont estimés en **toutes taxes comprises (TTC)** à :

- Lot 1 : Cinq cent vingt millions (520 000 000) francs CFA ;
- Lot 2 : Trois cent vingt-trois millions (323 000 000) francs CFA ;
- Lot 3 : Deux cent quarante-quatre millions (244 000 000) francs CFA.

30. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

31. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **1^{er} juillet 2025 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, Salle de réunion de l'ABER

NB : Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à [30% à 40%] en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ;

✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de [30% à 40%] en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Biéni Haoua ILBOUDO/ KASSAH

OFFICE NATIONAL DU CONTROLE DES AMENAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'ONC-AC

Avis de demande de prix
N°2025_002/ONC-AC/DG/prcp
Financement : Budget ONC-AC, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC).

1. L'ONC-AC lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant l'agrément B1 minimum dans le domaine du bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots repartis comme suit :

- lot 1 : Travaux de réfection des locaux de l'ONC-AC siège ;
 - lot 2 : Travaux de réfection des locaux de l'Antenne Régionale de l'Office de Contrôle (AROC) Centre Ouest ;
 - lot 3 : Travaux de réfection des locaux de l'Antenne Régionale de l'Office de Contrôle (AROC) Hauts Bassins ;
 - lot 4 : Travaux de réfection des locaux de l'Antenne Régionale de l'Office de Contrôle (AROC) Centre Est.
2. délai d'exécution ne devrait pas excéder :
 - lot 1 : cent vingt (120) jours ;
 - lot 2 : quarante-cinq (45) jours ;
 - lot 3 : quarante-cinq (45) jours ;
 - lot 4 : soixante jours (60) jours.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale de l'ONC-AC, téléphone : 72 99 59 59

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale de l'ONC-AC sise à OUAGADOUGOU au 1200 logement sur l'Avenue Thomas SANKARA, côté ouest de la polyclinique NINA, téléphone : 72 99 59 59 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 ;**
✓ **trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 ;**
✓ **dix mille (10 000) pour le lot 3 ;**
✓ **cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 4,**
payable à l'agence comptable de l'ONC-AC.

4. Les offres devront être présentées en un **(01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- ✓ **quatre cent quatre-vingt-dix mille (490 000f) francs CFA pour le lot 1 ;**
- ✓ **deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 2 ;**
- ✓ **soixante mille (60 000) pour le lot 3 ;**
- ✓ **quatre cent quarante mille (440 000) pour le lot 4.**

Elles devront parvenir ou être remises à la Personne responsable de commande publique, avant le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

5. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

- NB : Les budgets prévisionnels des travaux sont de :**
- ✓ **vingt-quatre millions cinq cent mille (24 500 000) francs CFA TTC pour le lot 1 ;**
 - ✓ **douze millions cinq cent mille (12 500 000) francs CFA TTC pour le lot 2 ;**
 - ✓ **trois millions (3 000 000) francs CFA TTC pour le lot 3 ;**
 - ✓ **vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC pour le lot 4.**

Le Directeur Général/PI

GUINKO/HIEN Wouryan Nadège Fraise

**REALISATION DE DEUX NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES)
ASSORTIES DE PLANS D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) SI REQUIS POUR LA
REALISATION DE DEUX POSTES PHYTOSANITAIRES DANS LES COMMUNES DE OUESSA
ET DE KAMPTI DANS LA REGION DU SUD-OUEST**

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°2025 -06M /MARAH/SG/DMP

Référence du Protocole de financement : Don FAD No 2100155042219 du 27/02/2023

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à la réalisation de deux notices d'impact environnemental et social (NIES) assorties de plans d'action de réinstallation (PAR) si requis pour la réalisation de deux postes phytosanitaires dans les communes de OUESSA et de KAMPTI dans la région du Sud-Ouest.

2. L'objectif général des notices d'impact environnemental et social visent à s'assurer du respect des dispositions nationales légales et réglementaires en matière d'évaluation environnementale ainsi que des dispositions de Sauvegardes environnementale et sociale de la BAD. Elles devraient permettre de préparer un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) pour chaque site afin de prévenir les effets négatifs potentiels mais aussi de bonifier et de consolider de façon durable les impacts positifs que générerait la réalisation des postes phytosanitaires.

De façon spécifique, le consultant aura pour mission de :

- Décrire les caractéristiques biophysiques de l'environnement dans lequel les activités du projet auront lieu, et mettre en évidence les contraintes majeures qui nécessitent d'être prises en compte au moment des travaux et de l'exploitation du site ;
- Décrire, à l'aide de l'APD du projet les caractéristiques techniques et processus des sous-projets objet de ces NIES ;
- Identifier et analyser les impacts potentiels (positifs et négatifs ; directs et indirects, cumulatifs ou associés) du projet. Cette analyse des impacts devra considérer les risques des conflits sociaux, les risques portant sur les travaux (analyse et gestion des risques d'accident) ainsi que l'emploi des mineurs (travail des enfants) ;
- Présenter la méthodologie d'évaluation de l'importance des impacts de manière qualitative et/ou quantitative en utilisant, le cas échéant, l'outil d'évaluation économique des dommages environnementaux ;
- Evaluer les besoins de collectes des déchets solides et liquides des produits phytosanitaires et leur élimination de la zone d'influence des sous-projets ;
- Mener une revue du cadre politique, juridique et institutionnel en matière d'environnement et social du pays et de la BAD et examiner les conventions et protocoles dont le Burkina est signataire en rapport avec les activités du projet ;
- Evaluer les capacités (humaine, technique et matérielle) disponibles des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales proposées, et faire des recommandations idoines, y compris les besoins en formation et renforcement des capacités ainsi que leurs coûts ;
- Préparer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) pour le sous-projet. Le PGES doit indiquer (a) les mesures d'atténuation/bonification proposées ; (b) les responsabilités institutionnelles pour l'exécution des mesures d'atténuation/bonification ; (c) les indicateurs de mise œuvre des mesures préconisées (d) les indicateurs de suivi ; (e) les responsabilités institutionnelles pour le suivi de l'application des mesures environnementales et sociales ; (f) l'estimation des coûts pour toutes ces activités ; (g) le calendrier d'exécution du PGES ; (h) Rôles et responsabilités au sein de l'UGP et le dispositif institutionnel pour une mise en œuvre efficace du PGES (avec leurs missions spécifiques) ; (i) Définir la matrice PGES en utilisant le modèle recommandé par la réglementation du Burkina Faso, le cas échéant, utilisez au moins 8 colonnes comme suit: Code, Impacts, Mesures, Délai pour l'achèvement de la mesure (basé sur la source de la logique de début et de fin de l'impact), Coût, Indicateurs de performance clés, Responsabilité de la mise en œuvre, Suivi / surveillance ;
- Définir un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) avec son coût de fonctionnement ;
- Réaliser des consultations des parties prenantes au sous-projet (bénéficiaires, PAPs éventuels, autorités administratives et coutumières, opérateurs économiques, populations, etc.) et les procès-verbaux de ces consultations devront être annexés au rapport ;
- Estimer un Budget global pour la mise en œuvre du PGES dans une matrice détaillée (en Francs CFA et en dollars américains), y compris les provisions pour d'éventuelles compensations (au cas où il y a un PAR) et les audits annuels de performance environnementale et sociale (le nombre d'audit est fonction de la durée du projet).

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- Avoir au moins un niveau de Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement, Foresterie, Agronomie, Economie agricole, Socio-économie, Géographie,);
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (08) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général et des missions types selon les standards de la Banque Africaine de Développement.
- Avoir conduit au moins cinq (05) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années ;
- Avoir une connaissance des risques environnementaux et sociaux liés aux domaines clés d'intervention du projet P2RS (Aménagement, infrastructures de mobilisation de l'eau, intensification agricole, transformation agricole, élevage, etc.) ;
- Maîtriser les dispositions juridiques et institutionnelles encadrant les évaluations environnementales et sociales au Burkina Faso ;
- Connaître les sauvegardes opérationnelles de la BAD en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- avoir réalisé des instruments environnementaux en lien avec les aménagements hydroagricoles notamment sera un atout considérable.

Le délai d'exécution de la mission est fixé à trente (30) jours calendaires maximum pour compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies des attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	40 points
	Diplôme	10 points
A.1	Diplôme conforme : Niveau minimum Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement, Foresterie, Agronomie, Economie agricole, Socio-économie, Géographie,) = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+4 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	10 points
	Expérience générale	30 points
A.2	Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (08) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général et des missions types selon les standards de la Banque Africaine de Développement ✓ Huit (08) années d'expérience : 20 points ✓ Au-delà de huit (08) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle	30 points
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
B.1	Avoir conduit au moins cinq (05) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années ; ✓ Cinq (05) missions : 40 points ✓ Au-delà de cinq (05) missions : 2,5 points supplémentaire par mission additionnelle	60 points
	Total	100 points

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com**

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16/06/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt portant réalisation de deux notices d'impact environnemental et social (NIES) assorties de plans d'action de réinstallation (PAR) si requis pour la réalisation de deux postes phytosanitaires dans les communes de OUESSA et de KAMPTI dans la région du sud-ouest** »

9. **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone 25 41 17 47**

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

REALISATION DE DEUX NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR LA REHABILITATION DE DEUX MICRO-BARRAGES ET ASSORTIES DE PLANS D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) SI REQUIS DANS LES VILLAGES DE SAO ET DE TIPONY RESPECTIVEMENT DANS LES REGIONS DU PLATEAU CENTRAL ET DU CENTRE SUD

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2025-07M/MARAH/SG/DMP**

Référence du Protocole de financement : Don FAD No 2100155042219 du 27/02/2023

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à la réalisation de deux notices d'impact environnemental et social (NIES) pour la réhabilitation de deux micro-barrages et assorties de plans d'action de réinstallation (PAR) si requis dans les villages de SAO et de TIPONY respectivement dans les régions du Plateau Central et du Centre Sud.

2. L'objectif général des notices d'impact environnemental et social visent à s'assurer du respect des dispositions nationales légales et réglementaires en matière d'évaluation environnementale ainsi que des dispositions de Sauvegardes environnementale et sociale de la BAD. Elles devraient permettre de préparer un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) pour chaque site afin de prévenir les effets négatifs potentiels mais aussi de bonifier et de consolider de façon durable les impacts positifs que générerait la réhabilitation des micro-barrages.

De façon spécifique, le consultant aura pour mission de :

- Décrire les caractéristiques biophysiques de l'environnement dans lequel les activités du projet auront lieu, et mettre en évidence les contraintes majeures qui nécessitent d'être prises en compte au moment des travaux et de l'exploitation du site ;
 - Décrire, à l'aide de l'APD du projet les caractéristiques techniques et processus des sous-projets objet de ces NIES ;
 - Identifier et analyser les impacts potentiels (positifs et négatifs ; directs et indirects, cumulatifs ou associés) du projet. Cette analyse des impacts devra considérer les risques des conflits sociaux, les risques portant sur les travaux (analyse et gestion des risques d'accident) ainsi que l'emploi des mineurs (travail des enfants) ;
 - Présenter la méthodologie d'évaluation de l'importance des impacts de manière qualitative et/ou quantitative en utilisant, le cas échéant, l'outil d'évaluation économique des dommages environnementaux ;
 - Evaluer les besoins de collectes des déchets solides et liquides des produits phytosanitaires et leur élimination de la zone d'influence des sous-projets ;
 - Mener une revue du cadre politique, juridique et institutionnel en matière d'environnement et social du pays et de la BAD et examiner les conventions et protocoles dont le Burkina est signataire en rapport avec les activités du projet ;
 - Evaluer les capacités (humaine, technique et matérielle) disponibles des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales proposées, et faire des recommandations idoines, y compris les besoins en formation et renforcement des capacités ainsi que leurs coûts ;
 - Préparer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) pour le sous-projet. Le PGES doit indiquer (a) les mesures d'atténuation/bonification proposées ; (b) les responsabilités institutionnelles pour l'exécution des mesures d'atténuation/bonification ; (c) les indicateurs de mise œuvre des mesures préconisées (d) les indicateurs de suivi ; (e) les responsabilités institutionnelles pour le suivi de l'application des mesures environnementales et sociales ; (f) l'estimation des coûts pour toutes ces activités ; (g) le calendrier d'exécution du PGES ; (h) Rôles et responsabilités au sein de l'UGP et le dispositif institutionnel pour une mise en œuvre efficace du PGES (avec leurs missions spécifiques) ; (i) Définir la matrice PGES en utilisant le modèle recommandé par la réglementation du Burkina Faso, le cas échéant, utilisez au moins 8 colonnes comme suit: Code, Impacts, Mesures, Délai pour l'achèvement de la mesure (basé sur la source de la logique de début et de fin de l'impact), Coût, Indicateurs de performance clés, Responsabilité de la mise en œuvre, Suivi / surveillance ;
 - Définir un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) avec son coût de fonctionnement ;
- Réaliser des consultations des parties prenantes au sous-projet (bénéficiaires, PAPs éventuels, autorités administratives et coutumières, opérateurs économiques, populations, etc.) et les procès-verbaux de ces consultations devront être annexés au rapport ;
- Estimer un Budget global pour la mise en œuvre du PGES dans une matrice détaillée (en Francs CFA et en dollars américains), y compris les provisions pour d'éventuelles compensations (au cas où il ya un PAR) et les audits annuels de performance environnementale et sociale (le nombre d'audit est fonction de la durée du projet).

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- Avoir au moins un niveau de Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement, Foresterie, Agronomie, Economie agricole, Socio-économie, Géographie,) ;
 - Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (08) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général et des missions types selon les standards de la Banque Africaine de Développement.
 - Avoir conduit au moins cinq (05) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années ;
 - Avoir une connaissance des risques environnementaux et sociaux liés aux domaines clés d'intervention du projet P2RS (Aménagement, infrastructures de mobilisation de l'eau, intensification agricole, transformation agricole, élevage, etc.) ;
 - Maîtriser les dispositions juridiques et institutionnelles encadrant les évaluations environnementales et sociales au Burkina Faso ;
- Connaître les sauvegardes opérationnelles de la BAD en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- avoir réalisé des instruments environnementaux en lien avec les aménagements hydrauliques notamment les barrages sera un atout considérable.

Le délai d'exécution de la mission est fixé à trente (30) jours calendaires maximum pour compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;

- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies des attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	40 points
A.1	Diplôme Diplôme conforme : Niveau minimum Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement, Foresterie, Agronomie, Economie agricole, Socio-économie, Géographie.) = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+4 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	10 points
	Expérience générale Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (08) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général et des missions types selon les standards de la Banque Africaine de Développement ✓ Huit (08) années d'expérience : 20 points ✓ Au-delà de huit (08) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle	30 points
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
B.1	Avoir conduit au moins cinq (05) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années ; ✓ Cinq (05) missions : 40 points ✓ Au-delà de cinq (05) missions : 2,5 points supplémentaire par mission additionnelle	60 points
	Total	100 points

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions similaires sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com**

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16/06/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt portant réalisation de deux notices d'impact environnemental et social (NIES) pour la réhabilitation de deux micro-barrages et assorties de plans d'action de réinstallation (PAR) si requis dans les villages de SAO et de TIPONY respectivement dans les régions du Plateau Central et du Centre Sud.** »

9. **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone 25 41 17 47**

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

ELABORATION DES PLANS D'AMENAGEMENT COMMUNAUTAIRE (PLANIFICATION PARTICIPATIVE COMMUNAUTAIRE) DANS LES RÉGIONS DU PLATEAU-CENTRAL ET DU CENTRE-EST

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°2025-08M/MARAH/SG/DMP

Référence du Protocole de financement : Don FAD N° 2100155042219 du 27/02/2023

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à l'élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Plateau-Central et du Centre-Est dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

2. L'objectif général de la présente prestation est d'aboutir à une planification participative et consensuelle des investissements (activités) à réaliser dans les communes et les règles à mettre en place pour la gestion durable des investissements en cohérence avec les plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS).

De façon spécifique, le consultant aura pour mission de :

- cibler de manière participative des investissements (activités) à réaliser dans les différents villages de chaque commune conformément au plan d'occupation et d'affectation du sol déjà élaboré ;
- cibler de manière participative des investissements à réaliser sur les sites retenus ;
- prioriser et planifier les activités à réaliser à court, moyen et long terme avec les bénéficiaires du projet ;
- identifier les mécanismes de gestion/régulation à mettre en place ;
- restituer en plénière, les propositions d'investissements ;
- élaborer les plans d'aménagement

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- Être titulaire au moins d'un BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie, environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent
- Avoir au moins une expérience de dix (10) ans dans le domaine du développement rural ou territorial et (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités ;
- Avoir conduit au moins deux (2) études de planification participative communautaire ;
- Avoir participé au moins à deux (02) études d'élaboration des plans communaux de développement,
- Avoir participé au moins à une (01) étude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement du territoire ;
- Avoir participé à deux (02) formations en gestion axée sur les résultats avec les structures décentralisées
- Avoir participé à une (01) conception des méthodologies innovantes de planification

Le délai d'exécution de la mission est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
 - la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.
- Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	40 points
	Diplôme	10 points
A.1	Diplôme conforme : Niveau BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie, environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	10 points
	Expérience générale	30 points
A.2	Justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins 10 ans dans le domaine du développement rural ou de développement territorial dix (10) années d'expérience : 15 points au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 5 points	20 points
A.3	Justifier d'une expérience de (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités cinq (05) années d'expérience : 5 points au-delà de cinq (05) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 5 points	10 points
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
B.1	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études de planification participative communautaire : deux (02) études : 10 points au-delà de deux (02) études : 01 point supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points	15 points
B.2	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins une (01) étude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement de territoire : une (01) étude : 10 points au-delà d'une (01) étude : 01 points supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points	15 points
B.3	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études d'élaboration du plan communal de développement (PCD) : deux (02) études : 10 points au-delà de deux (02) études : 01 points supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points	15 points
B.4	Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) formations en gestion axée sur les résultats avec les structures décentralisées deux (02) missions : 10 points	10 points
B.5	Avoir réalisé au moins une (01) conception des méthodologies innovantes de planification	05 points
	Total	100 points

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com**

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16/06/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt portant élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Plateau-Central et du Centre-Est** ».

10. Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH) 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone 25 41 17 47

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsonqda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

ELABORATION DES PLANS D'AMENAGEMENT COMMUNAUTAIRE (PLANIFICATION PARTICIPATIVE COMMUNAUTAIRE) DANS LES RÉGIONS DU SUD-OUEST ET DU NORD

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2025-09M/MARAH/SG/DMP**

Référence du Protocole de financement : Don FAD N° 2100155042219 du 27/02/2023

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à l'élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Sud-Ouest et du Nord dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

2. L'objectif général de la présente prestation est d'aboutir à une planification participative et consensuelle des investissements (activités) à réaliser dans les communes et les règles à mettre en place pour la gestion durable des investissements en cohérence avec les plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS).

De façon spécifique, le consultant aura pour mission de :

- cibler de manière participative des investissements (activités) à réaliser dans les différents villages de chaque commune conformément au plan d'occupation et d'affectation du sol déjà élaboré ;
- cibler de manière participative des investissements à réaliser sur les sites retenus ;
- prioriser et planifier les activités à réaliser à court, moyen et long terme avec les bénéficiaires du projet ;
- identifier les mécanismes de gestion/régulation à mettre en place ;
- restituer en plénière, les propositions d'investissements ;
- élaborer les plans d'aménagement

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- Être titulaire au moins d'un BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie, environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent
- Avoir au moins une expérience de dix (10) ans dans le domaine du développement rural ou territorial et (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités ;
- Avoir conduit au moins deux (2) études de planification participative communautaire ;
- Avoir participé au moins à deux (02) études d'élaboration des plans communaux de développement,
- Avoir participé au moins à une (01) étude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement du territoire ;
- Avoir participé à deux (02) formations en gestion axées sur les résultats avec les structures décentralisées
- Avoir participé à une (01) conception des méthodologies innovantes de planification

Le délai d'exécution de la mission est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;

- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	40 points
	Diplôme	10 points
A.1	Diplôme conforme : Niveau BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie, environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	10 points
	Expérience générale	30 points
A.2	Justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins 10 ans dans le domaine du développement rural ou de développement territorial ✓ dix (10) années d'expérience : 15 points ✓ au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 5 points	20 points
A.3	Justifier d'une expérience de (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités ✓ cinq (05) années d'expérience : 5 points au-delà de cinq (05) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 5 points	10 points
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
B.1	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études de planification participative communautaire : ✓ deux (02) études : 10 points ✓ au-delà de deux (02) études : 01 point supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points	15 points
B.2	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins une (01) étude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement de territoire : ✓ une (01) étude : 10 points ✓ au-delà d'une (01) étude : 01 points supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points	15 points
B.3	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études d'élaboration du plan communal de développement (PCD) : ✓ deux (02) études : 10 points ✓ au-delà de deux (02) études : 01 points supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points	15 points
B.4	Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) formations en gestion axée sur les résultats avec les structures décentralisées ✓ deux (02) missions : 10 points	10 points
B.5	Avoir réalisé au moins une (01) conception des méthodologies innovantes de planification	05 points
	Total	100 points

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com**

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16/06/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt portant élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Sud-Ouest et du Nord** ».

9. Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone 25 41 17 47

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO

Administrateur des services financiers

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

RECRUTEMENT DE BUREAU D'ETUDES OU CABINETS EN VUE DE REALISER LES ETUDES DE FAISABILITES TECHNIQUE, ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU PROJET DE LA CONSTRUCTION ET DE L'EQUIPEMENT D'UN NOUVEAU CENTRE DES METIERS DE L'ENERGIE POUR LE COMPTE DE LA SONABEL

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 03/2025/DMTPI

1. Contexte et justification

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

La (SONABEL) a prévu dans son budget exercice 2025 des fonds pour le recrutement d'un bureau d'études ou cabinet en vue de réaliser les études de faisabilité technique, économique et financière du projet de la construction et de l'équipement d'un nouveau centre des métiers de l'Energie pour son compte au Burkina Faso. Ces fonds seront utilisés pour effectuer des paiements au titre du Marché de service de prestations intellectuelles pour le recrutement d'un bureau d'études/cabinet pour la réalisation des études de faisabilités nécessaires à la construction du nouveau centre des métiers de l'Energie.

L'objet de cet avis est de sélectionner un cabinet ou bureau d'études compétent pour mener à bien les études technique, économique et financière du projet de construction d'un nouveau centre des métiers de l'Energie pour le compte de la SONABEL au Burkina Faso.

2. Description des prestations

Les services du cabinet/bureau d'études portent sur les attributions déléguées à savoir :

- Identifier les besoins spécifiques du Centre des Métiers de l'Énergie ;
- Réaliser des études de base de la faisabilité ;
- Elaborer des programmes architecturaux, les esquisses et les plans architecturaux nécessaires à la construction des différents ouvrages du centre (bâtiments, voiries et réseaux divers, espaces récréatifs et sportifs ; ...)
- Elaborer des études d'ingénierie nécessaires à l'évaluation des coûts desdits ouvrages ;
- Faire une analyse détaillée de la faisabilité technique, économique et financière du projet ;
- Proposer des modèles de mécanisme de financement du projet ;
- Analyser la durabilité du projet ;
- Elaborer les études environnementales nécessaires ;
- Elaborer des plans d'aménagement fonctionnel du site réservé pour la réalisation du projet ;
- Élaborer un rapport détaillé assorti de recommandations ;
- Élaborer un plan détaillé des indicateurs pour les objectifs, les résultats, les activités et les ressources nécessaires ;
- Proposer l'organe de gestion du bâtiment, le calendrier de mise en œuvre, une estimation des coûts, ainsi qu'une matrice du cadre logique de planification ;
- Proposer un mécanisme de financement du projet ;
- Analyser les risques associés au projet et proposer des mesures de mitigation ;
- Identifier d'autres études spécifiques indispensables à la mise en œuvre du projet ;
- Formuler des recommandations pour les étapes suivantes et toute action ultérieure requise.

3. Critères d'évaluation

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de service décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations.

4. Dispositions réglementaires

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MINEFID du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des informations ci-après ¹ :

- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation ;
- la présentation générale du candidat ;
- le domaine d'activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ² citées en objet ;
- les références du candidat concernant au moins l'exécution de trois (03) marchés analogues ou trois (03) projets similaires durant les cinq (05) dernières années, (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation) présentées sous le modèle suivant :

N°	Intitulé de la mission	Montant du contrat	Année du contrat	Nom du client	Contact du client

N.B : la non fourniture d'un des renseignements demandés dans le tableau entraîne la nullité de la référence lors de l'évaluation.

Présentation du dossier

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations demandées dans la limite de quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Sélection des candidats

Une liste de candidats ³ présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière et un candidat sera sélectionné selon la méthode : sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût).

Soumission des offres

Toute offre à la présente manifestation d'intérêts devra être rédigée en langue française ou accompagnée d'une traduction intégrale en langue française ; sinon, elle sera rejetée.

La remise des offres pourra se faire par l'un des deux (02) modes ci-dessous :

- a) Remise main à main,
- b) Envoi électronique.

4.1. Soumission des offres par « Remise main à main » ou « Envoi par courrier postal »

L'offre de chaque soumissionnaire en trois (03) exemplaires (un (01) original + deux (02) copies marquées comme tels) sera remise (déposée) par le soumissionnaire ou son représentant ou son commissionnaire, sous plis fermé, au plus tard aux date et heure suivantes « le **16/06/2025 à 09 heures TU** », délai de rigueur, à l'adresse indiquée au paragraphe « **Informations supplémentaires** » ci-après.

Les offres devront porter la mention suivante « **Manifestation d'intérêt n° 03/2025/DMTPI pour le recrutement d'un cabinet/bureau d'études pour la réalisation des études de faisabilités nécessaires à la construction du nouveau centre des métiers de l'énergie pour le compte de la SONABEL – A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Toute offre reçue après le délai sus-indiqué sera rejetée.

4.2. Soumission des offres par « Envoi par courriel électronique »

- a) Pour la soumission de l'offre, le soumissionnaire enverra par e-mail à la Directrice des Marchés de la SONABEL à l'adresse e-mail abzeta.sanfo@sonabel.bf, son offre en pièce jointe. L'offre sera remise comme ci-dessus indiquée, au plus tard aux date et heure suivante « le **16/06/2025 à 09 heures TU** », délai de rigueur. L'objet du mail devra porter la mention « **Manifestation d'intérêt n° 03/2025/DMTPI pour le recrutement d'un cabinet/bureau d'études pour la réalisation des études de faisabilités nécessaires à la construction du nouveau centre des métiers de l'énergie pour le compte de la SONABEL – A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

Toute offre reçue après le délai sus-indiqué, sera rejetée.

- b) la Directrice des Marchés de la SONABEL confirmera la réception de chaque offre par un accusé de réception électronique.

5.

6. Informations supplémentaires

Les candidats qui désirent avoir des informations complémentaires peuvent s'adresser par écrit à l'adresse ci-dessous, aux jours non fériés du lundi au vendredi de 7 heures 30 minutes à 16 heures GMT au secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORÉ, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

Ville : Ouagadougou

Boîte postale : 01 BP 54

Pays : Burkina Faso

Numéro de téléphone : 00226 25 30 61 00 / 02 / 03 / 04

Adresse électronique : abzeta.sanfo@sonabel.bf

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/06/2025 à partir de 09 heures 00 mn GMT** à l'adresse suivante : salle de réunions au rez de chaussé de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

ACHAT TENUES AU PROFIT DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA BRIGADE VERTE DE BOROMO

Avis de demande de prix
N° : 2025-02/RBMH/PBL/CBRM/MBRM/SG/CCAM
Financement : *Ressources propres, gestion 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Boromo.

1. La Commune de Boromo dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet :
- lot unique : Achat tenues au profit de la police municipale et de la brigade verte de Boromo tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant un agrément technique ou une autorisation pour la fourniture de tenues au profit des forces de défense et de sécurité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont :

- lot unique : Achat de tenues au profit de la police municipale et de la brigade verte de Boromo

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable de la commande publique de la commune de Boromo, sis à la mairie de Boromo tous les jours et heures ouvrables de service ou en appelant au 70 92 23 56* aux jours et heures ouvrables de service.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la *Personne responsable de la commande publique de la commune de Boromo, présidente de la Commission Communale d'attribution des marchés à la mairie de Boromo* et moyennant paiement d'un montant non remboursable de *dix mille (10 000) francs CFA* à la *Trésorerie Provinciale de Boromo*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la *Personne responsable de la commande publique* ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la *Personne responsable de la commande publique*, avant le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la *Personne responsable de la commande publique* ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
NB : le montant de l'enveloppe allouée est de : **Trois millions deux cent milles (3 200 000) Francs CFA TTC.**

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

PARE/DA Soq-Byer Jacqueline
Administrateur Civil

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

Acquisition de réactifs généraux et consommables de laboratoire au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA PRECISION DU TYPE D'AGREMENT TECHNIQUE ET LA DATE LIMITE DU DEPOT DES OFFRES DE L'AVIS PARU DANS LE QUOTIDIEN N°4148 DU MARDI 27 MAI 2025, PAGE 44

**Avis de demande de prix
N°2025-010/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 16/05/2025**

Financement : Budget du CHR de Manga, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre Hospitalier Régional de Manga. Le CHR de Manga dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de réactifs généraux et consommables de laboratoire au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**Agrément technique A2 dans le domaine des réactifs et consommables de laboratoire**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation est en lot unique et se définit comme suit : **Lot unique : Acquisition de réactifs généraux et consommables de laboratoire** au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **trente (30) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga,

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la caisse dans l'enceinte du CHR de Manga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga au plus tard le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de vingt-trois millions (23 000 000) F CFA TTC.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Brahima SAWADO

TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE L'AEPS ET EXTENSION SPATIALE A L'HORIZON 2040

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N°2025-001/RCAS/PLRB/CDKR du 21 mai 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2025 du budget rectificatif de la Commune de Dakoro. La commune rurale de Dakoro sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de mise à niveau de l'AEPS et extension spatiale à l'horizon 2040.

Les travaux comprennent: **Lot unique** : Travaux de mise à niveau de l'AEPS et extension spatiale à l'horizon 2040 dont le montant s'élève à deux cent quatre-vingt-six millions deux cent soixante-onze mille cent huit (286 271 108) francs CFA, budget communal (fonds minier), gestion 2025.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024

2. portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés de Dakoro tél : 73 76 76 32 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de la mairie de 08 heures à 16 heures du lundi au vendredi.

4. Les exigences en matière de qualifications sont : la participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés d'un agrément U3 dans la réalisation des forages, la fourniture et la pose de pompes à motricité humaine, la construction de superstructures pour forages et disposant des moyens matériels et logistiques nécessaires pour réaliser les travaux à l'échelle demandée dans le présent appel d'offres pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA à la perception de Loumana dans la province de la Léraba. La méthode de paiement sera le règlement à la perception avec la délivrance d'un reçu d'achat qui sera joint au dossier de soumission. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré au Secrétariat de la mairie de Dakoro.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après mairie de Dakoro tél : 73 76 76 32 au plus tard **avant le 1^{er} juillet 2025 à 9 heures** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de huit millions (8 000 000) de FCFA.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **1^{er} juillet 2025 à 9 heures** à l'adresse suivante : mairie de Dakoro tél : 73 76 76 32

10. Chaque soumissionnaire doit joindre une copie paraphée du Cahier des Clauses Techniques Particulières du présent Dossier d'Appel d'offre à son offre technique, faute de quoi il sera déclaré non conforme.

Président de la CCAM

Dominique KONTOGOM

REGION DES CASCADES

CONSTRUCTION DE VINGT (20) BOUTIQUES DE RUE ET DE DIX (10) BOUTIQUES DE RUE A BAGUERA

Avis de demande de prix

N° : 2025-01/RCAS/PLRB/CLMN du 22/05/2025

Financement : budget communal (FMDL)

1. La commune de Loumana lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la **catégorie B1 au moins couvrant la région des Cascades** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**Les travaux sont composés de deux (02) lots : Lot 1 : Construction de vingt (20) boutiques de rue à Baguèra ;
Lot 2 : Construction de dix (10) boutiques de rue à Baguèra.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours pour le lot 1 et soixante (60) jours pour le lot 2.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la mairie auprès de la Personne responsable des marchés, téléphone : 62 54 10 25 / 76 18 77 50.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la perception de Loumana et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2** auprès de la dite perception.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) franc CFA pour le lot 1 et de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot 2 **devront** parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Loumana, **avant le 11/06/2025 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

NB : budget prévisionnel :

Lot 1 : trente millions cinq cent trente-trois mille (30 533 000) FCFA ;

Lot 2 : quinze millions deux cent soixante-sept mille (15 267 000) FCFA.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Mathurin NIKIEMA
Adjoint Administratif

REGION DU CENTRE SUD

Travaux de réalisation de forages positifs équipés de pompes solaires et aménagement de périmètres maraichers + mesures de sauvegarde environnementales et sociales au profit de la commune de Tiébélé.

Avis de demande de prix
N° 2025-01/RCSD/PNHR/CTBL/M/SMP du 09/05/2025
Financement : Budget PDIC-REDD+, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+ gestion 2025, de la commune de Tiébélé.

1. la commune de Tiébélé dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : *Les travaux de réalisation de forages positifs équipés de pompes solaires et aménagement de périmètres maraichers + mesures de sauvegarde environnementales et sociales au profit de la commune de Tiébélé* ; tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément U1/Fn1 couvrant la Région du Centre Sud) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en six lots (06) lots répartis comme suit :

- **Lot 1** : Travaux de réalisation d'un complexe forage pastoral positif d'au moins 3m³ / h équipé de pompe solaire dans le village de Mantiogonia – Tangassogo (**budget prévisionnel : 14 360 000 francs CFA TTC**)
- **Lot 2** : Travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher d'un hectare équipé d'un forage positif d'au moins 5m³ / h à exhaure solaire + mesures de sauvegarde environnementales et sociales dans le village de Bloc AVV-V4 (**budget prévisionnel : 20 460 000 francs CFA TTC**)
- **Lot 3** : Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif d'au moins 3m³ / h équipé de pompe à exhaure solaire dans le village de Bloc AVV-V4 (**budget prévisionnel : 14 000 000 francs CFA TTC**).
- **Lot 4** : Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif d'au moins 3m³ / h équipé de pompe solaire dans le village de Kabrikogogogo (**budget prévisionnel : 14 000 000 francs CFA TTC**).
- **Lot 5** : Travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher d'un hectare et demi équipé d'un forage positif d'au moins 5m³ / h à exhaure solaire + mesures de sauvegarde environnementales et sociales dans le village de Namaguinia (**budget prévisionnel : 22 710 000 francs CFA TTC**)
- **Lot 6** : Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif d'au moins 3m³ / h équipé de pompe à exhaure solaire dans le village de Namaguinia (**budget prévisionnel : 14 000 000 francs CFA TTC**).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quarante-cinq (45) jours pour les lots 1, 3, 4, 6 et soixante (60) jours pour les lots 2, et 5.

Les délais ne sont pas cumulables et l'exécution des travaux est simultanée. Aussi, il n'est pas prévu d'avance de démarrage dans le cadre de ces travaux. Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas de plusieurs lots ils doivent présenter une garantie de soumission pour chaque lot.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Mairie de Tiébélé auprès de la personne responsable de la commande publique ou en appelant au 76 60 48 72 /78 60 26 77.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Tiébélé, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour les lots 1, 3, 4, 6 et cinquante mille (50 000) francs CFA pour les lots 2 et 5 à la perception de Tiébélé.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) F CFA pour les lots 1, 3, 4, 6 et six cent mille (600 000) francs CFA pour les lots 2 et 5 devront parvenir ou être remises à l'adresse au service de la commande publique de la Mairie de Tiébélé, tél : 76 60 48 72 /78 60 26 77, au plus tard le **11/06/2025 à 09 heures 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

OUELE Dipèboursa Philippe
Contrôleur du Trésor des CT

REGION DES HAUTS-BASSINS

TRAVAUX DE REALISATION DE COMPLEXES DE LATRINES PUBLIQUES DE TYPE CONTAINER DANS LA COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

**Avis de Demande prix
N° 2025 -00002/MATM/RHBS/GBD/CRAM**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Lp ou R1 minimum pour les entreprises burkinabè**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont constitués en un (01) lot : travaux de réalisation de complexes de latrines publiques de type container dans la commune de Bobo-Dioulasso au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins, d'un montant prévisionnel de **Trente-sept millions cent trente-deux mille trois cent soixante-sept (37 132 367) de Francs CFA TTC.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder Cent cinq (105) jours.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins, **01 BP 2250 Bobo Dioulasso** et prendre connaissance du dossier de Demande de Prix au **Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts Bassins au 1^{er} Etage, 01 BP 2250 Bobo Dioulasso 01, Tél 20 97 02 56** tous les jours ouvrables de 7h 30 minutes à 12h30 minutes et de 13 h à 16 heures.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins et moyennant paiement d'un **montant non remboursable cinquante mille (50 000) FCFA à la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins.**

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un **million cent mille (1 100 000) FCFA** devra parvenir ou être remises au Service Administratif et Financier du Gouvernorat de Bobo-Dioulasso ; 01 BP 9448 Bobo-Dioulasso 01 ; Tél 20 98 53 36; au plus tard le **11/06/2025 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**Le Président de la Commission
Régionale d'Attribution des Marchés**

Abraham Y. SOMDO
Administrateur Civil

REGION DES HAUTS-BASSINS

**CONSTRUCTION DE TROIS SALLES DE CLASSE + BUREAU + MAGASIN + EQUIPEMENTS
A NIALE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ORODARA, PROVINCE DU KENEDOUGOU**

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2025-001/RHBS/PKND/C-ORD/CCAM

Financement : Fonds Minier, Gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Orodara.

1. La mairie de Orodara lance un avis de demande de prix pour les travaux tels que définis dans les données particulières.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément B1 minimum couvrant la Région des Hauts-Bassins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux sont en lot unique : Construction de trois salles de classe+bureau+magasin+équipements à Nialé (**Budget prévisionnel : 27 550 000 FCFA TTC**),

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande prix dans les bureaux de la Mairie de Orodara auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique, Tel : 20 99 51 22/70 92 28 22/ 76 12 27 22.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Orodara auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique moyennant paiement à la Trésorerie Principale de Orodara d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Orodara avant le **mercredi 11 juin 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la CCAM

SAWADOGO Rayendé Bruno

Administrateur Civil

REGION DU SAHEL

Travaux de réalisation de cinq (05) forages à gros débit dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-02/MATM/RSHL/G/SG/CRAM du 27/05/2025
Financement : Budget de l'Etat - Exercice 2025
Enveloppe financière : quarante millions (40 000 000) FCFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la DREAE-SHL, Exercice 2025

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) a obtenu une délégation de crédits afin de financer le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réalisation de cinq (05) forages à gros débit dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaire d'un agrément Fn1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un (01) lot unique : Travaux de réalisation de cinq (05) forages à gros débit dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : cent vingt (120) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail : dreae.sahel@gmail.com, Tél.: (+226) 24 46 00 13/ 70 81 32 47 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00mn sauf le vendredi qui est de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30mn.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail : dreae.sahel@gmail.com, Tél. : (+226) 24 46 00 13/ 70 81 32 47 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00mn et moyennant paiement d'une somme non remboursable cinquante mille (50 000) francs CFA à la Trésorerie Régionale du Sahel. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque au nom du Trésorier Régional du Sahel.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, avant le **11/06/2025 à 09 heures 00mn TU**.

L'ouverture des plis interviendra immédiatement dans la salle de réunion du Gouvernorat de Dori en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) se réserve le droit d'apporter des modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de demande de prix.

Le Secrétaire Général de Région,
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés.

Auguste KINDA
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

REGION DU SAHEL

Travaux de réalisation de trois (03) mini-AEP dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2025-03-/MATM/RSHL/G/SG/CRAM du 27/05/2025

Financement : Budget de l'Etat - Exercice 2025

Enveloppe prévisionnelle : quatre-vingt-un millions sept cent vingt mille (81 720 000) FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la DREAE-SHL, Exercice 2025.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) a obtenu une délégation de crédits afin de financer le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux réalisation de trois (03) mini-AEP dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaire d'un agrément U2 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un (01) lot unique : *Travaux de réalisation de trois (03) mini-AEP dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)*

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : cent vingt (120) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au *Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori*, E-mail : dreaesahel@gmail.com, Tél.: (+226) 24 46 00 13/ 70 81 32 47 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00mn sauf le vendredi qui est de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30mn.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail : dreae.sahel@gmail.com, Tél. : (+226) 24 46 00 13/ 70 81 32 47 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16H00mn et moyennant paiement d'une somme non remboursable soixante-quinze mille (75 000) francs CFA à la Trésorerie Régionale du Sahel. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque au nom du Trésorier Régional du Sahel.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions quatre cent cinquante mille (2 450 000) francs CFA devra parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, avant le **11/06/2025 à 09 heures 00mn TU**. L'ouverture des plis interviendra immédiatement dans la salle de réunion du Gouvernorat de Dori en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) se réserve le droit d'apporter des modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de demande de prix.

**Le Secrétaire Général de Région,
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés.**

Auguste KINDA
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

REGION DU SAHEL

Travaux de réhabilitation de vingt un (21) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2025-04-MATM/RSHL/G/SG/CRAM du 27/05/2025

Financement:

- ✓ LOT 1 : Budget de l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL), Exercice 2025, pour une enveloppe financière prévisionnelle de dix-sept millions quatre cent mille (17 400 000) FCFA TTC ;
- ✓ LOT 2 : Budget de l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL), Exercice 2025, pour une enveloppe financière prévisionnelle de quinze millions deux cent cinquante mille (15 250 000) FCFA TTC ;
- ✓ LOT 3 : Budget de l'Etat, Exercice 2025, pour une enveloppe financière prévisionnelle de quatorze millions (14 000 000) FCFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la DREAE-SHL, Exercice 2025.

1. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) a obtenu une délégation de crédits et signé une convention avec l'AEL afin de financer le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés.

2. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel sollicite des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux réhabilitation de vingt un (21) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL).

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaire d'un **agrément Fd1 et Fa1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour deux ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. Les travaux se décomposent en trois (03) lots :

Lot 1 : Travaux de réhabilitation de huit (08) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la province du Yagha, région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) ;

Lot 2 : Travaux de réhabilitation de sept (07) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la province du Séno, région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) ;

Lot 3 : Travaux de réhabilitation de six (06) forages équipés de pompes à motricité humaine dans les provinces du Séno et de l'Oudalan, région du sahel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL).

5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **cent cinq (105) jours pour chaque lot**. L'exécution des lots est simultanée. Les délais impartis aux lots ne sont pas cumulables.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail : dreae.sahel@gmail.com, Tél. : (+226) 24 46 00 13/ 70 81 2 47 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00mn sauf le vendredi qui est de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30mn.**

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, BP 140 Dori, E-mail : dreae.sahel@gmail.com, Tél. : (+226) 24 46 00 13 de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00mn** et moyennant paiement d'une somme non remboursable **trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot** à la Trésorerie Régionale du Sahel. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque au nom du Trésorier Régional du Sahel.

8- Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot 1, de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot 2 et de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 3** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel, avant le **11/06/2025 à 09 heures 00mn TU. L'ouverture des plis interviendra immédiatement dans la salle de réunion du Gouvernorat de Dori en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.**

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

9- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

10- La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sahel (DREAE-SHL) se réserve le droit d'apporter des modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de demande de prix.

11-

12-

**Le Secrétaire Général de Région,
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés.**

Auguste KINDA
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

REGION DU CENTRE

**COMPLEMENT DE SON REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES
POUR L'ANNEE 2025**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
N°2025-01/RCEN/PKAD/CKBR/M/SG/PRM**

Dans le cadre de l'exécution de ses Plans de Passation de Marchés (PPM) au titre de l'année 2025, la Mairie de Koubri lance un avis à manifestation d'intérêts en vue de compléter sa base de données de fournisseurs et prestataires de biens et services conformément au décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023.

Peuvent soumissionner, les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- location de salles de réunion ;
- entretien de terrains ;

Les Candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le complément de la base de données des fournisseurs et partenaires de la Mairie de Koubri ».

Ces offres doivent comporter les informations et pièces suivantes :

- ✓ le domaine principal de soumission ;
- ✓ une description détaillée de l'entreprise ;
- ✓ une copie de l'agrément technique dans le domaine concerné s'il y a lieu ;
- ✓ un contact téléphonique permanent.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la Mairie de Koubri. Tél : 64 41 63 55.

Les offres devront être déposées au Secrétariat de la Mairie au plus tard le **06/06/2025 à 09 heures 00 TU.**

La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

***Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés***

Somwaoga NOUGTARA
Secrétaire Administratif

REGION DU CENTRE

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES DES PRESTATAIRES/FOURNISSEURS DE LA COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI AU TITRE DU BUDGET COMMUNAL GESTION 2025

**Avis à manifestation d'intérêts
N°2025-02/CTGD/M/SG/PRCP**

- 1- Dans le cadre de l'exécution du budget communal gestion 2025, la commune de Tanghin-Dassouri lance un appel à manifestation d'intérêt pour la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour la gestion 2025.
- 2- L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de fournisseurs/prestataires que la commune de Tanghin-Dassouri pourra contacter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et des prestations de service.
- 3- Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :
 - I- Fournitures:**
 - Acquisition d'huile;
 - Acquisition de semences ;
 - Acquisition d'engrais et de fumier ;
 - Acquisition d'imprimés administratifs;
 - Acquisition de timbres communaux;
 - Acquisition de bacs à ordures et des cantines
 - II- Prestation de service:**
 - Location de salles ;
 - Entretien bâtiment ;
 - Entretien et réparation des tricycles de la mairie.
- 4- Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « **Appel à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs 2025 de la commune de Tanghin-Dassouri** ».
- 5- Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire:
 - Le domaine principal de soumission,
 - Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques,
 - Une copie de l'extrait du registre du commerce pour les personnes morales;
 - L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu,
 - Un contact téléphonique permanent.
- 6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la personne responsable des marchés au sein de la mairie de Tanghin-Dassouri ou appeler au numéro 78306601/67052080.
- 7- Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie et déposée au secrétariat du Secrétaire Général de la mairie de Tanghin-Dassouri au plus tard le **06/06/2025 à 09 heures 00 TU..**
- 8- Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.
- 9- La mairie se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Président de la Commission
d'attribution des Marchés**

Bernard W. SAWADOGO

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Soum.

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/MAHSN/RSHL/DRAHSN- DPAHSN- SOUM**

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale, exercice 2025, le Gestionnaire de crédit voudrait constituer un panier de prestataires. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'État exercice 2025

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations :

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : Matières, matériels, outillage et fourniture divers

Lot 2 : entretien, réparation de matériels de transport

Lot 3 : Prestation de restauration.

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation de l'entreprise et description du domaine d'activité ;
- Un agrément technique si le domaine le prévoit ;
- Un extrait du RCCM ;
- Une attestation de non faillite ;

N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouvertures des offres :

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française, en trois exemplaires un (1) original obligatoire et deux (02) copies) devront être déposées sous plis fermé au Service de l'Administration et des Finances de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale avec la mention « manifestation d'intérêt relative au recrutement de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Soum » au plus tard le **06 Juin à 9 heures 00** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister . En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

5 -Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Gestionnaire de la Direction Téléphone : 55 26 83 38

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Service Administratif et Financier

SANA Souleymane

Attaché d'Education Spécialisée

AGENCE DE FINANCEMENT ET DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

COMMUNIQUE DE REPORT DE DATE

La Personne Responsable des Marchés, porte à la connaissance des candidats à la demande de prix n°2025-023/AFP-PME/DG/PRM du 20 /05/2024 pour l'entretien et réparation des véhicules au profit de l'Agence de Financement et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (AFP-PME), parue dans quotidien des marchés publics n°4149-4150 du mercredi 28 et jeudi 29 mai 2025, que la date d'ouverture initialement prévue pour le vendredi 06 juin 2025 est reportée au lundi 09 juin 2025 à 09 heures 00 minute.

Ce report est consécutif à la célébration de la fête de Tabaski qui est fixée pour le vendredi 06 juin 2025.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

TIENDREBEOGO Mahamadi

UNIVERSITE NORBERT ZONGO

COMMUNIQUE

La Personne Responsable des Marchés, Président de la commission d'attribution des marchés de l'Université Norbert ZONGO, porte à la connaissance des soumissionnaires aux dossiers suivants:

-Demande de Prix n°2025-002-/MESRI/SG/UNZ/P/PRM pour la rehabilitation du laboratoire de SVT au profit de l'Université Norbert ZONGO;
-Demande de Prix n° 2025-003/MESRI/SG/UNZ /P/PRM du 10/02/2025 pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit de l'Université Norbert parus dans la revue des marchés n°4100 du Jeudi 20/03/2025 ,pages 46 et 54 que lesdits dossiers sont annulés pour non prise en compte des dispositions du decret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics dans les dossiers d'appel à concurrence. Des dispositions seront prises pour une prise en compte dans les nouveaux dossiers Les soumissionnaires ayant déjà déposer leur dossiers sont informés que les anciennes quittances sont valables à condition qu'elles soient jointes au nouveau dossier au cas ils souhaiteraient soumissionner à nouveau.

Il s'excuse des désagréments que cette annulation pourrait causer.

N.Norbert SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

REGION DES CASCADES

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du conseil régional des Cascades a l'honneur de porter à la connaissance des éventuels soumissionnaires de l'avis de demande de prix n°2025-005/RCAS/CR/SG/PRCP du 10 avril 2025, relatif à l'acquisition de matériels scolaires pour les salles de cours de l'Université de Banfora, paru dans le **Quotidien n°4159-4150 du 28 et 29 mai 2025**, que la date du vendredi 06 juin 2025 initialement prévue pour le dépouillement est déclarée férié sur le territoire national.

Par conséquent, le dépouillement des offres de cet avis de demande de prix est reporté au **lundi 09 juin 2025 à partir de 09 heures 00 minute**, au même lieu.

Les autres dispositions de la Demande de Prix restent sans changement.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés présente ses excuses pour le désagrément que ce report pourrait occasionner et remercie les éventuels soumissionnaires pour leur compréhension.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés P/I,

Hamadou DICKO
Administrateur Civil

REGION DU SUD-OUEST

COMMUNIQUE

La Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Gaoua, Président de la commission d'attribution des marchés, porte à la connaissance des candidats à la demande de prix N°2025-04/RSUO/PPON/CU-G/M/CAB/PRCP du 20 mai 2025 pour les travaux de réalisation d'une clôture semi-grillagée du bois sacré Kômon du quartier Gbakonon secteur 2 d'une longueur de 2000 m et d'une superficie de 23 ha, parue dans le quotidien des marchés publics n° 4149-4150 du mercredi 28 et jeudi, 29 mai 2025 ; page 38 que la date d'ouverture initialement prévue pour le vendredi 06 juin 2025 est reportée au **lundi 09 juin 2025** compte tenu de la célébration de la fête de la Tabaski prévue le vendredi, 06 juin 2025.

Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

Christian BADO
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

REGION DU SUD-OUEST

COMMUNIQUE

Communiqué relatif à la correction de la date d'ouverture des plis de la demande de prix n°2025-07/RSUO/CR/SG/PRM du 21/05/2025 pour les travaux de finition de la construction du Laboratoire au CSPS de Loropeni

Il est porté à la connaissance de tous les prestataires, soumissionnaires de la demande de prix n°2025-07/RSUO/CR/SG/PRM du 21/05/2025 relative aux travaux de finition de la construction du Laboratoire au CSPS de Loropeni, publiée au quotidien des marchés publics N°4149-4150 du mercredi 28 et jeudi 29 mai 2025 à la **page 39** que la date prévue pour l'ouverture des plis étant un jour férié, la date d'ouverture des plis est reportée au **Mardi 10 juin 2025**. Le reste demeure sans changement

La personne responsable de la commande publique

Halidou BOUNDANE
Administrateur Civil

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



La célérité dans la transparence